

تصرف على راحتك



بطاقة الوقود Liberta

طريقة جديدة للاستخلاص تعوض وص
و التحكم في استهلاك الوقود:

- متوفرة حاليا ب 25د, 50د و 100د لجميع ا
- ذكية, امنة و سهلة
- صالحة في جميع محطات شال



Optimisez votre budget de communication mobile

OPTIMUM + Mobile

Choisissez le forfait le plus adapté à chacun de vos collaborateurs et faites-les profiter de BONUS allant jusqu'à 100%, de la gratuité de la navigation 3G+, en plus des communications gratuites et illimitées intra-flotte et vers des numéros préférés.

Plus que des Solutions
www.tunisiatelecom.tn/B2B

12889



ENTREPRISES



Taoufik Habaieb

Etat, es-tu (encore) là ?

Pour la deuxième année consécutive, l'ultime échéance du 23 octobre est compromise. L'espoir de voir la nouvelle constitution finalisée — sans prétendre à ce qu'elle sera «la meilleure au monde», comme l'a promis Mustapha Ben Jaâfar— tarde à poindre. Sous la coupole du Bardo, les constituants de la majorité semblent se complaire dans leurs sièges douillots, pension de retraite maintenant garantie. Peu importe l'état du pays.

Seule éclaircie dans la grisaille : Ennahdha et ses alliés semblent revenir à de meilleurs sentiments en acceptant, enfin, d'adhérer au dialogue national initié par le Quartet. Mais, entre-temps, la Tunisie s'enlise dans toutes les crises : l'économie s'effondre, l'environnement se dégrade, les constructions anarchiques se répandent, la violence s'installe et l'Etat en prend des coups si forts qu'ils risquent de saper ses fondements.

Trois images d'apparence anodine suffisent pour illustrer l'ampleur de cette déliquescence annoncée de l'Etat :

1. Un simple détour par l'avenue de France et ses alentours, en plein cœur de la capitale, vous édifie sur ce commerce anarchique qui occupe l'espace public, sans la moindre retenue, aiguillonné par une impunité totale. Nourri par ses circuits tentaculaires de contrebande qui résistent au démantèlement, encouragé par l'insouciance générale, il s'érige en système généralisé partout dans le pays. Au-delà de ces pauvres revendeurs en quête, pour certains, d'un précaire minimum quotidien, personne n'a essayé de traquer les véritables gros bonnets, ni de prendre le taureau par les cornes pour « formaliser cet informel » galopant.

2. Lors de la prière du vendredi à Sfax, devant des centaines de fidèles, sans qu'ils soient tous nécessairement acquis au salafisme, l'imam de la grande mosquée Sidi Lakhmi se

lance dans un prêche incendiaire à l'encontre des partis de l'opposition, l'UGTT et des médias. Traités indistinctement d'«auxiliaires de la France, apôtres de l'apostasie, ennemis de la révolution, traîtres à la patrie» et autres, chacun en prend pour son grade, les haut-parleurs portant sa haine à plusieurs centaines de mètres à la ronde. Une plainte présentée par près de 200 avocats a été déposée auprès du procureur de la République et attend l'ouverture de l'instruction.

3. Cette grande compagnie européenne qui a investi en Tunisie est désemparée: ses donneurs d'ordres multiplient les pressions, craignant la voir faillir à ses livraisons à temps, alors que ses employés, imperturbables, rivalisent de revendications capricieuses et de demandes d'augmentations salariales, brandissant des menaces de grève. Personne dans la région où est implantée son usine, ni à Tunis parmi les pouvoirs publics, l'Inspection du travail et la centrale syndicale n'est venu au secours des investisseurs pour raisonner les «frondeurs». Le couteau sous la gorge, et alors qu'ils offrent déjà salaires et avantages supérieurs à ce qui est pratiqué, ils n'ont d'autre choix que de se plier et payer... Ils finiront par tout fermer et partir s'installer à l'autre bout de l'Afrique du Nord. Nous laissant des centaines de chômeurs supplémentaires...

Inutile de s'attarder sur les indicateurs économiques : alarmants! Les rouages de l'Etat se grippent. L'administration se cabre. L'investissement extérieur fuit. L'autorité s'étiole. L'armée, les forces de sécurité et la justice, mais aussi les médias et la société civile, s'échinent à constituer le dernier rempart. Du fond de leur détresse, les Tunisiens se demandent : Etat, es-tu (encore) là ? Pour se rassurer un peu. Pour ne pas perdre espoir... mais aussi sans se faire trop d'illusions. ■

T.H.

S O M M A I R E



A la une

- 12 Houcine Abbassi
Comment il a convaincu Ennahdha

Nation

- 16 Mettre fin à la «désunion nationale»
Par Mansour Moalla
- 19 Ennahdha partira quand même
Faute de n'avoir pas choisi à temps de rester
Par Habib Dlala
- 24 La divine surprise ou la voie de la sagesse
Par Radhi Meddeb
- 40 Mais que savent donc les Américains?
Par Walid Bel Hadj Amor
- 42 Mongi Marzoug: Bientôt la Tunisie,
une plateforme numérique régionale
- 48 La Poste tunisienne : Les grands défis
d'une profonde mutation
- 52 Pour éviter le naufrage du pays :
l'essentiel, c'est l'environnement
Par Mohamed Larbi Bouguerra

Chronique

- 57 La classe politique tunisienne et la dure réalité politique
Par Habib Touhami



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Hélé Béji • Anissa Ben Hassine Kalfat
• Walid Bel Hadj Amor • Ahmed Ben Hammouda • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb • Mohamed Larbi Bouguerra
• Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot
• Remadi • Habib Dalala • Rafik Darragi
• Samy Ghorbal • Mourad Guellaty
• Azzedine Guellouz • Safya Hachicha
• Mohamed Ali Halouani • Mohamed Jaoua • Tawfik Jelassi • Dr Essedik Jeddai
• Moez Joudi • Elyès Jouini • Emna Kallel
• Maher Kallel • Noureddine Ketari
• Chedli Klibi • Salsabil Klibi
• Habib Mallakh • Samir Marrakchi
• Abdelwahab Meddeb • Emna Menif
• Mansour Moalla • Ahmed Ounçies
• Mehdi Taj • Habib Touhami
• Olfa Youssef • Riadh Zghal
• Dr Saadeddine Zmerli • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur de Studio)

Raid Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi
Lamia Alayet
Samira Chtila Krifa
Sérine El Anes
Fayçal Mejjadi
Leïla Mnif
Hamdi Mzoughi
Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn
marketing@leaders.com.tn
redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn



76

88

Economie

61 Taux de change du dinar : jusqu'où ira la désescalade?

Par Abdelmajid Fredj

64 Retour de manivelle

Par Dr Moncef Guen

68 Santé animale : le grand enjeu pour la Tunisie

Par Dr Khaled El Hicheri

Société

76 Jihen Ben Jazia Siblini : la styliste qui séduit les Koweïtiennes

81 Radios privées : comment éviter l'anarchie ?

88 Victor Sebag : un photographe dans le siècle

94 La Tunisie sous-marine : l'autre pays méconnu

99 Mahmoud Khrouf : un pionnier du journalisme

103 Prémience

104 Kaddour Srarfi (1913-1973) : le chantre du moderato cantabile

107 Albert Jacquard, le savant, l'humaniste
et le fidèle défenseur du peuple palestinien

Billet

112 Le lâche soulagement

Par Hédi Béhi

For the third year in a row, we are chosen the best airline in Europe.

Every year, Skytrax, the world's largest airline passenger satisfaction survey asks millions of passengers around the world to choose their favourite European airline.

For the past three years, the answer has always been the same.

Turkish Airlines remains the best airline in Europe.
We would like to thank you and congratulate our employees for making this possible.

Globally Yours | **TURKISH AIRLINES** 



Voted Europe's Best Airline at the 2013
Skytrax Passengers Choice Awards

turkishairlines.com

A STAR ALLIANCE MEMBER 

Nominations

Diplomatie

- **Ali Ben Arfa**, ambassadeur de Tunisie en Arabie Saoudite
Militant islamiste, ancien réfugié politique au Royaume-Uni depuis 1996. Né à Tunis le 27 décembre 1966 et titulaire d'une maîtrise en philosophie, il a régulièrement publié des tribunes dans diverses revues spécialisées ainsi que des journaux en ligne.

• Nouveaux ambassadeurs accrédités à Tunis

- **Johannes Gerardus Van Vloten Dissevelt**, du Royaume des Pays-Bas,
- **Andrew John Hulke**, du Royaume-Uni,
- **Carmel Inguanez**, de la République de Malte,
- **Juliuo Glintrenick Bitelli**, de la République fédérative du Brésil,
- **Tanja Katriina Jaaskelainen**, de la République de Finlande.

Banque européenne d'investissement (BEI)



- **Monsieur Ulrich H. Brunnhuber** a été accrédité depuis le 1er août 2013 en qualité de représentant de la BEI à Tunis. De nationalité allemande, il est âgé de 45 ans, marié et père de 2 enfants.

M. Brunnhuber jouit, aussi bien de par sa formation universitaire que de par sa carrière professionnelle, d'une profonde connaissance du monde arabe. Il est d'ailleurs titulaire d'une licence en langue arabe délivrée par l'Université Américaine du Caire (AUC). Il a également une grande connaissance de l'histoire et de la diplomatie du monde arabe (Université de Hambourg). En outre, il est titulaire d'un MBA option finance de l'University of Texas at Austin (USA) ainsi que de la désignation Chartered Financial Analyst (CFA). Après une dizaine d'années durant lesquelles il s'est consacré à des activités de conseil financier au sein de cabinets de premier plan (PriceWaterhouseCoopers et KPMG), il a rejoint la Banque européenne d'investissement (BEI) en 2005 où il a occupé des fonctions opérationnelles, notamment en qualité de senior investment officer en Afrique du Sud ainsi que des fonctions d'évaluation de programmes et de conseil, notamment auprès de la Commission européenne.

Distinction

Abderrazak Zouari

Nommé chevalier de la Légion d'honneur, Abderrazak Zouari, universitaire, ancien ministre et président du conseil d'administration de l'UBCI BNP Paribas, vient de recevoir les insignes de sa décoration.



News

Abdellatif Abid à la Ligue arabe

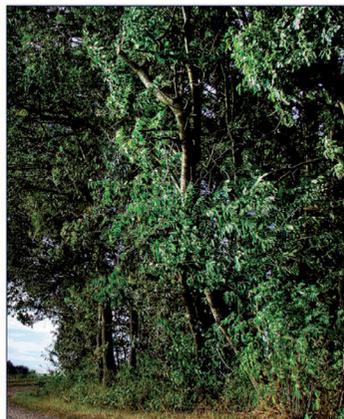


L'ancien ministre de l'Education Abdellatif Abid (Ettakatol) est pressenti pour diriger le Centre de la Ligue arabe à Tunis, avec rang de secrétaire général adjoint de la Ligue. Longtemps resté vacant depuis le départ à la retraite de Chedly Naffati, le poste qu'avait inauguré Noureddine Hached continuera ainsi à être confié à un Tunisien. Maigre compensation en fait, le centre étant vidé de toute activité, et la Tunisie a laissé lui échapper un poste de secrétaire général adjoint basé au Caire qu'elle détenait depuis fort longtemps, faute d'y avoir présenté un candidat.

Plusieurs noms avaient circulé, dont celui de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Rafik Ben Abdesslem, mais rien d'officiel n'avait été soumis à la Ligue. Du coup, le poste a été confié à l'Egyptien Wajih Hanafi (affaires juridiques). Un autre secrétaire général adjoint de la Ligue vient d'être nommé lors de la réunion du Conseil, en septembre dernier. Il s'agit de la Jordanienne Haifa Chaker Abou Ghazala (communication). Au cours de cette même session, deux autres postes de secrétaires généraux adjoints ont été ouverts, avec date d'effet à compter du 1er janvier 2014. Et c'est l'un d'entre ■■■

la solution pour financer les projets
des entrepreneurs et des professionnels

BT LEASING



www.bt.com.tn

البنك
التونسي
BANQUE DE TUNISIE

■■■ eux qui reviendrait à la Tunisie en la personne d'Abdellatif Abid. A moins que la Ligue exige que son titulaire s'installe au Caire, ce qui est en fait dans l'intérêt de notre pays d'être représenté au cœur de l'exécutif, aux côtés du secrétaire général, Nabil El Araby.

Ayant raté la direction générale de l'Aleco en décembre dernier, Abdellatif Abid, qui a retrouvé son siège à l'Assemblée nationale constituante, garde, cette fois-ci, bon espoir de rejoindre la Ligue arabe. Un bon plan de carrière personnel, mais la Tunisie doit reprendre de plus belle dans l'exécutif de ce qui reste de cette organisation panarabe.

La grogne des agriculteurs



Cultivateurs, éleveurs, grands exploitants agricoles et pêcheurs sont en grogne. L'endettement leur pèse en boulet et ils déplorent l'insuffisance des aides et le manque de mesures effectives de soutien à la production agricole et animale. Leur organisation patronale, l'Utap, peine à faire porter leur voix et son président, Abdelmajid Ezzar (qui a renoncé à son mandat de membre du Majlis Echoura d'Ennahdha) hausse le ton. « Le secteur est sinistré, affirme-t-il, et nombre d'exploitations souffrent de la sécheresse et autres calamités naturelles. Une attestation de sinistre devait leur ■■■■

Décès

Mustapha Masmoudi

• 76 ans. Ancien secrétaire d'Etat à l'Information sous le gouvernement Hédi Nouira (1974-1978) et ancien ambassadeur-représentant permanent de Tunisie auprès de l'Unesco (1978-1982), il est le fondateur de l'Association tunisienne de la communication et des sciences spatiales (Atucom), et membre du bureau exécutif de l'Académie internationale de l'astronautique (IAA). Masmoudi, titulaire d'un doctorat de 3ème cycle en sciences de l'information et d'un doctorat d'Etat en sciences politiques (Université de Paris II), est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages spécialisés et coauteur de deux grands rapports de l'Unesco : «Un seul monde, voix multiples (1980) et «Le présent et le futur de l'information arabe»(1986).



Mezri Chekir



• 80 ans. Ancien ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative dans le gouvernement Mzali, sous Bourguiba. Proche de l'ancien Premier ministre Mohamed Mzali auprès duquel il avait fait l'essentiel de sa carrière, il avait été notamment gouverneur de Gafsa et Bizerte, PDG de l'Office national du planning familial, avant d'accéder au gouvernement, puis ambassadeur à Vienne.

Pr Mohamed El Kamel Chebbi

• Médecin général de brigade retraité, ancien président de la société tunisienne d'ORL et de chirurgie cervico-faciale

Mustapha Darghouth

• Ancien sous-chef d'état-major retraité de l'Armée nationale

Nouri Damak

• Artiste-peintre et calligraphe doué. Il avait contribué à l'éclosion de toute une génération de plasticiens à Sfax et dans le Sud tunisien. Avec Khelil Aloulou et Habib Ben Massoud, chacun dans son genre, il avait entretenu auprès de ses élèves du Lycée 15 novembre 1955 cette passion de dessiner, peindre et calligraphier. Sans la moindre prétention, il a lancé les premiers stands modernes de foires et salons professionnels ainsi que les premières enseignes lumineuses publicitaires en y introduisant le mieux possible de touche artistique



■■■ être octroyée afin de la présenter à leurs banques créancières pour le rééchelonnement de leurs dettes. Le texte relatif à cette attestation n'ayant pas été publié au Journal officiel, ils se trouvent ainsi dans une situation très difficile».

Le montant total de la dette des agriculteurs serait de l'ordre de 1.200 millions de dinars dont 92% ne portent que sur des montants inférieurs à 10 000 DT. Ce sont, précisément, ces petits crédits dont les agriculteurs réclament l'annulation. Rebondissant sur la question de l'élevage ovin, surtout à l'approche de l'Aïd, Ezzar déplore l'importation des moutons qui est à ses yeux préjudiciable pour les éleveurs. «Notre cheptel, explique-t-il, compte pas moins de 912 000 têtes pour une consommation estimée au plus à 900 000. D'ailleurs, l'année dernière, la demande n'a porté que sur 862 000 têtes, alors je ne comprends pas ce recours à l'importation!» L'Utap ne se résigne pas, affirme Ezzar. Elle compte organiser, début octobre, une conférence nationale sur l'endettement et, le 24 octobre 2013 une grande manifestation de protestation.

La rage de retour!



De quoi enrager! Officiellement, deux cas seulement de rage sur des êtres humains entraînant décès ont été enregistrés depuis le début de l'année, affirme le ministère de la Santé publique. Plus de 35 000 morsures de chiens sur, surtout, d'autres animaux ont été recensées et 221 personnes en ont été affectées (jusqu'à fin août 2013 contre 171 personnes en 2012), ce qui a nécessité leur prise en charge

médicale, notamment par l'Institut Pasteur de Tunis.

En fait, le nombre des chiens errants ne cesse de croître, s'étendant dans les zones urbaines à tous les quartiers périphériques et résidentiels. L'entassement des déchets ménagers qui ne sont pas enlevés par les services municipaux y contribue largement et le phénomène est appelé ainsi à s'amplifier, dans l'insouciance totale des parties concernées.

Les grèves recommencent... les imams s'y mettent

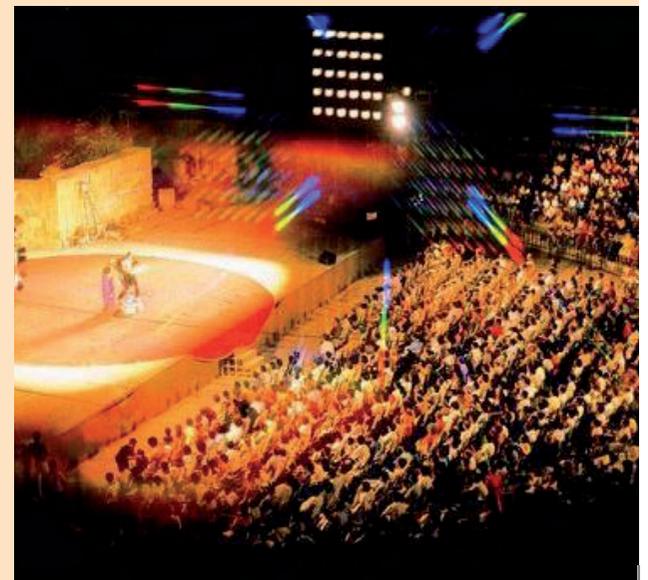


Fin de la trêve sociale difficilement imposée par l'Uggt tout au long des derniers mois? Octobre risque de voir se succéder une série de grèves touchant divers secteurs. Faute de réponses à leurs revendications, ce sont les agents et cadres municipaux qui ouvriront le bal, dès le 1er de ce mois. Quand on connaît l'état de la propreté, des ordures et des constructions anarchiques, une seule journée est déjà lourde en conséquences. Les ouvriers du ministère de l'Education nationale, au nombre de 20 000, prendront le relais les 8 et 9 octobre et n'assureront donc ni l'ouverture des portes, ni le nettoyage et autres prestations dans les établissements scolaires. A leur tour, les médecins, dentistes et pharmaciens relevant du ministère de la Santé publique ont déposé un préavis de grève pour les 24 et 25 de ce mois.

La grève la plus surprenante, cependant, risque d'être celle que des imams de mosquée doivent observer le jour de l'Aïd, n'assurant pas la prière en cette grande journée qui marque la fin du Haj. Selon Fadhel Achour, secrétaire de leur syndicat, la mésentente est totale avec le ministère de tutelle et le dialogue est rompu. Pourtant, affirme-t-il, 1 060 agressions contre des imams ont été enregistrées, 216 mosquées échappent encore au contrôle du ministère, 1300 autres imams laissent libre cours à des discours politiques et plus de 6 000 réclamations émanant de citoyens ont été reçues. Au total, 9 030 agents travaillant dans des mosquées se trouvent dans une situation de précarité, ne bénéficiant d'aucune couverture sociale.

11.6 MD pour 271 festivals, Carthage rafle la mise

Moins nombreux en spectacles que l'année dernière, 271 festivals culturels se sont déroulés durant l'été écoulé offrant 2 342 spectacles divers (contre 2 557 en 2012). Le nombre de spectacles annulés pour des raisons notamment de sécurité a atteint cette année 400 contre 100 seulement en 2012. Le budget total s'élève à 11.6 millions de dinars. A lui seul, le Festival international de Carthage aura bénéficié pour sa 49ème édition de 4.5 millions de dinars. Sur le budget total, 6.671 millions de dinars ont été fournis par le ministère de la Culture, alors que les conseils municipaux et de gouvernorats auront contribué à hauteur de 727 850 D. Le sponsoring a rapporté 1.385 millions de dinars et le reste grâce à la billetterie.



CITROËN C5, N'Y RÉSISTEZ PLUS !

www.citroen.tn



CITROËN C5 1.6 THP

À 999 DTTC / mois*

Offre valable du 28 septembre
au 21 octobre 2013

- Puissance moteur 155 CV DIN
- Suspension Hydractive III +**
- Projecteur directionnel Xénon Bi-fonction**
- Feux diurnes à LED
- Régulateur et limiteur de vitesse
- Climatisation automatique Bi-zone
- Garnissage cuir**

* Avec 20% d'autofinancement, sous réserve d'acceptation du dossier et dans la limite du stock disponible.
** Selon disponibilité du niveau de finition. Photos non contractuelles

 Citroen Tunisie
 @citroen_tunisie

CITROËN C5

Grande routière au caractère incisif, CITROËN C5 vous invite à voir la route sous un nouvel angle. Résolument haut de gamme, des feux diurnes à LED intégrés aux projecteurs soulignent son style dynamique et racé. L'alliance technologique unique de la suspension hydractive III+ et du contrôle de traction intelligent vous offre plaisir exclusif et conduite de précision pour une maîtrise remarquable en toutes circonstances. Laissez-vous séduire.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



AURES AUTO DISTRIBUTEUR OFFICIEL CITROËN

SIÈGE SOCIAL LA CHARGUIA : TÉL. : 71 806 100 / SUCCURSALE LES BERGES DU LAC : TÉL. : 71 960 002 / SUCCURSALE NABEUL TÉL. : 72 272 470 / SUCCURSALE HAMMAM SOUSSE : TÉL. : 73 371 390 - 73 371 392
SUCCURSALE SFAX : TÉL. : 74 286 200 - 74 286 087 AGENCE MNIHLA - SOMAS : TÉL. : 70 527 700 / AGENCE EZZAHRA - LE GARAGE : TÉL. : 71 455 395 / AGENCE MANOUBA - UNIVERS AUTO : TÉL. : 71 601 290
AGENCE BHAR LAZREG - HORIZON CAR : TÉL. : 71 854 850 / AGENCE HAMMAMET - ASH : TÉL. : 72 261 100 AGENCE SFAX - CPR AUTO : TÉL. : 74 467 900 / RAC SFAX - ETS BELALYA : TÉL. : 74 296 540
AGENCE GABES - GAMA : TÉL. : 75 295 600 - 75 295 700 / AGENCE DJERBA - SOGEMA : TÉL. : 75 655 050 / AGENCE MAHDIA - AUTO HB : TÉL. : 73 653 820
E-MAIL : info@citroen.com.tn

Houcine Abbassi

Comment il a convaincu Ennahdha

Dès qu'il a eu en main la réponse «clairement positive» signée par Rached Ghannouchi, le regard de Houcine Abbassi s'est immédiatement illuminé. Durant ces derniers jours, il a subi des malaises qu'il peinait à contenir devant les siens, et dut se faire violence pour aller jusqu'au bout.

Les fortes pressions de centaines d'heures de négociations menées sans relâche depuis près de deux mois étaient éprouvantes. Chaque fois qu'il croyait s'approcher du compromis, il se retrouvait ramené au premier carré. Houcine Abbassi savait, dès le départ, qu'il ne fallait y avoir ni vainqueur ni vaincu, l'essentiel étant de débloquent le processus vers les élections et l'accélérer.

Ce jour-là, l'ultime rencontre entre le chef d'Ennahdha et du secrétaire général de l'UGTT a duré plus de trois heures. Jusquelà, le blocage était total. Avec ses partenaires du Quartet, Abbassi ne pouvait que le confirmer, quelques jours auparavant, en conférence de presse, n'hésitant pas à dire «les quatre vérités». Prudent, il gardait cependant une lueur d'espoir, laissant la porte ouverte. Mais, pour les Tunisiens, l'échec était patent, leur désarroi immense. Craignant d'être pointé du doigt, Ennahdha essaya de s'en expliquer devant les médias. Ghannouchi ne se mettra pas en première ligne et laissera à trois de ses proches le soin de tenir une conférence de presse. Au même moment, il recevait l'ambassadeur américain Jack Wallis en présence de Hamadi Jebali, qui faisait sa réapparition pour la première fois depuis le 3 septembre dernier. Les rendez-vous vont s'enchaîner toute la semaine...

De son côté, loin de jeter l'éponge, Abbassi activera ses contacts. Chef d'Ettakatol et président de l'Assemblée nationale constituante, Mustapha Ben Jaafar monte au créneau. Pressé d'agir par ses proches pour repositionner le parti et montrer son « rôle décisif », il fera plusieurs fois la navette entre Abbassi et Ghannouchi, multipliant lui aussi les consultations. La rencontre à trois finira par aboutir : Ennahdha a accepté «sans condition» l'initiative du Quartet et la mise en œuvre de sa feuille de route. Le dialogue national tant prôné peut alors commencer, avec à la clé la formation d'un nouveau gouvernement composé de personnalités indépendantes, la finalisation de la constitution, la mise en place de l'ISIE, la précision de la date des élections et tous les autres aspects.

Abbassi savait que sa mission ne serait pas de tout repos

Le soulagement général est perceptible même s'il est teinté, dans les deux camps, de scepticisme pour les uns et de grandes interrogations pour les autres. Les irréductibles ne croient pas à de vraies concessions d'Ennahdha, estimant que son départ du gouvernement sonnera sa perte du pouvoir pour de longues années,

ce qui marquerait la fin de l'islam politique. D'autres considèrent plutôt que le mouvement islamiste, édifié par le cas égyptien et le nouveau contexte local et international, se rend à l'évidence, sous divers «conseils», de devoir s'ouvrir à l'opposition et d'envisager un nouveau mode de «gouverner ensemble» à l'avenir. Les prochaines élections fonderont la nouvelle légitimité et imposeront de nouvelles alliances. Autant se préparer aux élections, et commencer à établir les passerelles de ces nouvelles alliances. Dès le départ, Rached Ghannouchi a essayé de mener son mouvement vers cette analyse. C'est ce qu'illustre sa rencontre à Paris avec Béji Caïd Essebsi, et ce qu'il a répété à divers interlocuteurs étrangers dont le ministre allemand des Affaires étrangères, Guido Westerwelle. En interne, il affrontera le refus des radicaux. Patiemment, il les laissera prendre part aux négociations et intervenir dans les médias. L'issue étant bloquée, il reprendra les cartes en main et semble avoir réuni, sinon un consensus, du moins un large accord de son parti.

Houcine Abbassi savait lui aussi que sa mission n'était pas de toute facilité. A la tête de l'UGTT, il incarne un héritage historique de lutte et de patriotisme et exprime aujourd'hui les attentes de centaines de milliers de Tunisiens. Au premier rang de la révolution et fière d'une contribution substantielle dans la chute de la dictature, la centrale syndicale a su traduire sa diversité dans un exécutif fort et uni, élu lors du congrès de Tabarka, plébiscitant Houcine Abbassi. A 66 ans, ce surveillant de lycée, natif de Sebikha, dans le Kairouanais, n'avait jamais aspiré à des charges aussi élevées. De simple syndicaliste de base, formé par le combat



de ses camarades lors de l'épreuve du 26 janvier 1978, il se hissera par son intégrité et son intransigeance au sein des instances régionales, puis centrales. Dans le modeste bureau qu'il occupe, Place M'hamed-Ali, siège de l'UGTT, il ne fermera jamais sa porte, recevant simples syndiqués et cadres, prenant toujours le temps de comprendre et oeuvrant pour la solution. Qu'il s'agisse de cas particuliers ou de revendications sectorielles, d'injustice flagrante ou de doléances à satisfaire, Abbassi s'emploie de toutes ses énergies à obtenir l'accord de ses interlocuteurs. Pour les cas simples, il identifie le décisionnaire et lui tient les arguments appropriés. Lorsqu'il s'agit de négociations, il s'y prépare à fond, réunissant les éléments en sa faveur, fignant les demandes, analysant les contre-propositions probables, essayant de comprendre les freins et motivations de ses interlocuteurs et fixant les lignes de démarcation. Sans se départir de sa sérénité et de sa courtoisie, tout en restant ferme, il excelle dans les négociations. En vieux syndicaliste, formé à la méthode de Farhat Hached et Habib Achour, Houcine Abbassi a compris que le but n'est pas de casser «le patron» et de l'écraser, mais de l'amener à composer. *«Demain, répète-t-il souvent, le travail reprendra après une grève, travailleurs et patrons se retrouveront ensemble, embarqués sur un même navire, pour faire réussir l'entreprise. La qualité de leurs relations futures est essentielle. Leur engagement commun en faveur de l'entreprise est déterminant»*. C'est un peu ce même esprit qui l'a animé en coordonnant l'action du Quartet.

UGTT et UTICA sur la même ligne

Simultanément et sans se consulter, les instances de l'UGTT et l'UTICA, ébranlées par l'assassinat de Brahmi, réunissent leurs directions pour faire aboutir une série de revendications, à commencer par la formation d'un nouveau gouvernement. Pour la première fois, le patronat affiche des positions politiques aussi tranchées et se retrouve en ligne avec la centrale syndicale. De part et d'autre, la mission est lourde à porter et il va falloir ■■■

■■■ faire cause commune. La LTDH et l'Ordre des avocats s'y rallient, le Quartet est ainsi formé. Les manœuvres externes de division et de diversion commencent.

L'UTICA aura droit à son lot d'attaques qui affecteront jusqu'à sa présidente Ouided Bouchammaoui. L'UGTT sera décriée sur les réseaux sociaux, dans certains médias, voire des mosquées. On lance une nouvelle centrale syndicale à partir de Sfax, bastion historique de Hached. Houcine Abbassi s'y attendait et a prévenu ses partenaires, les invitant à garder leur sang-froid et les rangs serrés. Même attitude lors des concertations avec les représentants de la Troïka comme ceux de l'opposition. La provocation n'ayant pas abouti, on passe à un deuxième stade, celui de cantonner le Quartet dans un statut de simple médiateur et à mettre en cause l'impartialité du Quartet, surtout l'UGTT. Abbassi rebondit immédiatement en rappelant que le Quartet n'est pas un

simple passeur de messages, mais l'auteur d'une initiative, fondée sur les mandats précis donnés par les instances de chacune de ses composantes et que son rôle est de rapprocher les divers points de vue pour adopter le plan de sortie de crise élaboré. Toute son énergie était concentrée sur cet objectif, veillant à la cohésion de l'équipe et à la cohérence de la démarche.

Ceux qui ont participé aux réunions avec le Quartet témoignent de cette détermination d'Abbassi à faire aboutir le processus, en trouvant, si nécessaire, les aménagements demandés mais qui ne trahissent pas l'essentiel. Son expérience des négociations sociales, l'appui de sa propre centrale, l'UGTT, et de tous ses autres partenaires du Quartet forceront le respect de ses interlocuteurs, parmi les chefs de partis, au pouvoir et dans l'opposition. Tous se sont rendus auprès de lui, en entretiens restreints comme en réunions élargies. A tous, il a toujours

tenu le même langage, sans jamais se laisser prendre en défaut.

Souvent, les réunions s'éternisent, les passions s'attisent, les trappes s'ouvrent et se referment, mais le Quartet garde le cap. Entouré de Ouided Bouchammaoui, Abdessettar Ben Moussa et Fadhel Mahfoudh, Houcine Abbassi a fait de la patience, de la sincérité et du sens du compromis, une règle principale. La persévérance du Quartet et sa détermination ont fini par convaincre le mouvement Ennahdha, déjà ouvert à d'autres appels, à dire clairement oui !

Maintenant, tout commence ! L'étape qui s'ouvre ne sera pas exempte de tiraillements et de difficultés, tant ses décisions seront déterminantes pour le nouvel équilibre des forces qui naîtra des prochaines élections. La mission du Quartet est donc loin d'être terminée. Son rôle sera central pour la réussite de cette nouvelle phase. ■

ACCÉDEZ À UNE NOUVELLE PERSPECTIVE DE L'INFO

Leaders

sur iPhone, iPad et Android

Téléchargez gratuitement
l'application



Des pushes instantanés sur les dernières news

DÉPENSER (−) POUR EN AVOIR (+)
 =
FORD FOCUS



Photos non contractuelles

FORD FOCUS, L'ÉQUATION GAGNANTE

La voiture la plus primée de sa catégorie au meilleur prix,
 à partir de **45 600 DT TTC**

Une tenue de route irréprochable, une technologie de
 pointe, et une économie de carburant exemplaire.



ALPHA FORD CONCESSIONNAIRE AGRÉÉ ET SON RÉSEAU

Siège : Autoroute A1 - Sortie Hammam-lif, Mornag - Ben Arous

Tél. : +216 71 398 000 +216 71 398 166 - Fax: +216 71 308 401

Showroom du Lac : Limite du Boulevard B - Lotissement El Khalij - 1053 Les Berges du Lac

Tél. : +216 71 860 115 - Fax : +216 71 861 226

Agences : Hammamet, Mateur, Sousse, Kairouan, Sfax et Djerba.

Alpha Ford Tunisie

Go Further

Mettre fin à la «désunion nationale»



Par Mansour Moalla

Pourquoi nous sommes aujourd'hui en pleine confusion?

Nous sommes dans l'impasse parce que nous n'avons pas pris le bon chemin dès le lendemain du 14 janvier 2011. Nous nous sommes égarés dans les méandres de la politique politicienne et les turpitudes du «pouvoir».

Nous avons ainsi trahi – et le mot n'est pas trop fort – une révolution spontanée et innocente qui appelait et méritait une union nationale regroupant toutes les énergies du pays pour réaliser les objectifs de cette révolution, assurer la stabilité et la sécurité, éliminer tout extrémisme, relancer l'économie et donner de l'espoir aux personnes les plus démunies et les régions les plus défavorisées. Autant de défis qui auraient soulevé l'enthousiasme de la population, mobilisé ses potentiels de création et de développement et répandu la fraternité et le bonheur parmi les Tunisiens classés malheureusement aujourd'hui comme étant parmi les plus tristes et les plus malheureux sur cette planète. Il n'est que trop triste de voir ce pays qui a tout pour être prospère s'enliser dans l'impuissance et le déclin.

Il est en effet pénible de constater que nos dirigeants politiques ne parviennent pas, après des semaines et même des mois de conversations, de discussions et de négociations, à s'entendre sur une solution

satisfaisante de nature à mettre fin à la crise actuelle. Pourquoi ? Le gouvernement en place craint de perdre l'avantage du pouvoir pour sauvegarder ses chances de le garder le plus longtemps possible et réaliser ses propres objectifs. Il craint également d'être exposé ouvertement à toutes sortes de réactions hostiles.

L'opposition n'accepte plus un gouvernement partisan qui n'hésitera pas à mobiliser les instruments du pouvoir pour gagner de futures élections et pense qu'on risque d'aggraver la situation du pays si de telles élections sont «manipulées».

Le progrès réalisé et le compromis trouvé résident dans la constitution d'un gouvernement non partisan composé de personnes indépendantes et compétentes pour assurer la dernière phase de la période transitoire dans la confiance et la sérénité.

Et malgré ce progrès, on piétine. On se dispute sur les détails. Or les détails deviennent importants et il faut en tenir compte : ils doivent être étudiés sereinement au sein d'un organisme ad hoc susceptible de rassurer toutes les parties en cause.

On a suggéré à cet effet la création d'une Haute instance politique nationale composée des représentants au niveau le plus élevé des partis de la Troïka et de l'opposition ainsi que des dirigeants des institutions de la société civile dont les syndicats des employeurs et des salariés. Cette haute instance exposée au détail dans le journal *Le Maghreb* du mardi 3 septembre 2013 aura pour mission de traiter les problèmes politiques dont la constitution de la loi électorale, les élections et de procéder à la constitution du nouveau gouvernement indépendant qui aura pour tâche de traiter les problèmes de sécurité et ceux concernant les questions économiques et sociales.

Les deux organismes se concerteront pour réfléchir sur les meilleures solutions à adopter pour faire face à leur mission. Ce sont deux organismes permanents qui siègeront jusqu'aux élections dont ils doivent assurer le déroulement dans les meilleures conditions pour éviter toute contestation.

L'essentiel est là. Les décisions de ces deux organismes pourront être adoptées par l'ANC étant donné leur élaboration par les principaux partis et institutions représentés à la Haute instance. Celle-ci et le gouvernement indépendant constitueront ainsi un «Conseil de la République» qui assurera le rôle de l'ANC au point de vue législatif et réglementaire. Le Conseil de la République désignera un président, personnalité indépendante, qui assurera la fonction de chef de l'Etat. On pourra fonctionner ainsi en

attendant la promulgation de la constitution de la loi électorale et des autres textes relatifs au domaine politique. Ce dispositif est nécessaire pour réussir cette dernière phase de la transition démocratique. Et en effet, un gouvernement de «technocrates» risque d'échouer s'il n'est pas soutenu par les forces politiques. Il faut impliquer ces dernières et la Haute instance permettra de le faire. On évitera ainsi toute exclusion et toutes les parties concernées pourront participer à la gestion des affaires du pays. Ce travail en commun permettra le rapprochement des points de vue et l'établissement progressif de la confiance entre les dirigeants et nous évitera l'échec de la division et de la désunion.

Ce même dispositif permettra de préparer la suite du processus après le déroulement des élections. Celles-ci ne doivent pas rétablir la division et la discorde dont le pays a souffert depuis le 14 janvier 2011. Aussi la Haute instance politique nationale, le gouvernement non partisan et le Conseil de la République qui les réunit doivent préparer les conditions de l'établissement de cette union nationale qui aurait dû gouverner le pays et qui aurait pu le sauver au cours des trente trois mois que nous avons gaspillés en querelles et conflits inutiles. Des élections traditionnelles conçues pour dégager une majorité et une opposition se détruisant mutuellement ne peuvent que maintenir et aggraver la désunion et la discorde. Le temps viendra où on pourra se le permettre avec moins de dégâts, lorsque le pays stabilisé et l'économie redressée le permettront. Ce qui demandera du temps et l'union de toutes les énergies. On ne répètera jamais assez qu'aucune fraction ou parti ne peut gouverner seul le pays.

Or on constate que les uns et les autres préparent fiévreusement de telles élections avec la ferme intention de combattre et d'éliminer l'autre. Les responsables politiques doivent y réfléchir sérieusement avant de se lancer dans cette lutte fratricide. Et s'ils continuent comme ils le font jusqu'ici à s'affronter, ils ne pourront plus demander à la population de garder le calme et la sérénité comme ils ne peuvent empêcher le pays de s'agiter et la situation générale de se dégrader.

Il est temps que l'on prenne conscience de cette nécessité, devenue urgente, de l'union nationale, qui constitue le moyen le plus efficace pour sauver le pays. Je l'ai dit depuis mars 2011. Je ne cesserai pas de le répéter. Les faits me confirment dans cette obstination. A situation exceptionnelle comme celle que nous vivons depuis janvier 2011, il faut une solution exceptionnelle comme l'union nationale. ■

M.M.

RESTONS **PROCHES** MÊME QUAND VOUS ÊTES LOIN...



La TFBank, votre banque ici et là bas, met à votre disposition des solutions bancaires pour vous accompagner dans tous vos projets en France et en Tunisie.

Agence du siège

19, rue des Pyramides 75001 Paris
Tél. +33 1 53 45 30 30 - agencedusiège@tfbank.fr

Agence Paris-Belleville

26-28, boulevard de Belleville 75020 Paris
Tél. +33 1 43 66 60 81 - agencedeparis@tfbank.fr

Agence de Marseille

20, boulevard d'Athènes - 13001 Marseille
Tél. +33 4 91 50 71 21 - agencedemarseille@tfbank.fr

Agence Internationale de Tunis

Angle Avenue Mohamed V - Rue 8006 - Montplaisir - 1002 Tunis Belvédère
Tél. +216 71 950 100 - agencedetunis@tfbank.fr

**TF Bank**
TUNISIAN FOREIGN BANK

www.tfbank.fr

Partenaire de vos ambitions.

23 Octobre 2013



Ennahdha partira
quand même
**Faute de n'avoir
pas choisi
à temps de rester**



Par Habib Djalal

Aujourd'hui, le mouvement Ennahdha, pour avoir choisi de gouverner et de se nicher dans les organes vitaux de l'Etat, alors que le scrutin du 23 octobre l'a porté au pouvoir seulement pour rédiger une constitution «révolutionnaire» et préparer les prochaines élections, risque de compromettre son avenir politique ou d'entraîner le peuple, qui craint pour sa survie et celle de ses enfants, dans un cycle de violence généralisée. ■■■



Parlons vrai
**Vous me dites que les jeunes
 peuvent être autonomes?**
 C'est vraiment **TOP!**

Avec l'Offre Etudiants UBCI, vous bénéficiez du **Pack VITAVI** (Compte, carte bancaire, accès UBCINET) à un tarif réduit et d'un **CrédiEtudes** pour financer vos études supérieures privées en Tunisie.



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
 الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque d'un monde qui change



UBCI-Groupe-BNP-PARIBAS



Centre Relations Clients
 Appelez-nous au :
 70 000 050



Site web :
www.ubci.tn

■ ■ ■ On a tout lu et entendu sur les torts du pouvoir en place. Il resterait toujours à souligner cette étrange politique qui consiste à ne pas vouloir s'inscrire dans le contexte de crise profonde qu'il a lui-même créée et à refuser de faciliter les rapprochements et les compromis sociopolitiques nécessaires à la résorber. Car sous-estimer le top «prismatique» d'une crise politique aujourd'hui généralisée, c'est se voiler la face et fuir ses responsabilités. Ignorer les risques qui pèsent sur l'économie et les finances du pays ne suffit pas à éviter une faillite jugée inéluctable et qui menace de balayer toutes les positions acquises par le mouvement Ennahdha et de le mener au naufrage. Faire le lit du terrorisme et ses prédicateurs ne fait que précariser la légitimité de ceux-là mêmes qui gouvernent aujourd'hui le pays. Ramener les objectifs de la révolution à un projet de société archaïque «*ikhouanisée*» coupée de ses racines historiques locales relève d'un sectarisme religieux anachronique et sans perspective. Enfin, persister à réduire les Tunisiens, hommes de culture, journalistes, opposants politiques, défenseurs de la modernité et des droits de l'homme ou simples citoyens à des mécréants, communistes sans foi, libertaires séditieux ou contre-révolutionnaires comploteurs, est une supercherie qui ne résistera pas à la physique du temps.

Mais plutôt que d'analyser les raisons profondes d'une crise révélée au grand jour par les événements d'Égypte et par l'assassinat politique de feu Mohamed Brahmî, demandons-nous quels jeux de stratégie et quels scénarios sont mis à l'épreuve face à cette crise.

Sans entrer dans les détails, il conviendrait de ramener les jeux de stratégie qui agitent la scène politique à quatre scénarios qu'on peut grouper en deux binômes, à l'origine de deux bras de fer successifs :

- Le premier scénario, celui du mouvement Ennahdha, consiste à refuser d'admettre ses échecs, à s'accrocher au pouvoir et à ignorer les revendications exprimées par les organisations nationales, les partis politiques, la jeunesse tunisienne (Tamarrod), les femmes libres (Harayer Tounès) et plus généralement

la société civile. La mise en œuvre de cette stratégie dépendrait de trois conditions :

1. Redonner la vie à une ANC amputée d'une soixantaine de ses membres et séparée de sa tête ;
2. Arranger à sa convenance la constitution ainsi que la composition de la haute instance électorale et le code électoral.
3. Mettre fin au «sit-in du départ» organisé par ceux qu'on qualifie de comploteurs contre-révolutionnaires, ennemis de la légitimité et partisans du vide institutionnel et de l'anarchie.

En réalité, aucune de ces conditions n'est réalisable dans un contexte économique et sécuritaire désastreux. Dangereux pour le pays, ce scénario l'est aussi pour celui qui l'adopterait unilatéralement et l'imposerait de manière coercitive à toutes les forces politiques du pays.

- Le deuxième scénario pousserait le mouvement Ennahdha à reconnaître ses échecs, à accepter dans l'immédiat la formation d'un gouvernement de compétences nationales non partisans, à mettre fin au mandat des constituants pour avoir failli à leurs engagements vis-à-vis du peuple. Les modalités constitutionnelles et juridiques seraient immédiatement fixées de manière consensuelle pour assurer la continuité de l'Etat et l'impartialité de ses institutions. Ainsi la légitimité (déjà perdue) donnerait lieu à une union nationale consensuelle. Après quoi, le nouveau gouvernement aura la charge de conduire les affaires courantes et d'assurer la logistique électorale une fois le projet de constitution remanié et finalisé par un comité d'experts et soumis enfin à l'approbation du peuple dans les meilleurs délais.

En clair, ce scénario défendu par la société civile et les partis de l'opposition amènerait Ennahdha à signer son acte de décès politique et aboutirait au démantèlement de ses structures, acculées tôt ou tard à répondre des faits et gestes accomplis depuis son accession au pouvoir. Assimilé par Ennahdha à un coup d'Etat (à l'égyptienne), ce choix préfigurerait la fin de l'Islam politique en Tunisie et probablement dans l'ensemble

des pays formant l'arc (géopolitique) «*Ikhouani*» allant du Maroc à la Turquie. Ces deux scénarios, aujourd'hui dépassés, prévalaient en fait à un moment où l'Égypte risquait de sombrer dans la guerre civile. Fort heureusement, l'initiative parrainée par l'UGTT a mis fin à ce premier bras de fer qui va évoluer vers un deuxième, mettant en jeu deux scénarios dérivés, apparemment plus conciliants.

- Issus du deuxième scénario, le troisième cède à la non-dissolution de l'ANC mais exige la démission immédiate du gouvernement actuel et la limitation des prérogatives et de la durée de vie de l'ANC qui devrait compter, dans l'élaboration de la loi fondamentale, sur un comité formé d'éminents experts constitutionnalistes. Apolitique mais doté de toutes les prérogatives d'un gouvernement fort, le nouveau cabinet est censé, entre autres tâches, conduire le pays à des élections libres et transparentes, avec obligatoirement la remise en question des désignations partisans des hauts cadres de l'Etat. Les contours de la troisième et dernière période transitoire devraient être définis rapidement par consensus après la démission de toute l'équipe gouvernementale en place qui assurera la gestion des affaires courantes jusqu'à la formation du nouveau gouvernement. Plus conciliant, ce scénario élaboré par le quartet formé par le syndicat (UGTT), le patronat (UTICA), la Ligue tunisienne des droits de l'homme et l'Ordre des avocats a bénéficié des faveurs de la quasi-totalité des acteurs politiques et associatifs, et tout particulièrement du Front du salut national groupant les deux principaux partis de l'opposition.

- Concocté par Ennahdha qui a accepté formellement l'initiative du quartet comme point de départ à une sortie négociée de la crise, le quatrième scénario prévoit la formation d'un gouvernement de compétences nationales après qu'un consensus sera trouvé autour de la constitution, de l'instance supérieure électorale et du nouveau mode électoral. En attendant la formation du nouveau gouvernement dont les prérogatives seront limitées à l'organisation logistique des élections (gouvernement électoral ?!) ainsi qu'à la gestion de l'épouvantable bourbier ■ ■ ■

■ ■ ■ économique et sécuritaire qui lui sera légué par la Troïka, l'ANC, bien qu'amputée d'une partie de ses membres, s'acquittera, comme si de rien n'était, de ses tâches constitutionnelles, législatives et du contrôle du gouvernement et, à ce titre, se réservera, logiquement, le droit de le dissoudre, sinon de le paralyser. La nouvelle équipe (de technocrates) ne sera pas à l'abri d'une motion de censure au cas où il contrarierait la majorité des constituants, notamment en ce qui a trait aux désignations administratives partisans déjà opérées. Il est clair que ce scénario autorisera le mouvement Ennahdha à ne pas quitter le pouvoir avant d'avoir accompli la mission pour laquelle il a été élu, c'est-à-dire avant d'achever l'œuvre constitutionnelle qui pérennisera un tant soit peu son projet. Il lui permettra de rester dans le champ politique de manière à préserver les positions acquises sur le terrain par un travail soutenu d'infiltration, et ce en prévision des élections à venir, et enfin de se mettre à l'abri des poursuites susceptibles de le neutraliser ou de l'anéantir (thèse du complot à l'égyptienne). En vérité, la peur de vivre une fin tragique comparable à celle connue par les Frères musulmans d'Égypte a poussé le leader du mouvement à assurer lui-même le service de la barre, dans l'espoir de se maintenir à flot, sans porter préjudice au mouvement et, en même temps, au réseau mondial des Frères musulmans. Prêt à sacrifier au besoin des alliés inutiles ou encombrants, et disposé à se rapprocher de son vrai rival, favori des intentions de vote et bon rassembleur, Ennahdha tente tantôt de diviser le Front du salut national et le quartet, tantôt de les discréditer.

Mais la principale manœuvre consiste à déplacer le deuxième (et dernier) bras de fer (qui se situe à la croisée du troisième et quatrième scénario) du champ de l'exigence politique d'un départ immédiat et inconditionnel (temps court), à celui de la négociation favorable au maintien (temps long). Alors, tant mieux si pour Ennahdha les négociations échouent : l'improductivité des médiateurs et de l'opposition les discréditera et le pouvoir n'y laissera que peu de plumes. En fait, Ennahdha résiste au départ ; refuse le départ. Mieux encore, l'enjeu est de se maintenir au pouvoir avant et après les élections. Le durcissement à l'adresse des médias, la poursuite des désignations partisans, les diversions créées

occasionnellement autour de la montée du terrorisme et de la reprise des combats à Chaambi apportent la preuve qu'aucune médiation, aucun compromis, maintenant et à l'avenir, ne seront acceptés. En l'absence d'un Al Sissi ou équivalent, Ennahdha voit mal comment on pourrait la pousser vers la sortie ; d'autant que la pression de la rue ne parvient toujours pas à déranger un pouvoir visiblement plus sensible aux intérêts de la confrérie qu'aux aspirations du peuple. A vrai dire, on a rarement vu un pouvoir politique se lancer dans un paradoxe aussi surprenant que stérile. La voracité de ceux qui le détiennent aujourd'hui dans notre pays et leur mépris de l'autre, mort (pour la partie) ou vif, les ont réduits à l'isolement politique. Or, quand on est seul contre tous, penser pouvoir réussir son projet (1/ sans la classe laborieuse structurée par l'UGTT, 2/ sans le patronat réuni autour de l'UTICA, 3/ sans les élites intellectuelles, 4/ sans la société civile, 5/ et sans les partis politiques libéraux et progressistes) n'est qu'une chimère. Penser pouvoir faire voter une constitution digne du peuple et de sa révolution par une ANC qui marche sur une seule jambe est une erreur monumentale. A moins que l'on compte instaurer un régime dictatorial centralisateur.

Pourtant, le chef du parti et sa hiérarchie, jusqu'ici disciplinée, tentent de gagner du temps dans l'espoir que la grogne populaire s'apaise, que les bras des manifestants tombent, que les médiations s'effritent, que les médias se lassent, que l'unité de l'opposition se disloque, que l'initiative du quartet échoue contre l'intransigeance et l'obstination, et que de nouvelles initiatives sans envergure ou plans parasites naissent et meurent sans créer de vagues. En définitive, la grande question que posent aujourd'hui tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans le mouvement Ennahdha est la suivante : Ennahdha, partira, partira pas ? La réponse n'est pas simple même si l'islamisme politique est d'ores et déjà condamné à partir. Or la stratégie apparente de la majorité au gouvernement est, ni plus ni moins, le maintien de « la légitimité » jusqu'à la fin de la mission de la Constituante, juste à la veille du démarrage du processus électoral. Peu importe le « B souverain » et ses perspectives négatives, la cherté de la vie, le stress social et la marginalité, l'extra-légalité dans tous ses états, l'insécurité

des citoyens et le harcèlement des leaders d'opinion et des militants. Pour une fois, la stratégie apparente du mouvement Ennahdha n'est pas très éloignée de sa stratégie latente, celle qui consiste à se maintenir au pouvoir le plus durablement possible et à n'importe quel prix et ce afin de réaliser un projet de changement social fondé sur les préceptes d'un Islam politique importé. Pourtant, en dehors de la citadelle nahdhaouie, le départ du gouvernement actuel est jugé nécessaire au redressement de l'économie, au rétablissement de la concorde sociale, à la sécurité de la population et du territoire. La bonne transition qu'assurera un cabinet indépendant dirigé par un chef de gouvernement apolitique, de préférence un financier chevronné, seule compétence adaptée au contexte, ouvrirait la voie vers un cycle démocratique pérenne. Sans renier le droit d'Ennahdha à l'existence, les Tunisiens, rongés d'inquiétude, ne souhaitent pas que le départ de son gouvernement soit provoqué par un nouveau désastre sécuritaire ou par la faillite de l'économie et l'asphyxie financière de l'Etat. Ce scénario de l'extrême, produit de l'obstination et de la déraison, serait le cinquième qui s'ajouterait aux précédents et qui pourrait conduire à l'explosion sociale et à toutes les formes de violence et d'ingérence. A moins qu'un marché secret, béni par les chancelleries occidentales, ne soit conclu entre les principales forces rivales. A moins que la Troïka et surtout Ennahdha ne perdent leur cohésion suite aux divergences internes et aux défections, au point d'accepter la feuille de route du quartet dans son intégralité. Quoi qu'il en soit, ce pouvoir, qui n'a rien fait pour rester, fait tout maintenant pour ne pas partir. Mais les temps sont parfois détestables. Il partira quand même, faute de n'avoir pas choisi, à temps, de rester.

Aujourd'hui, et après plus de deux mois de tractations, le mouvement Ennahdha a fini par comprendre que dans tous les cas de figure et quel que soit le scénario envisagé, son intérêt est d'accepter et de signer la feuille de route du quartet et de s'associer courageusement à l'œuvre salutaire portée par toutes les forces politiques et civiles du pays et qu'il était le seul à rejeter obstinément. Ce choix est en fait le seul scénario qui permettra à Ennahdha de partir sans « périr ». ■

H.D.

Pack Assurance Etudiant à l'Etranger

Assurez votre enfant à l'étranger avec le Pack Assurance Etudiant de MAGHREBIA...

- Couverture médicale optimale
- Prise en charge des frais médicaux
- Assistance et transport médical d'urgence

... Et votre tranquillité est assurée !





La divine surprise ou la voie de la sagesse

Nous assistons depuis plusieurs semaines à un jeu, s'il n'était pas dangereux aurait été puéril et enfantin.



Par Radhi Meddeb

Depuis l'assassinat de Chokri Belaïd, le pays vit dans un profond malaise que la lenteur et les multiples diversions des constituants ont entrete nu, que les événements de Chaambi ont renforcé et auquel l'approfondissement de la crise économique a apporté une couche supplémentaire de grisaille. Le lâche assassinat de Mohamed Brahmi, perpétré le jour même de la fête de la République, a été la goutte qui a fait déborder le vase du ras-le-bol national. Depuis, le pays a plongé dans une profonde crise politique et institutionnelle, opposant deux camps, aussi sûrs l'un que l'autre de leur bon droit et de la légitimité de leur positionnement, versant dans l'excès et refusant le dialogue et le compromis. Aux propositions initiales ou amendées des organisations nationales assurant le pilotage du dialogue entre la Troïka d'un côté et le Front du salut de l'autre,

les deux protagonistes soufflent le chaud et le froid, assurent adhérer aux initiatives du Quartette pour, tout de suite après, les soumettre à diverses conditions les vidant immédiatement de toute substance. Ce jeu relève éminemment de la tactique. Il semble manquer sérieusement de vision stratégique. Les intérêts partisans, les ego démesurés, les calculs de chapelles et les agendas personnels sont au cœur des fausses et des vraies négociations. Seule la Tunisie est absente et l'intérêt général est resté au placard.

Pendant ce temps-là, la confiance s'érode, les investisseurs internationaux se détournent ou quittent le territoire, ceux locaux s'internationalisent et investissent ailleurs, l'inflation caracole, le chômage s'approfondit, mais aussi le double déficit budgétaire et de la balance des paiements, la Caisse générale de compensation

explose, les régions intérieures se marginalisent encore plus et le peuple n'en finit pas de souffrir. La sortie de ce tourbillon infernal exige des concessions de la part des uns et des autres. Le compromis passe par là et le salut du pays aussi. Ce dernier ne viendra pas de l'extérieur. *«Les gens de La Mecque sont mieux à même de connaître ses méandres».*

Et comme on ne prête qu'aux riches, il revient à Ennahdha de prendre l'initiative, de rendre publics les arbitrages qui semblent avoir déjà été conclus en matière de Constitution, avec un renforcement des libertés, une formulation consensuelle de l'article 141, de vraies nouvelles dispositions transitoires et l'acceptation de confier le projet de Constitution à un groupe d'experts pour l'expurger de toutes les ambiguïtés potentielles et lui conférer la clarté et la modernité qu'exigent l'histoire et l'ouverture de la Tunisie. Il revient également à Ennahdha et à son chef d'assumer la situation historique, d'acter la démission

du gouvernement et de mettre en place les conditions d'une transition démocratique sereine et rapide. Dans toute démocratie qui se respecte, l'incapacité d'un gouvernement à assurer la protection physique de ses populations et plus particulièrement d'un élu du peuple entraîne de facto sa démission. La situation est encore plus flagrante en Tunisie avec l'avertissement préalable de la CIA et l'absence de toute mesure préventive qui aurait pu éviter le pire. Face à une telle situation, le gouvernement était au mieux incompetent, au pire complice. La démocratie exige qu'il parte, indépendamment de ses réussites ou de ses échecs sur tous les autres plans. La transparence et la sauvegarde des institutions exigent que cela se fasse vite. Il revient à Ennahdha et à son chef de faire la preuve que leur parti a fait sa mue sur la voie de la démocratie, qu'il accepte les règles du jeu en toute transparence et en toute responsabilité. Quelle leçon Ennahdha donnerait alors aux Tunisiens et au reste du monde ?

Mais la responsabilité de sortie du bourbier actuel n'incombe pas qu'à la seule Ennahdha ni à même à la Troïka réunie. L'opposition a la partie belle d'exiger la démission du gouvernement sans garantie ni contrepartie. L'expérience montre que pour qu'une négociation ait des chances d'aboutir, une partie ne doit jamais acculer l'autre à l'humiliation ou au désespoir. Ennahdha ne quittera pas l'exécutif si elle ne dispose pas de garanties fortes qu'elle n'en sera pas définitivement exclue, que des mesures de rétorsion ne seront pas mises en œuvre à son encontre, bref que le syndrome égyptien ne scellera pas son sort. Elle n'acceptera pas non plus d'être la seule composante de la Troïka à quitter le pouvoir, alors qu'elle en est la colonne vertébrale. La responsabilité est donc aussi celle de l'opposition qui devra permettre une sortie négociée et honorable pour tous. Ce serait là une divine surprise que nous réserveraient les deux principales parties au débat. ■

R.M.

L'allié de votre succès depuis 20 ans



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.

20
ANS

20 ans de leasing au service
des professionnels



Plus qu'un leasing...

Des lendemains heureux.



Y croire enfin.

La vie est faite de merveilleux moments. Faites les bons choix. Avec QNB, la plus grande banque du Moyen Orient et d'Afrique du Nord à vos côtés, vous pouvez enfin dire adieu à vos peurs et recommencer à croire en vos rêves.

Afrique . Asie . Europe . Moyen-Orient qnb.com.qa

A L B U M

2 0 1 1

23

OCTOBRE

2 0 1 3

Le dimanche 23 octobre 2011 restera inoubliable pour des millions de Tunisiens.

Sous un soleil de plomb, ils ont dû attendre de longues heures pour pouvoir accéder aux isolements, exercer pour la première fois, en toute liberté, leur droit de vote. Ils y ont tellement cru, un grand espoir les emportait.

La révolution a ouvert devant eux la voie de toutes les espérances. Le doigt marqué à l'encre bleue, ils tenaient le sceau de la délivrance, le rêve du meilleur.

Deux ans après, qu'en est-il ? Quelles images fortes sont restées gravées dans la mémoire ? Album photo, pour ne pas oublier.

Photos Mohamed Hammi, DR



23 octobre 2011 : Premières élections libres de l'histoire du pays



23 octobre 2011 : Un signe de fierté



21 novembre 2011 : Accord conclu, fonctions réparties



22 novembre 2011 : Séance inaugurale à l'Assemblée nationale constituante



13 décembre 2011 : Passation Mebazaa-Marzouki à Carthage



26 décembre 2011 : Passation Jebali -Essebsi à la Kasbah



20 mai 2012 : Premier rassemblement d'Ansar al-Sharia à Kairouan



14 septembre 2012 : Attaque de l'ambassade américaine



27 novembre 2012 : Siliana, victimes de la chevrotine



1er décembre 2012 : Longue marche de protestation à Siliana



6 février 2013 : Assassinat de Chokri Belaid



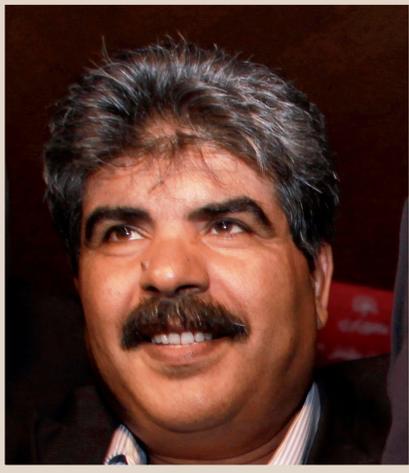
19 février 2013 : Démission de Hamadi Jebali



14 mars 2013 : Passation Jebali-Laarayedh à la Kasbah



17 mai 2013 : Ghannouchi-Essebsi, reprise de contacts



25 juillet 2013 : Assassinat de Mohamed Brahmi



27 juillet 2013 : Des élus de l'opposition se retirent de l'ANC



29 juillet 2013 : 8 soldats sont tués dans une embuscade près de Chaambi



13 août 2013 : La femme toujours en première ligne



16 septembre 2013 : Zied El Hani, un autre symbole du combat pour la liberté de la presse

COTUNACE

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur

LEADER DE L'ASSURANCE CRÉDIT



COTUNACE

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur



Le monde à votre portée... nous vous l'assurons

NOS NOUVEAUX SERVICES

- Assurance des Lettres de Crédits (L/C)
- Assurance des Investissements
- Assurance Crédit acheteur
- Assurance des Ventes locales

Siège Social

14, rue Borjine (ex 8006) Cité Montplaisir 1073 - Tunis

Tél. : (216) 71 908 600 - Fax : (216) 71 909 439

Email : info@cotunace.com.tn - Site Web: www.cotunace.com.tn

Mais que savent donc les Américains?



Par Walid Bel Hadj Amor

L'administration sécuritaire tunisienne savait et pouvait empêcher l'assassinat de Mohamed Brahmi, elle n'en a rien fait. Pour moins que cela, sous d'autres cieux, il y aurait eu des démissions en série, car le traitement réservé à cette information est pour le moins irresponsable, et il y a là non-assistance à personne en danger.

Laissons l'enquête suivre son cours et on verra bien où cela nous mènera, même si je doute que l'on sache un jour toute la vérité sur cette affaire. Lorsque la responsabilité est partagée, diluée, il est rare que la vérité triomphe. Trop d'intérêts imbriqués, trop de personnes directement impliquées, trop forte collusion entre le politique et l'administration.

Pour autant, les Américains savaient que Mohamed Brahmi était menacé, et savaient donc probablement par qui. Il ne faudrait pas rajouter à l'irresponsabilité la naïveté de penser qu'il s'agit là d'une information fumeuse glanée par hasard. Les Américains ont à leur disposition des moyens d'écoute connus, mis en place depuis quelques années et qui ont déjà déclenché quelques scandales retentissants.

La question qui est donc posée est de savoir ce que les Américains savent vraiment, et si notre administration a demandé l'ensemble des informations disponibles auprès de la CIA, qui devraient permettre de remonter la filière jusqu'au commanditaire, s'il est démontré qu'il est effectivement recherché.

Nombreux sont ceux qui mettent en cause le gouvernement et l'accusent d'être le commanditaire de l'assassinat. Peut-être bien, mais je crois surtout, comme pour l'embuscade de

Chaambi, que le citoyen est aujourd'hui confronté pour la première fois aux limites de l'administration sécuritaire, qu'il a toujours voulu croire efficace et compétente. Elle disposait peut-être de plus de moyens sous la dictature, mais pour autant elle souffre des mêmes maux que l'ensemble de l'appareil d'Etat.

Toute cette affaire démontre, si besoin est, que notre administration ne dispose ni des moyens ni des ressources nécessaires pour effectuer correctement son travail. De nos jours, avec des moyens basiques, il ne faudrait que quelques minutes à quiconque pour traduire, au moins approximativement, un texte en anglais. A notre administration sécuritaire, il aura fallu quelques jours. Cela pose le problème de la compétence de l'administration tunisienne et sa capacité à faire face aux enjeux de la démocratie, mais pas seulement, car ça pose aussi le problème de l'indépendance de l'administration par rapport au pouvoir politique. Sa capacité à assumer sa mission en toutes circonstances, indépendamment des politiques en place. La plus grande forme de corruption de l'appareil administratif est celle qui consiste à le mettre au service de l'appareil politique, et de ses ambitions partisans.

Cette tendance est générale, et tous les politiques sont régulièrement tentés d'accaparer l'appareil administratif et

de l'instrumentaliser, et c'est à l'administration de s'y refuser. Les gouvernants actuels ont ainsi trouvé un appareil rodé, certes un peu usé, mais il suffisait de changer quelques pièces bien choisies, quelques relais, quelques roulements, d'en modifier le sens de rotation, et il se mettrait aussitôt à obéir à la voix de son nouveau maître.

L'habitude et le politiquement correct requièrent, en Tunisie, que l'on encense notre administration en toutes occasions. Pensez donc, depuis la révolution tous les services ont continué à fonctionner, et l'administration a maintenu le pays en ordre de marche, ce qui n'est pas le cas de la Libye vous dira-t-on. Oui, mais c'était aussi le cas en Egypte, au Mali ou en Côte d'Ivoire pendant des mois de guerre.

La Tunisie a une économie fortement étatisée, et fortement réglementée, ce qui confère à l'Etat un rôle déterminant et prééminent dans l'économie, tant au niveau de la production que de l'investissement. Mais en l'absence d'institutions fortes et transparentes, l'Etat devient une notion floue, qui ne s'exprime qu'à travers la puissance publique, donc l'administration. L'administration tire aujourd'hui son pouvoir non pas de sa compétence à gérer les affaires publiques, mais du cadre réglementaire foisonnant et de l'empilement des procédures, autorisations et autres agréments, qui handicapent l'économie, mais qui surtout confèrent à l'agent public un pouvoir discrétionnaire source de dépassements, de harcèlements et de corruption. L'administration devient ainsi la loi. Or l'administration publique est un vecteur important de la démocratie et de la citoyenneté, et elle doit être le garant de l'indépendance des institutions, de leur transparence, en s'appuyant sur un corps compétent, incorruptible et moderne.

Dans une république citoyenne, l'administration est au service des citoyens, elle a pour rôle de conduire les affaires publiques et d'assurer l'équité de traitement entre les différentes composantes de la société, personnes physiques ou morales, associations et organisations de la société civile. En démocratie, le pouvoir politique donne les orientations, réforme les lois, et l'administration les applique, et les fait appliquer sans zèle ni laxisme, mais avec autorité et indépendance. Nous sommes bien loin de ce schéma en Tunisie, où l'administration n'agit plus que sur instructions. Parfois, sur simples instructions verbales, comme ce fut le cas dans cette affaire des autorisations de voyage des femmes de moins de 35 ans. Comment garder confiance dans une administration qui ne sait plus ce qu'elle fait, ni pourquoi elle le fait ?

Au cours des dernières décennies, la Tunisie a connu une perte de compétence de l'administration. Incapable d'attirer les talents, l'administration tunisienne a perdu (en efficacité), du terrain dans tous les secteurs, y compris celui sécuritaire. Si l'armée et la police recrutaient parmi les meilleurs bacheliers et universitaires, cela se saurait. Les retards accumulés dans l'introduction des technologies de

l'information et de la communication, et dans la mise à niveau des processus de management ont contribué à une détérioration notable de la qualité des services publics. L'administration, qui devrait être le thermomètre de la politique, doit disposer des moyens nécessaires pour mesurer et piloter la performance économique et sociale des politiques publiques. Elle doit divulguer l'information et la mettre à la disposition des citoyens dans un souci de transparence, mais aussi parce que l'ensemble de l'appareil institutionnel doit rendre des comptes aux électeurs et contribuables que nous sommes.

Mais voilà, la dictature a gangrené l'administration, sapé ses fondements et l'a détournée de son rôle. Rompre avec les pratiques anciennes ne sera pas facile, et les citoyens le savent bien. La Tunisie a dégringolé de la 39ème place en 2005 à la 75ème en 2012 dans le classement des pays, selon l'indice de perception de la corruption, édité chaque année par Transparency International. Dans le même temps, un pays comme le Rwanda faisait le chemin inverse passant de la 83ème à la 50ème place, une performance reconnue mondialement, et un pays qui continuera sûrement à progresser au cours des prochaines années, inscrivant la corruption, sous toutes ses formes, comme une priorité nationale. Il serait temps de faire le bilan de la contribution de l'administration publique aux années de dictature. Une administration aux ordres, qui n'a pas hésité, entre police et justice d'abord, mais aussi bien au travers de nombreux autres organes locaux et nationaux, de servir les passe-droits, d'octroyer des avantages illégitimes, et de baliser le chemin aux groupes mafieux.

La corruption est l'un des principaux freins au développement, elle détruit les fondements de l'Etat, de la société et pollue la démocratie quand elle existe. La corruption conduit à la mauvaise gestion des ressources publiques, elle fausse la concurrence, dérègle le commerce et sape l'investissement à travers les distorsions qu'elle introduit sur le marché en général. Sans une lutte féroce contre la corruption, il est difficile d'imaginer un redressement économique et social, quels que soient les gouvernements et les politiques mises en œuvre. Mais on découvre aussi aujourd'hui que la corruption de l'administration risque de remettre en cause la sécurité des Tunisiens et leur intégrité. La souveraineté d'un Etat s'appuie concrètement sur sa capacité à défendre ses frontières et ses citoyens, or le Tunisien doute de plus en plus de sa police et de son armée. Il est d'autant moins rassuré qu'il n'est pas convaincu de la stature du politique actuel, ni de sa fibre patriotique et souverainiste. Finalement, ce que les Américains savent vraiment sur les assassinats politiques n'a peut-être pas plus d'intérêt que cela (en dehors de celui de la recherche de la vérité), nous en savons assez sur ce qui nous guette, le gouffre est tellement profond. ■

W.B.H.A.

Mongi Marzoug

Bientôt la Tunisie, une plateforme numérique régionale

Près de deux ans après sa nomination à la tête du ministère des Technologies de l'information et de la Communication, quel bilan fait-il de son action et quelles sont ses ambitions pour ce secteur? Mongi Marzoug s'est confié à *Leaders*

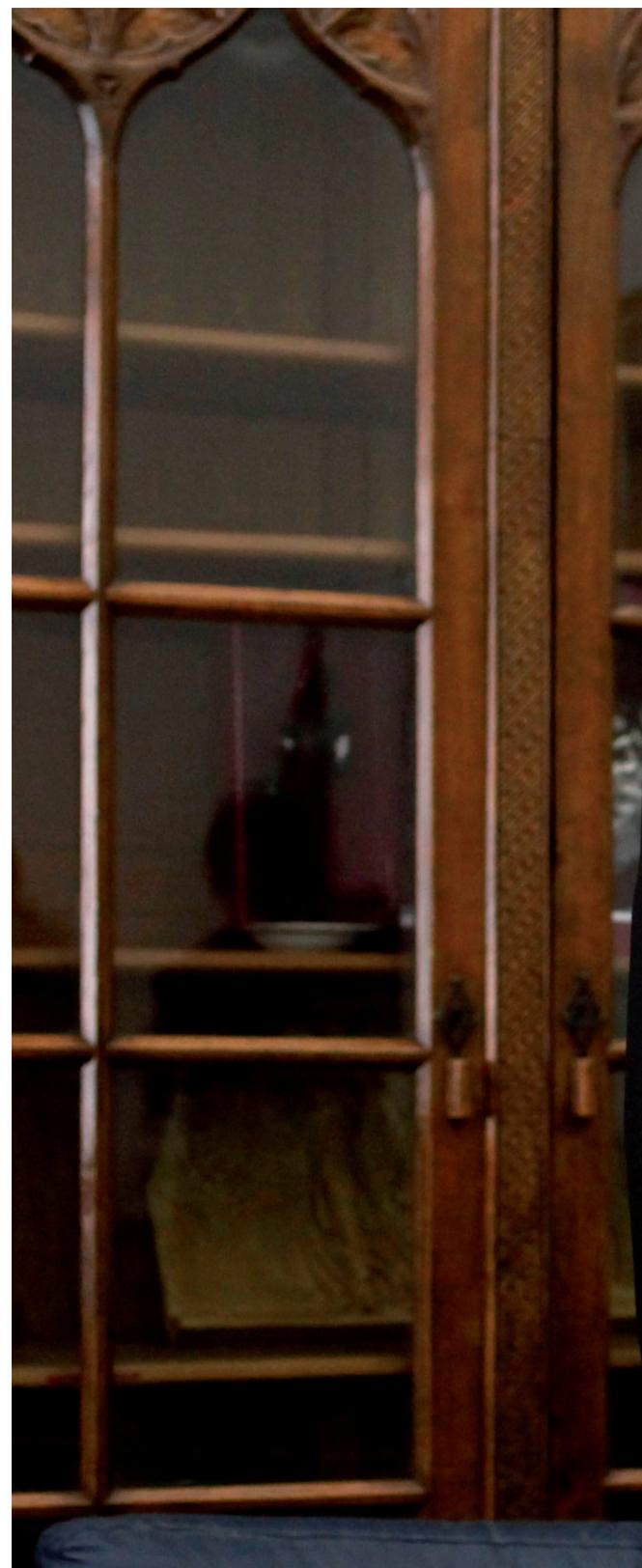
Conversion des fournisseurs de services internet en opérateurs virtuels offrant services de téléphonie mobile, fixe et voix, création, ce mois-ci, d'une nouvelle Agence technique des télécommunications qui se chargera notamment, sous contrôle de la justice, des questions relatives à l'interception légale des communications électroniques dûment décidées, portabilité des numéros de téléphone mobile et fixe dès 2014, lancement de la 4G des réseaux mobiles dès 2014 avec pleine utilisation des fréquences en 2015, migration vers la télévision numérique terrestre en 2015, aménagement des tarifs de diffusion en faveur des stations radio publiques et privées et mise en œuvre soutenue de la vision Tunisie Digitale 2018. Le ministre aligne ainsi une longue liste de projets qui se concrétisent.

Ses détracteurs le disent «autoritaire», «*beaucoup plus marqué par sa longue expérience internationale au sein de France Telecom Orange qu'imprégné du contexte tunisien*» et «*muré au sein de ses propres équipes*». Ils lui reconnaissent cependant compétence et ardeur au travail. Ce n'est

que depuis les derniers mois que le courant a le plus et mieux passé, affirment-ils. Pour tout commentaire, Mongi Marzoug s'en réjouit. A la tête de ce ministère depuis vingt mois, il estime avoir donné le maximum de lui-même et essayé de relancer ce secteur dans un moment très délicat de la transition démocratique. Le technocrate en lui s'est rapidement convaincu de l'importance de la dimension sociale. Il a en effet compris que rien ne peut se faire pour développer la technologie sans améliorer et consolider auparavant la situation sociale des équipes, restaurer la confiance mutuelle et remobiliser les énergies.

«Je laisse à mon successeur de grands chantiers déjà initiés»

Révision du code des télécoms (infrastructures optiques et opérateurs virtuels), octroi d'une troisième licence d'opérateur 3G, recentrage de la mission de l'Agence tunisienne de l'internet (ATI), création d'une agence technique des télécoms (ATT), renforcement des attributions de l'Instance nationale des télécommunications (INT), baisse des





tarifs d'interconnexion (-69% sur 2 ans) et des prix des communications mobiles, révisions et valorisation du plan national de fréquences, révision du modèle économique et commercial de l'Office national de la télédiffusion (ONT), lancement du service universel, et surtout mobilisation de toutes les parties en faveur d'une Tunisie digitale 2018 : pour Marzoug, les réalisations sont nombreuses. Et ce n'est pas fini. Il laisse à son successeur de grands chantiers bien préparés à parachever : la relance de la Poste tunisienne, l'accélération de la croissance des opérateurs de télécommunications, le lancement du paiement par téléphone mobile, la conversion des fournisseurs de services internet (FSI) en opérateurs virtuels (MVNO et FVNO) pour tout ce qui est lignes fixes, mobiles et voix, l'entrée en service de la portabilité des numéros de téléphone pour le mobile, puis le fixe, le passage à la télévision numérique terrestre (TNT), et surtout l'aboutissement de la vision Tunisie 2018.

Pour Mongi Marzoug, l'initiative prise par la Tunisie dès 1998 de tenir un sommet mondial de la société de l'information et sa réussite à obtenir l'accueil en 2005 de sa deuxième partie sont *«absolument grandioses»* et qu'il va falloir fructifier sans cesse. Cette démarche visionnaire doit consolider notre rôle pionnier et bien nous positionner dans les années à venir. L'objectif de la stratégie 2018, débattue longuement en juin dernier à Tabarka, est de nous y conduire. Dans l'immédiat, des actions concrètes sont à réaliser chaque jour encore davantage.

«L'essentiel, c'est la croissance des télécoms»

Au cœur de ce processus, la croissance des télécommunications. *«La 3G, rappelle-t-il, n'a commencé en Tunisie qu'en 2010 (et réellement et avec les 3 opérateurs qu'en 2012) et nous n'avons pas encore exploité tout son potentiel. La 4G ■■■*

■■■ est en route : le cahier des charges sera finalisé début 2014 et la pleine utilisation des fréquences sera effective en 2015. Entre-temps, l'expansion de l'internet à très haut débit s'accélère et le parc total de téléphonie mobile affiche plus de 13 millions de cartes SIM correspondant à plus de 8 millions d'utilisateurs. Il nous reste beaucoup à faire dans tout ce qui est m-payment, e-learning, e-government, confiance dans le numérique, et tout ce vaste potentiel qui s'offre à nous».

Le ministre Mongi Marzoug se garde bien de le dire, mais on comprend aisément que les banques doivent renoncer à toute résistance face au paiement par téléphone mobile. Elles craignent en effet qu'une partie des dépôts à vue qui entretiennent le premier matelas de leur rente ne soit concernée, si on développe le porte-monnaie électronique; mais à vrai dire, le risque est bien minime. Surtout si elles savent s'y impliquer en lançant sur le marché des produits appropriés reliés aux téléphones mobiles.

Convertir les FSI en opérateurs virtuels

D'autres opportunités sont actuellement ratées. Le cloud et les data-centers sont eux aussi un grand gisement de profitabilité qui demeure encore pénalisé par une bande passante, un hébergement à des coûts très élevés et un manque d'incitations appropriées. Du coup, au lieu de voir le nombre de data-centers locaux se développer, on assistera à une migration de nombre de clients vers l'étranger.

Il y a aussi la situation bien grave de certains FSI qui doivent évoluer pour éviter la fermeture. Faute de compétitivité avec les opérateurs de télécoms qui offrent des packages intégrés à des prix plus attractifs, ils sont voués à la perte de leur rentabilité. «Nous risquons de les voir mourir, c'est

pourquoi nous avons instauré dans le nouveau Code des investissements le statut de MVNO (Mobile Virtual Network Operator) et FVNO (Full VNO), c'est-à-dire des opérateurs virtuels qui peuvent développer tous les services de télécom, lignes mobiles, fixes, voix, internet, etc., sans être obligés de disposer de leurs propres réseaux ou d'avoir des fréquences radio. Le cahier des charges est finalisé. Il a été validé par le Conseil de la concurrence et transmis à l'approbation du Conseil des ministres, ce qui ne saurait tarder».

Portabilité des numéros mobiles et fixes en 2014

Le ministre Marzoug est conscient du statut indépendant que doit incarner l'Instance nationale des télécommunications (INT) dans l'accomplissement de son rôle de régulateur. Lorsqu'on évoque devant lui le blocage de certaines opérations marketing comme peuvent s'en plaindre tel ou tel opérateur, il affiche une position bien nette. «Le régulateur ne doit pas rentrer dans le détails des offres ■■■

«Et maintenant...»

Quelle sera sa destination, une fois sa mission terminée au sein du gouvernement? Mongi Marzoug n'hésite pas à y répondre. Pour le moment, il est à la barre et certainement pour encore des mois...



Dans ce bureau historique de l'emblématique bâtisse de la rue d'Angleterre, où l'avaient précédé d'illustres ministres politiques et autres (Abdallah Farhat, Rachid Driss, Mansour Moalla, Hassen Belkhoja, Sadok Ben Jemaa, etc.) et surtout de grands ingénieurs (Habib Ben Cheikh, Brahim Khouaja, Sadok Rabeh, Ahmed Friaa, Montasser Ouaili, etc.), Mongi Marzoug n'a pas eu le temps de promener son regard sur les magnifiques tapisseries d'art et œuvres de peinture qui l'ornent. Ce n'est qu'à la faveur de la visite que lui a rendue, début septembre dernier, l'ancien ministre Habib Ben Cheikh, qu'il s'y est attardé, découvrant ainsi une superbe tapisserie de Safia Farhat et des peintures d'Ali Bellagha, Aly Ben Salem et autres grandes signatures. Succombant à ces œuvres si talentueuses, elles vont certainement lui manquer dans sa nouvelle destination.

«Je suis issu de l'univers des opérateurs de télécoms et j'aurais grand plaisir à y revenir», nous dit Mongi

Marzoug, 52 ans, X, Sup^oTelecom Paris (1986). Eloigné de sa famille restée en France, il souhaite retrouver les siens, surtout les deux plus jeunes de ses enfants. Son fils aîné, déjà ingénieur Télécom Sud Paris, ex-INT, occupe un bon poste et sa fille, qui termine Sup^oElec, est promise à une belle carrière, les deux autres le réclament fortement. S'il ne connaît pas exactement son prochain point de chute, en Tunisie, en France ou ailleurs, il souhaiterait vivement qu'il lui permette à la fois de mettre à profit ses compétences en faveur d'un opérateur et de se rapprocher de sa famille. Bref, il garde toutes les options ouvertes. ■

Solution ERP

Business Analytics

Testing

Training

NSIS organise un séminaire
« Boostez votre business avec SAP »
en partenariat avec SAP Maghreb
Le 2 octobre 2013 à Tunis



Depuis son implantation en 2008 en Tunisie, **NSIS** s'est imposée comme l'acteur de référence sur la solution **ERP SAP ECC** en Tunisie et au Maghreb. **NSIS** a su gagner et accroître la confiance de ses premiers clients internationaux qui ont fait le pari réussi de faire intervenir les consultants tunisiens de **NSIS** sur **leurs projets SAP**.

La qualité de ses services, la reconnaissance de ses clients et l'investissement sans relâche pour développer son offre et son **expertise SAP**, ont permis à NSIS d'accéder au **Statut « SAP GOLD PARTNER »** en tant que **VAR distributeur intégrateur des solutions SAP**.

NSIS a également obtenu en 2012 la **certification SAP PCOE « Partner Center Of Expertise »** garantissant aux clients notre niveau d'expertise SAP pour assurer le **support éditeur niveau 1 et 2** en respectant les niveaux d'exigences de **SAP**.

En plus de son positionnement de **leader sur SAP ERP**, **NSIS** a développé une offre **« Business Analytics »**, s'articulant autour de la gamme très complète et très avancée des solutions analytiques de **SAP Business Objects** et la suite **SAP Enterprise Performance Management® (EPM)**.

En juillet 2013, **NSIS** a signé un contrat de partenariat avec SAP EDUCATION pour créer un **« Centre de Formation Agréé » par SAP en Tunisie**.

Ce partenariat habilite **NSIS** à dispenser les **formations standards SAP** selon les normes et les exigences de SAP EDUCATION. Les cours donnés par NSIS sont équivalents à ceux de SAP France et utilisent tout le matériel SAP (Support de cours et connexion sur les serveurs de formation SAP).

Grâce à ses différentes offres et son vivier de consultants tunisiens, **NSIS** permet à ses clients et prospects d'accéder aux solutions du **leader mondial SAP** en bénéficiant de l'expertise et de la proximité de nos équipes SAP et la maîtrise des budgets d'intégration et de maintenance basée sur des tarifs adaptés.

دار السلامة



بأقل من **1/2 دينار** في النهار*

من اليوم مع دار السلامة متاع تأمينات ستار تهني على دارك بأقل من نص دينار في النهار. تأمينات ستار توفرلك 3 formules بش تختار منهم إلي تناسبك. لمزيد من المعلومات مرحبا بيك في أقرب فرع ستار و إنا زورونا على موقع الواب www.star.com.tn

* وفق الشروط المنصوص عليها بالعمد

مع دار السّلامة،

متهني على داري متمع بنهاري

■■■ commerciales qu'à titre exceptionnel, affirme-t-il. Il aura surtout à édicter les grandes lignes directrices et veiller à leur respect.» Pour ce qui est de la portabilité des numéros de téléphone, ce qui permet de garder le même numéro d'appel en changeant d'opérateur, Mongi Marzoug a indiqué que l'INT et les opérateurs ont travaillé ensemble dans le cadre d'une commission pour la mise en œuvre de la portabilité des numéros mobiles et fixes. «Il s'agit, explique-t-il, de la mise en place d'une base de données centralisée, synchronisée avec les SI des opérateurs selon des process prédéfinis. Il est estimé que cette solution soit prête dans 5 mois. La mise en production commencera par les numéros mobiles, puis les numéros fixes après 3 à 6 mois».

Interception des communications: un instrument technique indépendant sous contrôle de la justice

Quand on parle au ministre des Technologies de l'information et de la Communication des écoutes téléphoniques et de l'interception du courrier électronique, un léger sourire se dessine sur son visage. Officiellement, l'utilisation devait s'effectuer dans un cadre réglementé, sur ordre de la justice ou décision signée par le chef du gouvernement, mais nous en connaissons tous les abus flagrants sous la dictature.

La donne a désormais changé, nous avons créé une agence qui aura la charge des interceptions légales des communications électroniques en toute indépendance et légalité. Sa mission sera purement technique, pour tout ce qui est internet, téléphonie et autres et elle n'interviendra qu'à la demande de la justice, dûment formulée. Le décret portant sa création a été signé et il est en cours de publication au Journal officiel. Reste l'écoute «sauvage» pouvant être effectuée par des services parallèles ou autres parties



■ Entouré des dirigeants des trois opérateurs télécoms, de gauche à droite: Ken Kappel (Tunisiana), Mokhtar Mnakri (Tunisie Telecom) et Didier Charnet (Orange).

intéressées? Le ministre ne l'exclut pas, mais estime que «c'est difficile».

Vision stratégique «Tunisie digitale 2018»

«Une vision stratégique du secteur TIC pour l'horizon 2018 «Tunisie digitale 2018» a été tracée selon une démarche participative des acteurs des TIC réunis en juin 2013 à Tabarka sous l'égide du ministère. Les objectifs de cette vision sont de faire du numérique une énergie et une force de la transformation économique et sociale pour améliorer la qualité de vie du citoyen, accélérer la compétitivité des entreprises et des institutions et faire de la Tunisie une plateforme numérique régionale.»

A l'issue du séminaire de Tabarka, des équipes et groupes de travail et de réflexion ont été constituées pour actualiser l'étude stratégique et répondre aux préalables de cette vision, à savoir la gouvernance de la mise en œuvre de cette stratégie, la gouvernance des systèmes d'information de l'Etat, la révision de la réglementation des marchés

publics et son adaptation au secteur des TIC, les modalités de financement des projets TIC ainsi que le cadre juridique, la réglementation et la régulation du secteur du numérique.

Une nouvelle ambition pour Tunisie Telecom

Dernière question posée : quelle est en fait la réalisation qu'il aurait tant souhaité accomplir durant son mandat ? « Redonner à Tunisie Telecom tout son éclat et tout son rôle central dans le développement du secteur en Tunisie, répond-il. C'est une institution prestigieuse qui a accompli dès l'aube de l'indépendance une mission exceptionnelle dans le progrès du pays, qui regorge de compétences et jouit de grandes potentialités. Tout l'autorise aujourd'hui à accélérer sa croissance et s'affirmer parmi les grands opérateurs dans la région. Elle en est bien capable, ce n'est qu'une question de temps et elle va finir par y parvenir si toutes les énergies s'y conjuguent dans le cadre d'une nouvelle vision». ■

T.H.

La Poste tunisienne

Les grands défis d'une profonde mutation



Chaque jour, ils sont plus de 700 000 Tunisiens à pousser la porte d'un des 1 043 bureaux de la Poste tunisienne déployés sur l'ensemble du territoire.

Les prestations y sont multiples: outre le courrier, les mandats, les traditionnels livrets d'épargne et les comptes courants postaux, il y a de plus en plus de services bancaires et même des produits d'assurance. Chiffres à l'appui : 70% des activités se font dans les prestations financières. En privilégiant cet aspect, certes plus

2011, parviendra-t-elle à retrouver son plein régime de croisière et rebondir?

Le premier PDG nommé après la révolution, Hamadi Fehri, un universitaire, ancien directeur de l'IHEC, n'y était resté qu'un an. Pour lui succéder, appel a été fait cette fois-ci à un banquier, Nabil El Madani, qui avait fait ses preuves à Attijari Bank, puis à Zitouna Bank. Le recours à ce profil souligne la dimension financière de cette institution qui brasse des milliards de dinars, dégagant des recettes d'exploitation de 278 MD en 2012 contre 272 MD en 2011, et marque la volonté de lui imprimer la souplesse de gestion, en attendant la révision de ses procédures contraignantes. Mais, sa tâche n'est guère facile.

L'acheminement du courrier ne retrouve pas encore sa célérité, Rapid Poste n'a pas repris ses permanences le soir et durant le week-end, et les bureaux de poste restent encombrés, d'où de longues attentes. Pourtant, beaucoup a été rattrapé, affirme El Madani. *«Le fléau des envois non retirés a lourdement impacté Rapid Poste, explique-t-il. Normalement, au-delà de 4 mois et 10 jours, nous devons les transférer à la Douane, ce qui n'a pu être fait et c'est ainsi que nous nous sommes retrouvés avec 12 000 colis, dont certains datent même de dix ans, ce qui obstrue nos centres. La solution trouvée en les transférant dans des dépôts de stockage, et nous voilà traiter rapidement tous les envois reçus, pratiquement à J+1. Pour ce qui est des permanences, nous sommes en train de renforcer nos équipes pour pouvoir les reprendre».*

Le PDG de la Poste ne cache pas cependant que les tarifs actuels de Rapid Poste sont loin d'être rentables. Un envoi à destination de l'Europe, payé par le client à 25 DT, coûte rien qu'en distribution par le partenaire européen jusqu'à 30 DT, soit à perte... mais cela fait partie du package total des services de la Poste.

Favoriser l'électronique

Quant à l'engorgement des bureaux de poste, Nabil El Madani considère que la solution ne peut provenir que du développement de la monétique et des paiements électroniques. Un seul chiffre suffit pour comprendre les enjeux: 14 millions de mandats postaux sont traités chaque année, avec tout ce que cela implique en impression de coupons, acheminement par facteur et paiement aux guichets. A elle seule, et rien que pour le remboursement des frais de soins, la CNAM adresse plus de 1,8 million de mandats. Heureusement qu'elle vient de développer une nouvelle plateforme intégrée permettant notamment d'avertir les bénéficiaires par SMS afin qu'ils aillent retirer leurs mandats, ce qui allège déjà le fardeau des facteurs.

Pour améliorer la qualité du service mandat, poursuit-il, la Poste a lancé un service électronique d'encaissement des mandats d'une manière instantanée et sans support papier. Le bénéficiaire est payé sur simple présentation de sa carte d'identité nationale. La Poste tunisienne vise d'ici janvier 2014 à dématérialiser l'opération du paiement des mandats CNAM (remboursement, rentes d'accidents et maladies professionnelles...) qui seront payés d'une manière électronique sans support papier et sur simple présentation de la carte d'identité nationale. Mais on peut aller plus loin en procédant aux transferts sur carte électronique. La Poste lancera d'ailleurs bientôt une carte spéciale réservée aux salariés des secteurs public et privé devant servir pour paiement et retrait. Aussi, le parc des distributeurs automatiques de billets (DAB), fort actuellement de 172 unités, sera augmenté sous peu de 70 autres à même d'assurer également le retrait des mandats et le paiement des factures avec codes à barres. Cette dernière fonction est importante lorsqu'on sait que 7 millions de factures (Steg, Sonède, etc.) sont payées dans ■ ■ ■

rentable, la Poste tunisienne délaisse-t-elle son cœur de métier qu'est le courrier? Eprouvée sans doute par les incidents qui avaient émaillé le déclenchement de la révolution, début





■ ■ ■ les guichets postaux. Désengorger les bureaux de poste doit permettre aussi d'aménager des espaces financiers dédiés à la clientèle pour les actions à valeur ajoutée. La Poste tunisienne entend en effet se développer en inclusion financière et favoriser des conventions pour compte. Agissant pour d'autres banques, elle leur acheminera les demandes et relayera leurs réponses. Mais, d'ores et déjà et en tant que banque postale, elle traite les dossiers de commerce extérieur (crédits documentaires) et dispose de sa propre salle de marché pour le change en devises, en plus de ses propres SICAV.

Le courrier au cœur de la relation

Reste l'épineux problème de la distribution du courrier postal. Le développement urbain très rapide qui

ne respecte pas toujours les plans d'aménagement et l'absence souvent de zonings bien identifiés et de noms de rues compliquent la tâche des services postaux. Faute d'une bonne programmation préalable, un an à l'avance, comme cela se faisait jadis et permettait de prévoir les besoins et y pourvoir à temps, la Poste s'échine aujourd'hui à suivre le rythme, parant au plus urgent. Au passage, on ne manque pas de glisser que le prix actuel d'acheminement d'un envoi de moins de 20 g, qui est de 250 millimes, s'avère nettement en deçà du coût réel qui est de 720 millimes. Va-t-on alors vers un nouveau tarif?

Entre mission de service public et rentabilité, reprise de force et redéploiement, recentrage de ses fonctions postales et de développement

de ses activités financières et bancaires, et développement des services en ligne et sur les mobiles, la Poste tunisienne fait face à de grands défis. Pour bien s'y préparer, la consolidation de la gouvernance, comme de l'organisation structurelle et du système d'information, est accélérée. Un comité permanent d'audit interne et une direction de conformité rattachée directement au conseil d'administration ont été créés, souligne El Madani, ainsi que quatre autres directions en charge des projets, l'organisation, des méthodes, des systèmes d'information et des risques opérationnels. Avec l'inéluctable ouverture du secteur des services à la libre concurrence, l'unique choix sera celui de la qualité et de la compétitivité. De vrais chantiers. ■

T.H.

La Poste en chiffres

• Effectifs	: 9 200
• Envois postaux	: 86,6 millions
• Colis postaux	: 187 000
• Livrets d'épargne	: 3 600 000
• Comptes courants postaux	: 1 835 000
• Bureaux de poste	: 1 042



Carte VISA Express

Pour vous éviter l'attente,
on a créé une voie rapide



*solde de compte
extraits de compte
retraits d'argent sur solde*
achats en toute sécurité*

VOIE EXPRESS

Pour éviter le naufrage du pays

L'essentiel, c'est l'environnement

A bas le court terme ! Pour éviter le naufrage du pays : faisons preuve de résilience dans la défense de notre environnement! Oublions les palinodies de ces messieurs du Conseil de la Choura et les théories échafaudées pour expliquer l'absence de M. Ghannouchi à la conférence de presse d'Ennahdha du lundi 23 septembre 2013.



Par Mohamed Larbi Bouguerra

Traitons par le mépris les élucubrations de M. Ellouze sur le *jihad nikah* et ses tragiques retombées et laissons de côté les déclarations absconses – voire futiles – des politiciens. Rejetons la tyrannie du court terme !

Portons plus loin notre regard vers les perspectives à venir de notre société. Soyons résilients : face aux traumatismes violents que vit le pays, il ne faut pas se laisser couler mais, au contraire, serrer les dents et les dépasser.

L'essentiel, c'est l'environnement

Parlons de l'essentiel. Parlons de notre environnement. Vital et nourricier. Problème capital à l'heure où des écoles sans eau accueillent nos jeunes pousses au Nord-Ouest et à l'heure où on manifeste pour un milieu sain à Ksibet Médiouni et à Borj Chekir. On brûle des pneus et on



coupe des routes un peu partout pour réclamer de l'eau potable. Ennahdha et les autres regardent ailleurs, intoxiqués par les rivalités, l'égoïsme et la tentation du pouvoir... alors que «notre Maison brûle» comme le disait Jacques Chirac, à Johannesburg. Côté environnement, le gouvernement Ali Laarayedh fait profil bas et ne communique guère, trop occupé par ses problèmes de survie. Plus de ministre en charge et silence radio sur la question du gaz de schiste. Ce manque de transparence n'est pas digne de la Révolution. A l'heure où en France le pouvoir annule les deux permis d'exploration du pétrolier texan Schuepbach Energy (en vertu de la loi du 13 juillet 2011 qui interdit la fracturation) sur la base du

principe de précaution (*L'Humanité*, 25 septembre 2013, p. 10), les Tunisiens ont le droit de savoir ce qui se trame dans le Kairouanais et dans la région d'El Jem. Ces régions n'ont nul besoin d'éprouver des événements sismiques ni de voir leurs maigres eaux outrageusement polluées par une myriade de produits chimiques dont seul le pétrolier connaît l'identité. Même épaisse obscurité et énorme halo de mystère de la part du ministère de l'Agriculture au sujet de ces pesticides dont on abreuve nos champs et dont certains sont tenus en suspicion là même où on les fabrique. Nulle politique en vue pour libérer l'agriculteur de l'emprise de ces produits toxiques souvent soupçonnés de cancérogénicité, préserver nos eaux de leur contamination, encourager l'agriculture biologique, protéger la santé des ouvriers agricoles et éviter aux Tunisiens la consommation de leurs résidus dans le lait et ses dérivés, la viande, les œufs, les fruits et les légumes. Pourtant, le tonitruant ministre de la chose agricole prétend partout défendre l'intérêt général. Tant qu'il ne s'occupera pas de ces armes chimiques dirigées contre la Nature et que l'on retrouve dans l'assiette du Tunisien, il sera difficile de le prendre au sérieux.

Dans quelques semaines, l'IPCC – cet organisme scientifique (3 000 spécialistes) qui s'occupe du changement climatique et auquel font confiance 200 pays – va publier son rapport, le cinquième de sa carrière et le premier depuis 2007. *The Financial Times* (23 septembre 2013, p. 4) annonce déjà que, s'agissant de l'eau, le rapport est alarmant dans la mesure où le climat affectera, dans les 22 ans qui viennent, la ressource de plusieurs millions de personnes de par le monde. Le journal souligne que «la première décennie de ce siècle a été la plus chaude depuis 160 ans.» En Tunisie, face au prix des carburants, aux subventions qu'il englutit et aux émissions de gaz carbonique, la politique énergétique de notre gouvernement est pour le moins timorée et reste enchaînée aux hydrocarbures fossiles. Le rail, les transports en commun en général restent les parents pauvres face à l'engouement automobile

et ses dégâts. Or, les énergies renouvelables ont pris leur envol dans le monde puisque «4,2 milliards de personnes vivent dans des régions où le prix de ces énergies a chuté au-dessous du prix moyen du réseau électrique», selon *Le Monde* du 12 septembre 2013 (p. 6). Rachendra Pachauri, le premier responsable de l'IPCC, insiste sur le coût exorbitant de l'inaction en matière de climat. Espérons que notre gouvernement comprendra cette vérité simple lors de la réunion annuelle de l'IPCC sur le climat patronnée par l'ONU, en novembre prochain, à Varsovie.

Un ministre et... la rage

Déchets envahissants, égouts débordants, pollution industrielle en tout genre, désertification, érosion des côtes et montée des eaux, sécheresse, avancée du désert, déforestation, pollution des plages, circulation aberrante et gaz d'échappement, intoxications alimentaires... les calamités hélas ne manquent pas. En fait, la crise environnementale s'aggrave dans notre pays. Plus nous retardons la réponse, plus difficile et plus onéreuse sera la solution. La rage... Cette maladie qui signe la déchéance de notre milieu et qui ne se rencontre plus guère que dans les pays les plus mal lotis d'Asie et d'Afrique, selon l'OMS, a fait une nouvelle victime la semaine passée. Au micro d'Express FM, le Dr Abellatif Mekki, lui, est satisfait. Que la rage – et la fièvre du virus West Nile – soit présente dans le pays, cela n'émeut pas outre mesure M. le ministre de la Santé : du temps de Ben Ali, on enregistrait le même nombre de cas, affirme, très à l'aise, ce monsieur. C'était même là son argument principal. Comme si le 14 janvier n'avait pas eu lieu ! Pas de plan d'éradication. Pas de campagne nationale de vaccination pour une maladie toujours mortelle quand les symptômes apparaissent. Pas de politique affirmée pour la suppression des 568.000 chiens errants comptés par M. Mekki, guère ébranlé par les hordes canines du gouvernorat de l'Ariana qui rôdent autour des écoles, de l'hôpital et des marchés. M. le ministre se défausse même sur les municipalités alors que ■ ■ ■



■ ■ ■ le maire de Tunis — qui parle de «fléau» — affirme : «*La lutte contre la prolifération des chiens errants doit devenir une priorité nationale*» (*La Presse de Tunisie*, 24 septembre 2013). Dans le monde, la disparition de la rage est due essentiellement à la vaccination massive des animaux sauvages. Le vaccin est incorporé à des croquettes distribuées par hélicoptère, l'animal croque l'appât, libérant ainsi le vaccin contenu à l'intérieur. Cependant, la vaccination orale n'est pas efficace chez le chien. Chez nous, la prolifération canine a été boostée notamment par les ordures à tout-va et l'arrêt de l'abattage des chiens errants. Cette situation appelle un effort national pour effacer ces stigmates indignes de notre pays qui se veut moderne et touristique. Les ministères, les municipalités et les associations de citoyens doivent œuvrer de concert pour contrôler ces populations de chiens vagabonds. M. Mekki devrait se rappeler que de nombreux pays ont vaincu la rage depuis 1895 et prendre à bras-le-corps cette maladie... pour faire mieux que du temps de Ben Ali ! La Révolution signifie progrès sociétal et investissement en faveur de la santé et de l'école pour faire une meilleure Tunisie, une Tunisie confiante en l'avenir. «*Pour éviter que le pays ne coule doucement, comme le Titanic*», pour emprunter à Jacques Attali. Pour cela, il faut arrêter de se morfondre (ou de se délecter, comme le fait Son Excellence) et passer résolument à l'action pour préserver notre environnement, ce capital à nul autre pareil. Il faut mettre en place des solutions à long terme pour ne pas pénaliser les générations futures... voire les contraindre à aller ailleurs, là où tout est «*ordre et beauté*» ! Outre la rage, maintenant dès qu'il pleut, tout le pays est perturbé. A Bizerte, rien n'a changé et les égouts débordent au quart de tour, même avec la plus maigrichonne des ondées. L'entretien des canalisations est un vieux souvenir. Les déchets, les sacs en plastique et les gravats bouchent hermétiquement un réseau qu'aucun entretien n'atteint. L'ONAS dort d'un sommeil profond. La semaine dernière, Sfax, à son tour, a été paralysée par la pluie. Ecoles et facultés ont dû renvoyer

les apprenants chez eux, les salles d'opération de l'hôpital universitaire ont été inondées et les transports publics ont disparu, laissant une population désemparée, les pieds dans cinquante centimètres d'eau. Dans le maelstrom que vivait sa ville, M. le président de la délégation spéciale ne conseillait que «*la prudence*» à ses administrés ! Quelle sagesse et quel sens des responsabilités ! A Chorbane, le maire a été «*dégagé*» du fait des dysfonctionnements enregistrés. Mais qui calculera les pertes encourues par la communauté nationale de ce fait ?

Là encore, un plan national est nécessaire. Dieu merci, les inondations qui ont ravagé récemment la Chine, l'Australie, les Philippines ou le Pakistan nous ont épargnés. Nos inondations à nous sont surtout faites par la main de l'homme et sont plutôt la preuve de notre laisser-aller le plus souvent. Il n'en demeure pas moins que «*gouverner, c'est prévoir*» car «*les événements météorologiques extrêmes liés à la crise climatique sont devenus trop massifs et trop fréquents pour être ignorés.*» affirme l'ancien vice-président américain Al Gore (*Le Monde* 12 septembre 2013, p. 6) qui prévoit des sécheresses plus intenses et des pluies très fortes à l'avenir pour tout le sud de l'Europe (nous n'en sommes pas loin !) avec des effets particulièrement catastrophiques.

L'environnement, une affaire très politique

Oui, aujourd'hui, la question environnementale est devenue très politique et ne pas en prendre la mesure est gravissime pour l'avenir de ce pays et pour ses dirigeants.

C'est ainsi que la Banque mondiale estime que la dégradation environnementale (érosion, désertification, mauvaises pratiques agricoles...) coûte annuellement à l'Égypte 5% de son PIB. Le 9 juillet dernier, l'ancien ministre de l'Agriculture iranien, Issa Kalantari, conseiller du nouveau président Hassan Rouhani a expliqué au journal *Ghanoon* : «*Notre problème principal, celui*

qui nous menace bien plus dangereusement qu'Israël, l'Amérique ou le combat politique, c'est de vivre ensemble en Iran. Le plateau iranien est en train de devenir inhabitable... La nappe phréatique a baissé et le déficit hydrique est largement répandu, dans l'indifférence générale, personne n'y pense... Je me fais beaucoup de soucis pour les générations futures. Si des correctifs ne sont pas adoptés, dans 30 ans, l'Iran sera un pays fantôme. Même s'il pleut sur le désert, il n'y aura pas de récolte car la nappe phréatique aura disparu et l'eau tombée sur le sol s'évaporerait... Tous les lacs de notre pays sont en train de s'assécher... Le désert gagne du terrain en Iran... et les gens vont devoir émigrer. Mais où ? Je peux dire... que sur les 75 millions d'Iraniens, 45 millions vivront dans des conditions incertaines... Si nous commençons aujourd'hui même à nous occuper de ces problèmes, l'équilibre ne sera atteint que dans 12 ou 15 ans.» (Thomas L. Friedman, *New York Times*, Global Edition, 23 septembre 2013, p. 7).

Pour Friedman, ni l'Égypte ni l'Iran ne peuvent maintenant recourir à la tactique éculée de Hosni Mubarak qui s'adressait aux présidents américains ainsi : «*Après moi le déluge, vous avez intérêt à me soutenir car je garantis la stabilité sinon, vous aurez les Frères musulmans.*» Aujourd'hui, affirme Karim Sadjadpour, expert en affaires iraniennes au Carnegie Endowment à New York, «*nul ne peut plus dire, après moi le déluge en Égypte, car c'est la sécheresse qui pointe et menace la Vallée du Nil.*» La révolution syrienne, peu le savent, est venue suite à la pire des sécheresses de l'histoire moderne du pays, sécheresse que le pouvoir a échoué à juguler. Les gouvernements aujourd'hui, dans ces deux pays, et même ailleurs, ne peuvent plus se contenter d'assurer «*l'ordre*». Les citoyens veulent plus. Ils exigent un «*ordre*» qui assure dynamisme et résilience, un ordre basé sur l'État de droit, l'innovation, le pluralisme et bien plus de libertés. Messieurs du gouvernement, penchez-vous d'urgence sur les questions environnementales avec sérieux avant que Mère Nature, excédée et en colère, ne vous contraigne à une meilleure gouvernance ! Le temps presse ! ■

M.L.B.

Orange Fidélité

le nouveau programme qui vous récompense

Avec Orange Fidélité, gagnez des points cadeaux sur toutes vos consommations, quelle que soit votre offre (Fixe, Mobile, Internet), et profitez d'un large choix de cadeaux et d'avantages sur les offres Mobile, Clé 3G, Flybox et ADSL.

Composez le ***112#**

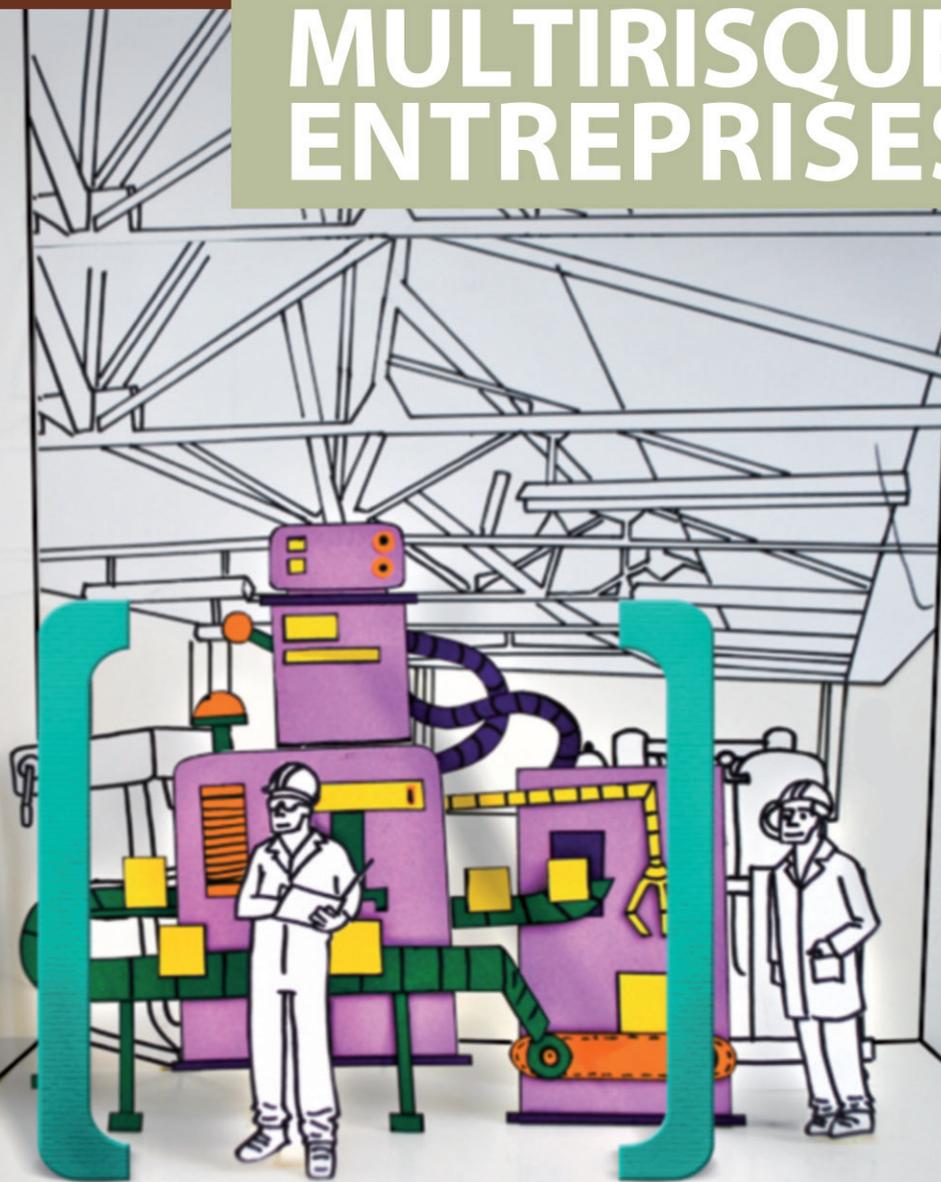
le cadeau change avec Orange



la vie change avec **orange**[™]

C H A R I K A T Y

MULTIRISQUES ENTREPRISES



GREY

PROTÉGEZ LE PATRIMOINE DE VOTRE ENTREPRISE.

Assurez la pérennité de votre entreprise au quotidien !

CARTE ASSURANCES vous propose son contrat d'assurance Multirisques Dommages

CHARIKATY : une couverture complète de votre entreprise en cas d'incendie, d'explosion, de vol, des dégâts des eaux...

Vous disposez, par le biais d'un seul et même contrat, de garanties indispensables et performantes, conformes à vos besoins.

Plus de détails sur notre site internet.

www.carte.tn

On vous l'assure.





Par Habib Touhami

La classe politique tunisienne et la dure réalité politique

L'observateur neutre reste effaré devant l'inconséquence et l'insouciance de l'élite tunisienne et plus particulièrement de la classe politique. Face au péril mortel qui menace, cette classe ne trouve pas mieux que de continuer à louvoyer et à attendre le salut des résultats optimistes de quelques sondages ou de la déconfiture morale, politique et économique de la Troïka. Attitude nihiliste et suicidaire s'il en est et qui ne correspond nullement aux exigences de la situation politique telle qu'elle est.

Certes, le parti Ennahdha a beaucoup perdu de son attractivité politique et idéologique, mais il dispose encore d'atouts appréciables: chef incontesté, discipline des militants, organisation verticale de l'appareil, énormes moyens financiers, noyautage de l'Etat, clientélisme, soutiens extérieurs, etc.

Toutefois, l'atout maître du parti Ennahdha reste la désunion et la légèreté de l'opposition démocratique et républicaine. Dans aucun autre pays au monde, on ne trouve une opposition politique à ce point divisée sur l'essentiel et totalement gangrenée par les ambitions personnelles, les rancunes tenaces et la haine inexpiable de l'autre. Le mal est si profond qu'il devient difficile de rassembler une vingtaine de personnalités prêtes à s'entendre et à travailler de concert au salut du pays. Or l'alternance démocratique est à ce prix.

Le parti Ennahdha a beaucoup perdu de son attractivité politique et idéologique, mais il dispose encore d'atouts appréciables : chef incontesté, discipline des militants, organisation verticale de l'appareil, énormes moyens financiers, noyautage de l'Etat, clientélisme, soutiens extérieurs, etc.

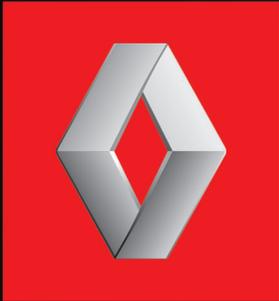
En outre et si l'opposition démocratique et républicaine entend gagner les prochaines élections et bénéficier d'un large soutien de la population, condition nécessaire au redressement du pays, il lui faut obligatoirement travailler à l'unisson pour proposer au pays une perspective économique et sociale viable et entraînant. Autant dire alors qu'il lui faut adopter au plus

vite un programme commun de gouvernement et entrer dans la bataille électorale avec des listes communes. Faute de quoi, l'absentéisme électoral risque d'atteindre des sommets, au seul profit du parti Ennahdha. Car à défaut de gagner les élections, Ennahdha pourrait garder dans ce cas un immense pouvoir de nuisance lui permettant de rendre le pays ingouvernable et à tout le moins impossible à être réformé.

Tels sont les véritables paramètres à prendre en considération. Ils n'incitent certainement pas à

l'optimisme, surtout si l'on tient compte des méfaits attendus du mode de scrutin. Pourtant, l'irréparable peut être évité pour peu que chacun accepte enfin de pousser dans la même direction, sans tapage et sans ego surdimensionné. Mais si cet irréparable doit survenir un jour, la faute incombera d'abord à l'élite de ce pays, à sa classe politique en général et à sa composante républicaine et démocratique en particulier, non aux menées de l'étranger ou à l'action séditeuse des extrémistes. ■

H.T.



**RENAULT
TRUCKS**



**UNE GAMME
COMPLÈTE
DE POIDS LOURDS**

**UN SERVICE
D'ASSISTANCE
DISPONIBLE 7j/7**
même sur le site de travail



**ENNAKL VÉHICULES
INDUSTRIELS**

النقل للعربات الصناعية

UNE MAÎTRISE
SUBSTENTIELLE
DU COÛT DE CARBURANT

UN APPRENTISSAGE
CONTINU À LA CONDUITE
R A T I O N N E L L E

VOILÀ POURQUOI
J'AI CHOISI
RENAULT TRUCKS

كبير و إلا صغير، حلمك يتحقق مع إيدار الخير

الخير
Epargne



سبق الخير... تلقى الخير بزائد

Avec Epargne El Khir de l'ATB, vous bénéficiez non seulement de tous les avantages de l'épargne, mais aussi des différents privilèges offerts par l'ATB à savoir :

- L'accès à tous les types de crédit : Sakan, Sayara, Mounassib...;
- Une réduction de taux pouvant atteindre 1% sur votre crédit quel qu'il soit.

Votre épargne est toujours libre, disponible, et fructueuse à partir du 7^{ème} jour. Le service des intérêts est trimestriel et une prime de fidélité annuelle pouvant atteindre 1% est réservée aux clients les plus fidèles.



Retrouvez nos pages officielles ATB TUNISIE

Des professionnels à l'écoute



ATB

البنك العربي لتونس



Taux de change du dinar Jusqu'où ira la désescalade?

Le monde du change évolue, aujourd'hui, autour de trois grands régimes : les monnaies dites de réserves ou convertibles dont les valeurs sont définies par le marché, les monnaies dites rattachées aux monnaies convertibles ou à d'autres références, maintenant une relation fixe avec celles-ci, les monnaies flottantes dont la cotation s'effectue sur la base d'une référence appelée panier. Le dinar fait partie de cette dernière famille.



Par Abdelmajid Fredj

Sur un plan pratique, les pays ayant opté pour le dernier régime cité élaborent des indices composés de la valeur de certaines monnaies jugées essentielles dans leurs transactions avec l'étranger ; chaque monnaie ainsi retenue (l'ensemble des monnaies retenues constitue le panier), prend une valeur en rapport avec sa part dans les paiements extérieurs (en fait, ces rapports sont tenus très confidentiels). En général, ces

valeurs sont corrigées d'une manière administrée en fonction de la politique que veut emprunter une autorité monétaire.

Les déterminants du taux de change sont multiples. A grands traits, ils tournent autour des facteurs suivants : les prix, la monnaie, les taux d'intérêt, les écarts de productivité/croissance des pays, la dette publique, les termes de l'échange, les actifs nets étrangers, les paiements

Pour la Banque centrale de Tunisie, les principales variables déterminantes du dinar s'articuleraient autour de certains paramètres influents internes et externes.

extérieurs. Pour la Banque centrale de Tunisie, les principales variables déterminantes du dinar s'articuleraient autour de certains paramètres influents internes et externes. Il s'agirait notamment de la compétitivité prix des biens et services du pays, de l'attractivité des investissements directs étrangers (y compris les investissements en portefeuilles), de la maîtrise et du contrôle des importations, de la charge de la dette, du comportement ■■■

Compte épargne en actions CEA



BIEN PLACÉE POUR MIEUX PLACER

DÉDUIRE **100%** du **PLACEMENT EFFECTUÉ**
(maximum **50 000 DT**) du revenu imposable
au titre de l'année fiscale

Le dernier délai de réalisation du versement est
fixé à la **date limite de dépôt de la D.U.R**

LA POSSIBILITÉ DE RÉALISER UNE
ÉCONOMIE
D'IMPÔT DE **40%** POUVANT
ATTEINDRE **17.500 DT** PAR AN

Le bénéficiaire de cet avantage concerne tous les
contribuables personnes physiques y compris les
PROFESSIONS LIBÉRALES soumises au **régime
forfaitaire**

TUNIS CENTRE URBAIN NORD
Tél.: (+216) 71 189 600

TUNIS BELVÉDÈRE
Tél.: (+216) 71 794 822

LA MARSA
Tél.: (+216) 71 983 533

NABEUL
Tél.: (+216) 72 272 472

KÉLIBIA
Tél.: (+216) 72 295 395

SOUSSE
Tél.: (+216) 73 273 195

MONASTIR
Tél.: (+216) 73 906 808

SFAX
Tél.: (+216) 74 404 424

DJERBA
Tél.: (+216) 75 623 300

■■■ des monnaies des pays partenaires et concurrents.

Cela étant, quelle a été la tenue du dinar au courant de la dernière période et répond-elle à l'objectif de croissance économique et de stabilité monétaire de notre pays? En d'autres termes, à l'examen de l'évolution du dinar par rapport aux monnaies étrangères, la Tunisie a-t-elle tiré avantage de cette évolution ou, en revanche, a-t-elle accentué les difficultés de notre économie? A cet effet, il y a lieu d'analyser, d'une part, l'évolution du dinar vis-à-vis des principales monnaies de paiement de la Tunisie, et d'examiner, ensuite, la tenue des paiements extérieurs et apprécier, en conséquence, l'effet du dinar sur lesdits paiements.

1- Evolution indiciaire des principales devises en dinars
Base 100 = 2008

	2010	2011	2012	2013*(huit mois)
\$	109.5	114.5	120.2	24.9
£	114.8	120.3	131.4	134.3
¥	120.7	133.6	138.9	113.4
D.MAROC	103.2	104.8	110.5	118.2
F.SUISSE	123.6	128.5	135.3	142.7
€	104.4	105.3	110.5	118.2
DTS	106.7	108.1	121.2	123.3

Source : Bulletin de statistiques financières BCT n° 180, 183

A l'analyse de l'évolution du dinar sur la période 2008/2013, nous pouvons relever que le dinar a évolué, globalement, selon une trajectoire baissière qui varie de 13.4% contre le yen à 42.7% contre le franc suisse. Pour le yen japonais, ses valeurs d'appréciation sont différenciées. De 2008 à 2012, l'appréciation a été de presque 40%. Depuis, cette monnaie affiche une tendance baissière et l'appréciation cumulée est revenue à 13.4% en 2013, résultat des problèmes auxquels fait face le Japon (forte hausse du yen, compétitivité entamée

En d'autres termes, à l'examen de l'évolution du dinar par rapport aux monnaies étrangères, la Tunisie a-t-elle tiré avantage de cette évolution ou, en revanche, a-t-elle accentué les difficultés de notre économie ?

A l'analyse de l'évolution du dinar sur la période 2008/2013, nous pouvons relever que le dinar a évolué, globalement, selon une trajectoire baissière qui varie de 13.4% contre le yen à 42.7% contre franc suisse.

aggravée par la crise de la demande dans le monde occidental et l'augmentation des importations d'énergie due à l'incident nucléaire). Le yen est évoqué car il constitue une part importante de l'endettement extérieur de la Tunisie. Fort heureusement, le retour de tendance qu'il a affiché engendre un gain de change appréciable pour le budget de l'Etat. Nous relevons, par ailleurs, que les monnaies des pays concurrents ont enregistré de leur côté une trajectoire haussière. C'est le cas du dirham marocain qui gagne 18.2% contre le dinar sur la période. Le Maroc semble ne pas accorder à la Tunisie le statut de pays concurrent, en raison de l'environnement politique et sécuritaire du pays rendant l'action par le taux de change d'une portée très limitée. Enfin, vis-à-vis du DTS, le dinar, après une légère appréciation en 2009, affiche toujours le même comportement, soit une trajectoire baissière qui le situe en juin 2013 à - 23.3% par rapport à 2008.

2 - Evolution indiciaire de la balance commerciale
Base 100 = 2008

	2008	2009	2010	2011	2012
Total exports	100	82.6	99.6	106.4	112.3
Total imports	100	85.8	105.3	111.6	119.4
Solde (déficit)	100	97.0	125.8	130.2	177.3

Rappelons qu'au niveau des exportations de biens, la dépréciation du dinar a pour effet d'améliorer la compétitivité prix du produit tunisien. Cet objectif est recherché quand le pays souffre d'une perte de compétitivité et qu'il existe un potentiel important de produits ou de production exportables qui exige une action sur le facteur de compétitivité. On enregistre, alors, un flux substantiel d'exportations additionnelles dû à l'action par le taux de change. Or, cela n'est

pas le cas comme le montre l'indice qui a connu une baisse en 2009 et 2010 par rapport à 2008. La hausse enregistrée en 2011 et 2012 est très timide et équivaut à peine à la dépréciation du dinar. Elle est d'ailleurs perceptible au niveau des produits phares de nos exportations. Pour les phosphates, le textile et l'huile d'olive, les valeurs d'exportation n'ont pas connu d'élan significatif et ont vu leur trend osciller autour de valeurs stables. Pour les phosphates et les engrais chimiques, le facteur bloquant étant d'ordre social, on a assisté à une chute de la production et des exportations ne nécessitant guère un soutien par le taux de change.

Du côté des importations, une politique de dépréciation tendancielle du dinar renchérit les importations. Cela inclut les biens d'équipement et les matières premières dont le surcoût affecte directement l'investissement et, partant, l'emploi. Par ailleurs, la

Tunisie étant importatrice nette d'énergie, ce produit fortement compensé affecte fortement la Caisse générale de compensation. Pratiquer une politique de taux de change en dépréciation tendancielle a pour effet de charger le budget de l'Etat et d'aggraver son déficit et de nourrir davantage l'inflation dans le pays.

Au total, pour la période 2008/2012, après une baisse de 4.2% en 2009, les importations ont affiché une évolution ■■■

■ ■ ■ assez forte de 23.6%. Il en est résulté une aggravation du déficit commercial de plus de 77% en 2012 par rapport à 2008.

Sur le plan des services, du tourisme et des économies sur salaires notamment, l'élasticité par rapport au taux de change ressort assez faible. La croissance de ces deux rubriques a évolué comme suit :

	2008	2009	2011	2011	2012
a-Tourisme					
Entrées NR*	7.0	6.9	6.9	4.8	6.0
Nuitées*	35.0	31.6	32.0	12.5	--
Recettes**	3.4	3.5	3.5	2.4	3.2
b-Economies**					
S/salaires	2.4	2.7	3.0	2.8	3.5

* En millions d'unités, ** en milliards de dinars
 • Source : Bulletin de statistiques financières BCT n° 180, 183.

On relève que la croissance est à peine équivalente à la dépréciation globale du dinar et n'a eu, ainsi, aucun effet sur les volumes. En ce qui concerne le tourisme, la question est plus profonde. Ce secteur a subi un grand choc dû à l'insécurité prévalant dans le pays depuis les événements de décembre 2010/ janvier 2011. Pour rendre le produit attractif, et surtout tenter de maintenir la fidélité au pays, une action sur le prix par le biais du taux de change pouvait être concevable.

Toutefois, cette démarche risque d'être lourde de conséquences puisqu'en tirant le prix du produit tunisien, en devises, vers le bas, elle n'attirerait que les clients d'un niveau très moyen, d'un cran inférieur. Agir, plus tard, sur le prix pour améliorer la qualité de la clientèle, et rétablir le rang perdu, même par une action forte au niveau de la qualité du service, pourrait s'avérer une peine perdue. Dans ce secteur, la renommée et le label se construisent et se forgent sur la longue période au prix d'une stratégie de longue

haleine et d'efforts titanesques. Ce qui est entamé devient d'une restauration dure et difficile.

Au niveau des flux, les entrées des non-résidents ont été maintenues stables jusqu'en 2010 autour de 7 millions. Parallèlement, alors que le nombre de nuitées baisse, passant de 35 millions à 32 millions entre 2008/2010, soit -8.6%, les recettes se sont maintenues stables autour de 3.5 milliards de dinars. L'effet change semble avoir joué pleinement. En 2011 et 2012, les baisses respectives des entrées de -31.4% et -14.3% n'ont pas eu l'effet proportionnel de baisse en termes de recettes.

En 2012, les recettes ne régressent que de 5.9%. Ainsi, la dépréciation s'est traduite tout simplement par une distribution d'une prime de change ou subvention de change venant soutenir un secteur sinistré, mais sûrement alimenter le climat inflationniste du pays. Il a permis, toutefois et comme attendu, de maintenir le flux de visiteurs vers la Tunisie.

Au niveau de la balance des capitaux, l'alourdissement de la charge de la dette est équivalent à l'étendue de la dépréciation. Le déficit budgétaire en ressent le coup en l'enfonçant davantage. S'agissant des investissements directs étrangers ainsi que des placements en portefeuilles, l'avantage n'est qu'illusoire.

A l'entrée, l'investisseur tire un avantage équivalent à la dépréciation. La charge est, néanmoins, ressentie à la sortie lors du transfert des bénéfices ou de la liquidation des investissements. Le taux de change déprécié ressort ainsi peu attractif ou même pénalisant. Les IDE sont sensibles à d'autres facteurs.

En 2012, les recettes ne régressent que de 5.9%. Ainsi, la dépréciation s'est traduite tout simplement par une distribution d'une prime de change ou subvention de change venant soutenir un secteur sinistré, mais sûrement alimenter le climat inflationniste du pays. Il a permis, toutefois et comme attendu, de maintenir le flux de visiteurs vers la Tunisie.

Quant au taux de change, sa stabilité est un facteur pilier de la stratégie d'attraction des IDE. Sa volatilité affecte négativement le mouvement de capitaux vers la Tunisie. A mesure que la volatilité est forte, à mesure que le mouvement est faible, voire négatif.

Au total, la dépréciation du dinar n'est pas sous-tendue par des arguments économiques objectifs. A l'inverse, ses effets sont d'une certaine nuisance sur l'économie. L'autre stratégie suggère une stabilisation du taux de change de notre monnaie nationale, signe précurseur d'une confiance qui doucement reviendrait nourrir le nouveau sursaut national qui sortirait notre pays des difficultés dans lesquelles nous nous sommes retrouvés. Certes, la gestion du taux de change n'est pas une tâche facile mais plutôt une mission complexe. Taux d'intérêt, taux d'inflation, ainsi que les principaux agrégats pondérateurs relevant du déficit commercial, de la charge de la dette, de la structure et de l'origine des réserves de change, du taux de croissance de l'économie ne sont pas pour détendre cette atmosphère mais plutôt entretiennent cette psychologie d'appréhension qui n'a pas quitté le citoyen. On ne doit pas omettre, toutefois, que même si l'Etat, sur un autre plan, tire un avantage de la dépréciation, notamment au niveau fiscal (augmentation de la base de calcul des impôts aussi bien sur les importations que sur d'autres), cela n'autorise pas suffisamment cette désescalade de change. ■

A.F.

Certes, la gestion du taux de change n'est pas une tâche facile mais plutôt une mission complexe.

Smartphones
en promo,
alors changez!



C'est le moment de changer!

by **EVERTEK**

On ne dit plus téléphoner
On dit Skyper!

C'est la rentrée, changez!



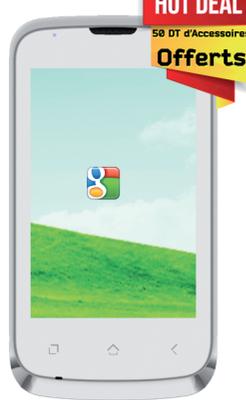
Eva
199DT
au lieu de ~~299DT~~

Double Sim
Android 2.3
Ecran 3.2" HVGA
CPU Evertek 416Mhz
Caméra 5MP
EDGE, Wifi, Bluetooth
Cristal Swarovski



EverSmart
199DT
au lieu de ~~259DT~~

Double Sim
Android 2.3
Ecran 3.5" HVGA
CPU Evertek 650Mhz
Caméra 3.2MP & 0.3MP
Wifi, Bluetooth
Radio FM



EverMagic
249DT
+ 3 accessoires offerts

Double Sim
Android 4.1
Ecran 3.5" HVGA
Dual Core 1Ghz
4GB + 512 MB RAM
Caméra 3MP & 0.3MP
3G, Wifi, Bluetooth



EverGlory
289DT
au lieu de ~~329DT~~

Double Sim
Android 4.0
Ecran 4" WVGA IPS
Dual Core 1Ghz
4GB + 512 MB RAM
Caméra 5MP & 0.3MP
3G, Wifi, Bluetooth, GPS



EverClassic
369DT
au lieu de ~~399DT~~

Double Sim
Android 4.0
Ecran 4.5" IPS
Dual Core 1Ghz
4GB + 512 MB RAM
Caméra 8MP & 0.3MP
3G, Wifi, Bluetooth, GPS



EverShine
369DT
au lieu de ~~399DT~~

Double Sim
Android 4.0
Ecran 5" IPS
Dual Core 1Ghz
4GB + 512 MB de RAM
Caméra 8MP & 0.3MP
3G, Wifi, Bluetooth, GPS

C'est le moment de changer!

w w w . e v e r t e k . c o m . t n

Retour de manivelle

L'économie nationale a été tellement dégradée par les négligences des politiques qu'elle est maintenant en position de les dégrader à son tour. C'est ce qu'on appelle : le retour de manivelle.

Quand une économie sombre par suite de malgérance durable, elle entraîne dans sa chute le système politique qui l'a mal gérée. Le politique et l'économique sont tellement liés que les interactions de l'un avec l'autre sont profondes et pérennes. Le mot même d'économie qui vient du grec : administration du foyer, le prouve bien.

Or, le foyer ou la maison Tunisie, même avant la Révolution, n'a pas été bien géré. Même si avant 2011, on réalisait des taux de croissance de 4-5% par an, le chômage, surtout le chômage des jeunes diplômés, ne faisait qu'augmenter d'une année sur l'autre. Car pour réduire le chômage, il fallait des taux de croissance au-dessus de 6-7% par an. En outre, les trois quarts du pays étaient laissés pour compte. Ce qui comptait pour les responsables de l'époque, c'était la frange côtière couvrant le Sahel.

Depuis la Révolution, l'économie a connu soit la récession en 2011, soit la croissance anémique de 2-3%, due non pas à un vaste programme d'investissements publics capable d'impulser les investissements

privés mais essentiellement au secteur des services, en particulier les services non marchands, soit les traitements et salaires de la fonction publique ainsi que les subventions des produits énergétiques et des produits de base. Or ces services non marchands ont connu une croissance accélérée en 2012 et 2013 sous l'effet d'une politique populiste, octroyant des augmentations généreuses de salaires à des effectifs de plus en plus pléthoriques de la fonction publique.

La surconsommation publique et privée, alimentée par les subventions sur deniers publics, a eu pour conséquence inéluctable le creusement des déficits budgétaires et extérieurs. Le déficit budgétaire en 2013 va aller chercher du côté des 7% du PIB et ce, non pas, encore une fois, à cause d'un programme ambitieux et stimulant d'investissements publics mais à cause de la compensation des hydrocarbures et des produits de base dont le volume monstrueux (5,5 milliards de dinars) dépasse maintenant de loin celui des investissements publics. L'autre facteur est, bien entendu, la masse salariale. Le train de vie de l'Etat dépasse de plus en plus ses recettes ordinaires. Ce qui veut dire que pour couvrir les dépenses, on a recours à des ressources d'emprunt alors que celles-ci sont destinées à financer la formation brute de capital. Le ratio d'endettement de l'Etat est passé de 40% du PIB en 2010 à 47-48% en 2013. Le recours

Le déficit budgétaire en 2013 va aller chercher du côté des 7% du PIB

à l'endettement est rendu encore plus difficile par les dégradations successives de la notation de la Tunisie par les différentes agences de notation.

Le creusement du déficit extérieur est en partie dû à la surconsommation par l'intermédiaire des importations de plus en plus croissantes.

Ces importations concernent surtout les produits énergétiques et alimentaires (subventionnés par les deniers publics) ou même des produits de luxe. La manivelle va se retourner si la crise politique n'est pas résolue immédiatement. On peut craindre des troubles publics, du sang dans les rues, des grèves et des sit-in et la décélération de la machine économique. On peut craindre des recettes budgétaires moindres et des ressources en devises moindres. On peut craindre la cessation de certaines importations dont le nombre augmenterait si la crise politique venait à s'aggraver. On peut craindre des difficultés à servir la dette extérieure. On peut craindre une chute brutale du dinar.

Et il n'y a pas en vue des partenaires étrangers capables d'épauler la Tunisie. Il faut espérer que la raison finira par prévaloir. Il faut espérer que cela donnera le temps à des mesures d'austérité radicales d'être mises en oeuvre le plus rapidement possible en vue d'opérer les corrections nécessaires pour relever l'économie nationale. ■

M.G.

Le ratio d'endettement de l'Etat est passé de 40% du PIB en 2010 à 47-48% en 2013.



Par Dr Moncef Guen



SSANGYONG

Le luxe n'a jamais été aussi accessible

REXTON 

Leçon de style selon SsangYong



GARANTIE
2 ANS



S(A)V

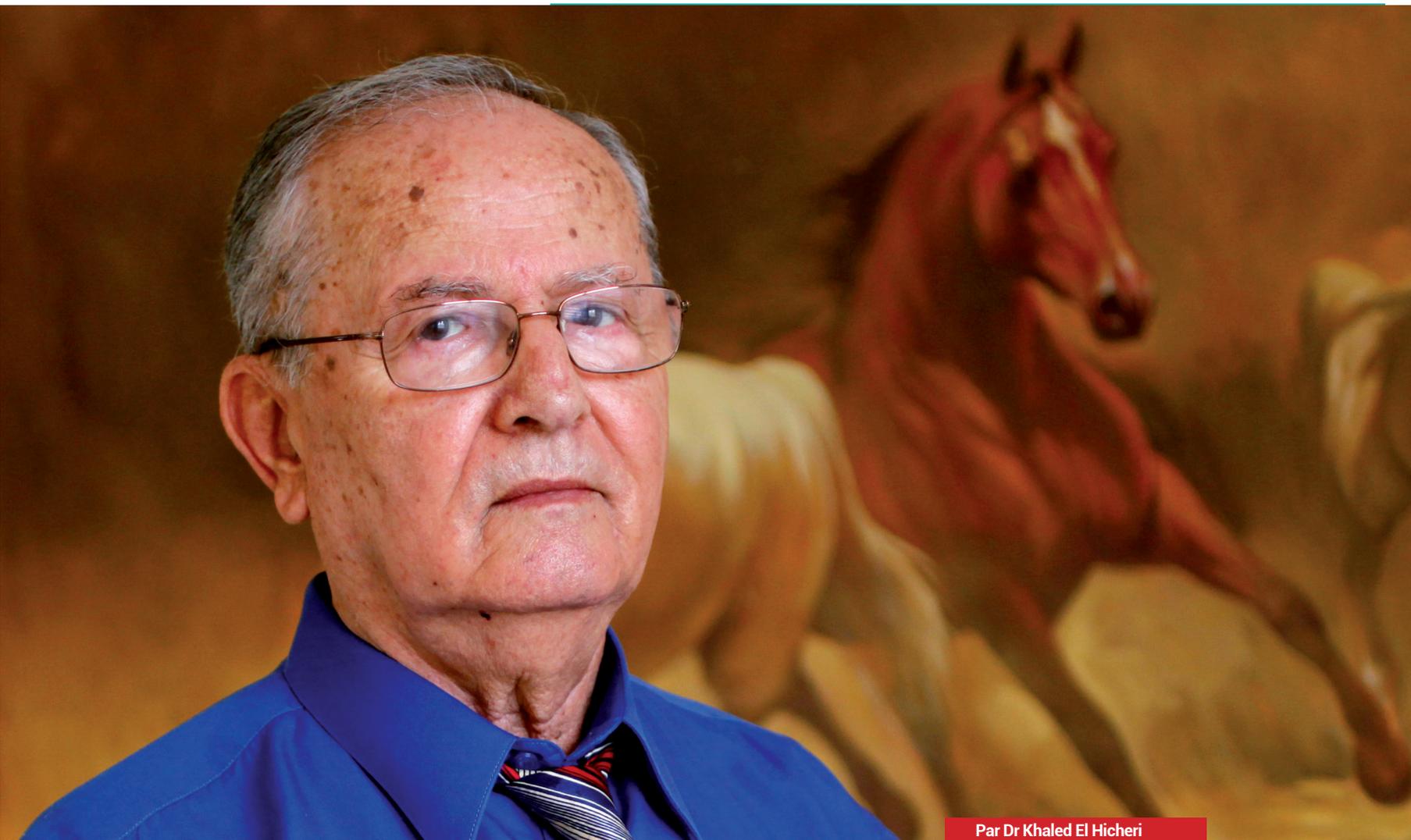
Dar SsangYong : Route de ceinture, 4022 ZI Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 73 343 333 / Fax : (+216) 73 343 233
Succursale de tunis : Route de Sousse, GP1 km7 - 2033 Megrine - Tunisie
Tél. : (+216) 71 425 355 / Fax : (+216) 71 425 253
e-mail : ssangyong.commercial@sotudis.com.tn

Made in South Korea

SsangYong est une marque du groupe Mahindra & Mahindra.

SOTUDIS
Chemin de réussite

www.ssangyong-tunisie.com



Par Dr Khaled El Hicheri

Santé animale

Le grand enjeu pour la Tunisie

Protéger les ressources animales nationales, afin d'éviter des désastres économiques et protéger la population humaine des risques et dangers représentés par les maladies transmissibles de l'animal à l'homme et par les aliments d'origine animale, insalubres ou contaminés. Un grand enjeu.

Dans un monde en perpétuel mouvement, les bouleversements politiques, sociaux et économiques, les découvertes scientifiques et technologiques, la rapidité des changements qui s'opèrent ne permettent plus d'envisager l'avenir comme un prolongement plus moderne, plus pratique et plus confortable de notre présent, comme si le temps s'écoulait lentement sans modification apparente de notre milieu et de notre environnement. Des professions



Les services vétérinaires officiels seront soumis à la pression des services vétérinaires des pays avec lesquels nous commerçons; ils doivent, dès à présent, pouvoir dominer les législations, nationales et internationales, ainsi que les méthodes et les moyens modernes de gestion administrative.

La population mondiale ne fait que croître et ses besoins en produits alimentaires et en protéines animales ne peuvent qu'augmenter. Le rôle du médecin vétérinaire est de veiller sur la santé des animaux afin qu'ils puissent fournir des aliments en quantité et qualité suffisantes pour répondre à ces besoins et seul un animal en bonne santé peut fournir des aliments de bonne qualité nutritionnelle et sanitaire. Le contrôle et l'éradication des maladies infectieuses, parmi lesquelles les zoonoses, s'imposent comme un préalable indispensable à la qualité de vie des populations humaines et la répercussion des actions de lutte contre ces maladies ne peut être que positive aussi bien au niveau national qu'international, tant les systèmes de santé et les échanges commerciaux dans les différents pays sont tributaires des uns des autres.

Une double implication

Impliqué tout naturellement dans le système de santé au sein duquel il veille à la protection de la population, le vétérinaire tient également compte des impératifs d'amélioration de la productivité de l'élevage et de la qualité de ses productions. Il se situe entre deux pôles d'attraction : d'une part, la santé publique et, d'autre part, les performances économiques de l'élevage national. L'intérêt de protection des consommateurs doit, certes, primer mais le vétérinaire est tenu d'œuvrer vers un intérêt commun qui englobe les objectifs prioritaires de santé publique et les intérêts économiques, non moins importants, des filières de l'élevage.

L'enjeu en matière de santé animale en Tunisie consiste à protéger les ressources animales nationales, afin d'éviter des désastres économiques. Il consiste aussi à protéger la population humaine des risques et dangers représentés par les maladies transmissibles de l'animal à l'homme et par les aliments d'origine animale, insalubres ou contaminés. Pour assurer cette protection, la mobilisation ■ ■ ■

disparaissent, d'autres naissent, d'autres changent d'aspect, d'autres encore évoluent, progressent et s'adaptent. La profession vétérinaire qui s'adresse au monde animal autant qu'au monde des humains subit ces changements et comme bien d'autres métiers et professions, elle est appelée à suivre le mouvement et à s'adapter.

Avec la globalisation et l'intensification des échanges, les fluctuations du marché international des animaux et des produits animaux se répercutent au niveau de la Tunisie. La profession vétérinaire doit suivre et parfois anticiper ces fluctuations; ce qui implique que les vétérinaires, aux postes de commandes comme aux postes d'exécution, ont eu la formation qui leur assure la flexibilité nécessaire pour leur permettre de s'adapter rapidement aux situations nouvelles.



■■■ de tous les acteurs de l'élevage et de la santé animale est nécessaire et personne ne sous-estime la qualité du réseau vétérinaire tunisien qui vient de s'enrichir de l'apport de médecins vétérinaires libres praticiens que l'administration vétérinaire vient de doter du mandat sanitaire. Cette démarche, quoique tardive, est certes louable et il conviendrait de la poursuivre et de renforcer le lien établi entre services vétérinaires officiels et vétérinaires mandatés pour mettre en place de nouvelles approches, mieux adaptées aux enjeux actuels de la santé publique vétérinaire.

La reconnaissance des pouvoirs publics, la compétence des vétérinaires

La reconnaissance des compétences des vétérinaires par les pouvoirs publics, non seulement dans le domaine de la santé animale mais aussi dans les domaines de l'hygiène et de la santé publiques, a contribué à promouvoir la profession vétérinaire et à placer le médecin vétérinaire à une place privilégiée dans le système de santé aussi bien que dans la société. Cette reconnaissance

des compétences des vétérinaires leur a permis de consolider leur position dans les domaines qui leur sont propres et qui devront être confortés par une législation et des réglementations sanitaires leur accordant des pouvoirs plus importants en matière d'hygiène publique, de production et de santé animales ainsi que dans la réglementation du commerce des denrées alimentaires d'origine animale. L'effort du côté de l'Administration doit porter sur la promotion du systèmes de santé publique vétérinaire couvrant le territoire national et en mesure d'assurer la surveillance épidémiologique, l'alerte précoce et la réaction rapide en cas de menace ou de déclaration d'épizooties.

En contrepartie, le vétérinaire est appelé à faire preuve de compétence dans des domaines d'activités de plus en plus nombreux et variés. Pour s'imposer, outre son expertise, il doit faire montre d'agressivité promotionnelle et de pugnacité mais il devra également savoir s'adapter aux changements rapides de l'économie et de la société, assimiler des connaissances nouvelles et accumuler un savoir de plus

en plus vaste et précis. Les structures de formation devront anticiper ces changements et adapter leur enseignement en conséquence.

L'activité vétérinaire au cœur des problématiques sanitaires

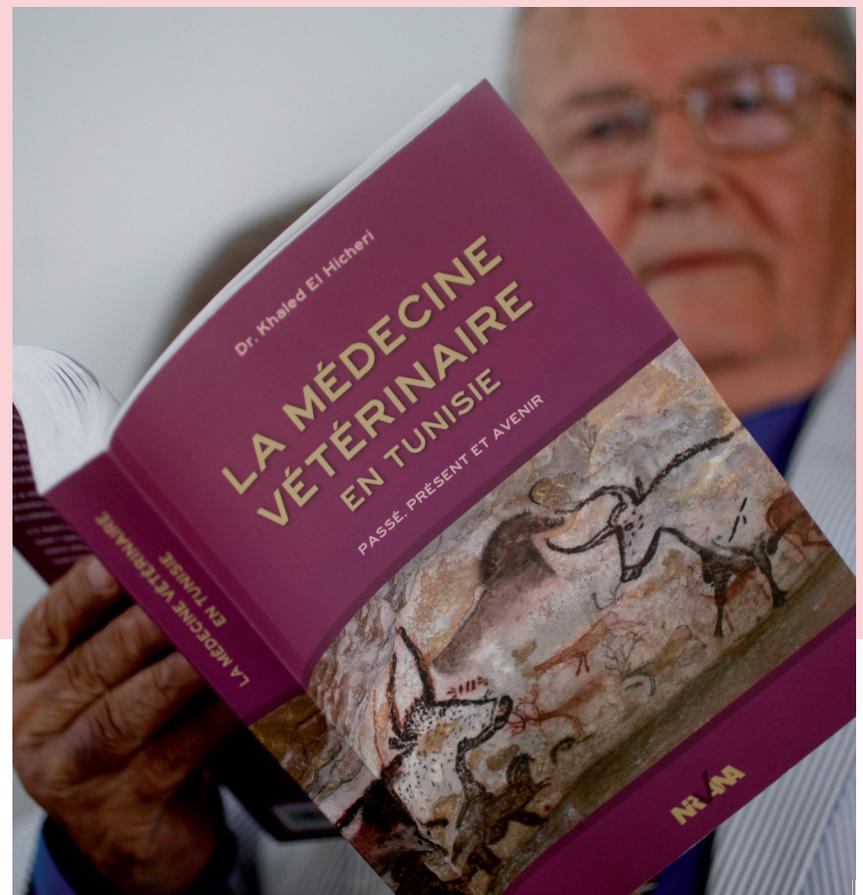
Dans un avenir plus ou moins lointain, les vétérinaires ruraux vont connaître un certain déclin de leurs activités traditionnelles. C'est ainsi que les campagnes de prophylaxie tendront à s'alléger au profit des activités de surveillance épidémiologique. Toutefois, les vétérinaires resteront toujours présents dans les élevages où ils exerceront d'autres activités liées au domaine de la pathologie individuelle ou collective, au suivi du cheptel, son hygiène, son alimentation, ses problèmes de reproduction, activités pour lesquelles ils ne craignent pas la concurrence d'autres professions. L'activité vétérinaire va être au cœur des nouvelles problématiques sanitaires. La décision de confier la prophylaxie médicale aux vétérinaires titulaires du Mandat sanitaire était judicieuse. Elle peut être considérée

Radioscopie d'une profession méconnue

Ils sont plus de 1 500 médecins vétérinaires à exercer en Tunisie, assumant une double mission, celle de protéger le consommateur et de promouvoir l'élevage national. Une profession très ancienne dans le monde, mais récente en Tunisie, débutant avec les premiers pionniers formés en France et rentrés au pays après l'indépendance. Sous leur impulsion se constituera tout un dispositif de médecine vétérinaire, marqué notamment par la création d'un conseil de l'Ordre, d'une école nationale à Sidi Thabet et le développement rapide des différentes spécialités.

C'est cette fabuleuse saga que raconte dans le détail et avec précision Dr Khaled Hicheri, l'un de ses principaux acteurs. Dans son ouvrage intitulé *La médecine vétérinaire en Tunisie, passé, présent et avenir*, il introduit le simple lecteur et initie le jeune candidat à embrasser la profession dans cet univers exceptionnel de la santé animale en général, avec ses différents enjeux.

D'emblée, Dr Hicheri rend hommage aux pères fondateurs de la médecine vétérinaire tunisienne, à commencer par le doyen d'âge, Dr Salah Hachichi, diplômé de l'Ecole vétérinaire de Maison Alfort en France en 1960 et Dr Mohamed Haffani, premier vétérinaire tunisien et premier



aujourd'hui comme déterminante. La mondialisation des échanges a accru les risques liés aux maladies animales transmissibles à l'homme. Les risques liés au commerce illégal des animaux et de leurs produits et l'essor des animaux de compagnie exotiques amèneront les services vétérinaires à étendre le MS hors du cadre limité des animaux de rente et des seules campagnes de prophylaxie. Dans tous les cas et quelles que soient les mutations et l'évolution qu'elle est appelée à subir, la profession vétérinaire doit faire face à de nouvelles exigences de notre société en matière de santé publique et d'hygiène, de salubrité et de sécurité sanitaires des aliments. De plus, la Tunisie pourrait être plus que tout autre pays, du fait de sa position géographique et de la globalisation des échanges, menacée par les maladies transfrontalières, par l'émergence de maladies nouvelles et par la réémergence de maladies qui ont préexisté et dont la prévalence avait considérablement baissé.

Les productions animales: 23% seulement du produit brut du secteur de l'agriculture
Indépendamment de sa situation



géographique, la Tunisie, pays importateur, exposée aux agressions exogènes, est particulièrement menacée. Or, le coût pour protéger le pays contre les TADs est nettement moins élevé que le coût pour élever le pays au statut indemne de ces maladies animales, une fois qu'elles se sont installées. Cela oblige le pays à renforcer ses capacités de vigilance, de surveillance et de prévention et à renforcer ses ressources humaines par des formations spécialisées adaptées au nouveau contexte épidémiologique.

On est bien loin du temps où l'élevage était considéré comme la première des productions agricoles du pays. Le gouvernement du protectorat avait donné la priorité à l'élevage devant l'importance de la production animale en Tunisie, et créé dès 1887 un «service de l'élevage» dirigé par ceux qu'il estimait les plus aptes pour le faire. Plus de 120 ans plus tard, la situation de l'élevage n'incite pas à l'optimisme et les productions animales ne représentent plus que 23% du produit brut du secteur de l'agriculture. ■ ■ ■

directeur de l'Ecole nationale de médecine vétérinaire (1974-1975). Il citera également les Drs Mohamed El Hédi El Fourgi, figure de proue qui a longtemps dirigé les services de l'élevage et de la production animale au ministère de l'Agriculture et fondé le conseil de l'Ordre, Faouzi Kechrid, devenu président de l'Association mondiale des vétérinaires, Hosny Khaled, Jelal Bourghida et autres Lotfi El Bahri. Une mention spéciale est accordée au Dr Manoubia Mrad, première femme vétérinaire, Leila El Fourgi, première soutenance de thèse à l'Ecole nationale de Sidi Thabet, et Selma Najjar, première femme vétérinaire à s'installer en libre pratique.

En dix chapitres, Dr Khaled El Hicheri traite tour à tour de l'histoire de la médecine vétérinaire dans le monde et en Tunisie, de la formation, de l'exercice de la profession, des différentes activités et carrières, s'attardant sur le vétérinaire, la santé animale et la santé publique. Il évoquera également les questions du médicament et de la pharmacie vétérinaire ainsi que l'élevage et la production animale, avant d'évoquer les perspectives d'avenir. Cet ouvrage dense, qui s'étend sur 446 pages, se termine par une excellente conclusion, véritable cri de cœur pour consolider la médecine vétérinaire en Tunisie et la doter des institutions, réglementation et ressources nécessaires. De par sa longue et riche expérience, mais aussi son engagement en faveur de la profession, Dr Khaled El Hicheri est sans doute parmi les mieux placés pour en parler.

Son ouvrage, à la fois témoignage, analyse approfondie et plan de relance, prend alors une dimension exceptionnelle.

Une vocation... jusqu'au bout

Jeune bachelier du Lycée Carnot avec une bonne moyenne à l'aube de l'indépendance de la Tunisie, il avait le choix entre médecine et pharmacie. Il optera pour la médecine vétérinaire. Natif de Nabeul en 1936, il poursuivra ses études vétérinaires à Toulouse (promotion 1962) et les complètera par des diplômes en alimentation du bétail et aviculture et pathologie aviaire à l'Institut agronomique de Paris et à l'Ecole vétérinaire d'Alfort (1963-1964). Sa carrière en Tunisie le mènera sur le terrain puis dans les structures de recherche et la haute administration. Après avoir été pendant quatre ans directeur général de la production animale au ministère de l'Agriculture, puis pendant cinq ans directeur général de l'Institut de recherche vétérinaire et président du conseil national de l'Ordre des médecins vétérinaires, il prend sa retraite. Mais, rapidement, il continuera à être sollicité pour ses consultations et conseils, tant par le ministère de l'Agriculture que la profession et nombre d'organisations internationales.

Dr Khaled El Hicheri, La médecine vétérinaire en Tunisie, passé, présent et avenir, Nirvana, Tunis 2013, 446 p. 25 DT. ■

■■■ Les conditions climatiques ne peuvent expliquer à elle seules ce recul. Les objectifs fixés par onze plans de développement économique et social successifs n'ont jamais pu être atteints dans leur intégralité, faute de financement adéquat, de pérennité des programmes et de continuité dans les actions initiées. Le dirigisme pratiqué durant des décennies et la fixation des prix des productions animales, au détriment des éleveurs, ont contribué à freiner le développement des spéculations animales et handicapé l'émergence d'un élevage moderne.

Le constat est alarmant : la politique de développement de l'élevage n'a pas atteint les objectifs d'autosuffisance et de sécurité alimentaire. La production de viande rouge est insuffisante par absence d'une production bouchère et l'approvisionnement du marché est assuré à plus de 53% par la production avicole, entraînant une dépendance de plus en plus grande du marché international. Le programme d'amélioration génétique des bovins a été réduit au seul volet

insémination artificielle. Le programme de mise à niveau des abattoirs est un échec et le marché des animaux vivants destinés à l'abattage clandestin a gagné en anarchie et en prospérité. L'alimentation de notre cheptel repose plus sur les ressources extérieures que sur les ressources nationales. Les matières premières pour aliments composés sont importées massivement et on ne peut que constater l'échec des programmes de production fourragère et d'amélioration des parcours.

L'échec des campagnes de vaccination: de grandes pertes

Sur le plan de la santé du cheptel, les programmes d'éradication des zoonoses et les campagnes de vaccination des maladies animales prioritaires n'ont pas abouti, en bonne partie du fait que les livres praticiens ont été maintenus, pendant des décennies, hors du circuit de prévention et de lutte contre ces maladies. Or, l'impact des grandes épizooties, des zoonoses majeures et des principales maladies animales est

considérable. Il est ressenti aussi bien au niveau de la santé des animaux qu'à celui de la santé des personnes et se traduit par des pertes économiques importantes à l'échelle du pays. Des milliers d'animaux meurent chaque année de ces maladies et beaucoup enregistrent des pertes de production importantes et gardent de graves séquelles qui compromettent leur productivité future. L'homme paie également un important tribut aux zoonoses. Les cas de mortalité, les traitements de longue durée et les interventions chirurgicales sont nombreux et coûteux. Sur le plan économique, les pertes directes par mortalité et par morbidité et la mobilisation des moyens matériels pour prévenir, contrôler et lutter contre les maladies animales, représentent des sommes considérables et ne reflètent, en réalité, que les pertes déclarées et visibles. La partie non visible est composée par le nombre très important de cas non déclarés et par les chutes de production, le manque à gagner, les arrêts de travail et les frais d'hospitalisation. Le coût de toutes ces pertes, indirectes et non quantifiées, est de très loin supérieur aux estimations. ■■■



intérieurs[®]



E-mail:meubles@interieurs.com.tn

Mobilier De Bureaux



CARRE EMAILLE ROUGE

www.interieurs.com.tn

5 ANS DE GARANTIE POUR NOS BUREAUX



Les Pros Du Bureau

* A partir du 18 Août 2013, pour vice de fabrication, hors parties en tissus ou simili cuir, hors PVC et hors rouilles

Usine : Z.I Sidi Daoud, 2046. Tunis. Tunisie – Tél: (+216) 71 854 666 - Fax: (+216) 71 854 660

SHOWROOMS

Tunis : Rte de la Soukra, Km 13
2036 Sidi Fraj, Tunis, Tunisie
Tél: (+216) 71 863 611
Fax: (+216) 71 863 592
email: show@interieurs.com.tn

Sousse : Avenue de la liberté
Sahloul Hammam Sousse
(en face clinique Ibn khaldoun)
Tél/Fax: (+216) 73 821 477
email: meublesinterieursplus@topnet.tn

Gabès : GP1-20 Rue Salah
Eddine el Ayoubi 6011 Gabès
Tél: (+216) 75 394 606
Fax: (+216) 75 393 888
email: extrameuble@yahoo.fr

Béja : Z.I.2 Béja Nord
9000 Béja
Tél: (+216) 78 451 610
Fax: (+216) 78 451 613

Tripoli-Libye : Hay Damascus
by guest castles Tripoli-Libya
Tél: (+218) 21 361 8646
Fax: (+218) 91 211 0582



Confort - Sécurité - Confiance

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 2013 Ben Arous - Tunisie Tél. : +216 71 388 100 Fax : +216 71 388 050
Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 4022 Akouda - Sousse - Tunisie Tél. : +216 73 309 309 Fax : +216 73 309 999
Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31 -6001 Hached Gabes - Tél : +216 75 273 044 - Fax : +216 75 274 151

SOTUDIS
Chemin de réussite

www.sotudis.com.tn

■■■ Tous ces échecs ne sont pas sans raisons. Pendant des années, l'importation de viande et de poudre de lait a été favorisée au détriment de la production nationale et une politique des prix défavorable à la production nationale a été pratiquée. La production de viande bouchère n'a jamais été valorisée malgré les recommandations répétées des vétérinaires. Les solutions de facilité ont toujours la faveur des responsables qui permettent les importations de viande, de taurillons, d'aliment et de génisses à grand renfort de devises mais ne sont pas capables de mener à bien des programmes vitaux de développement des productions nationales. L'absence de continuité dans la réalisation des programmes de développement et de protection du cheptel et de la population est la règle. Les budgets alloués au développement et à la protection de l'élevage ont toujours été et sont toujours en complète inadéquation avec les objectifs; et les objectifs, malgré leur modestie, se révèlent souvent trop ambitieux par rapport aux moyens disponibles. Les structures administratives qui doivent veiller sur le développement des productions animales sont sclérosées, budgétivores et papivores à souhait et les velléités de changement ne se traduisent que par des restructurations cosmétiques. Le dicton populaire «on remplace un oignon par une gousse d'ail» dépeint très bien ces semblants de restructuration. Un corporatisme pernicieux et nuisible est pratiqué par certaines catégories professionnelles au détriment des intérêts nationaux. On assiste également à la désaffection des exploitants, des éleveurs

Combien sont-ils ?

Au total, ils sont 1572 vétérinaires inscrits à l'Ordre dont 452 femmes. On compte 180 vétérinaires à la recherche d'un emploi et 1248 en activité. Ils se répartissent à quasi-égalité entre le secteur public et le secteur privé. C'est ainsi que 579 vétérinaires exercent dans le public, essentiellement au ministère de l'Agriculture (481 vétérinaires). Le secteur privé compte 669 vétérinaires dont 432 en libre pratique.

et des représentants de la profession et à la réduction des prérogatives des services vétérinaires officiels à l'heure où on a le plus besoin d'eux. Il n'était, pourtant, pas difficile de laisser jouer la loi du marché sur les produits alimentaires d'origine animale, ou d'imposer la catégorisation des carcasses et des viandes ou encore d'assurer un financement pérenne aux programmes de développement des productions, d'amélioration des performances ou de lutte contre les maladies!

Pour un fonds spécial de la santé animale

Quelle difficulté y avait-il à constituer un fonds spécial de la santé animale, alimenté par des prélèvements sur les importations et les exportations de produits alimentaires d'origine animale, sur les taxes perçues dans les marchés aux bestiaux et dans les abattoirs pour financer, sans discontinuité, les programmes de prévention de lutte et d'éradication des maladies animales ?

Une nouvelle loi suffirait pour restituer l'autorité aux «Services vétérinaires», et en faire la seule autorité compétente dans l'inspection et le contrôle des denrées alimentaires d'origine animale sur les lieux de production, les marchés, les lieux de collecte, d'abattage, de transformation et de commercialisation et pour créer une structure autonome telle qu'une agence nationale des services vétérinaires et de l'élevage qui rassemblerait, pour la promotion de l'élevage, production animale, santé animale, hygiène publique vétérinaire, pharmacie vétérinaire et laboratoires de diagnostic. Il suffirait de transformer l'Office de l'élevage et des pâturages en Office de l'amélioration pastorale rattaché à la Direction générale des forêts. Les missions d'élevage de l'OEP seraient alors réparties entre le Groupement interprofessionnel des viandes et du lait, les fédérations spécialisées en production animale de l'UTAP et l'Agence nationale des services vétérinaires et de l'élevage. ■

K.H.



Jihen Ben Jazia Siblini

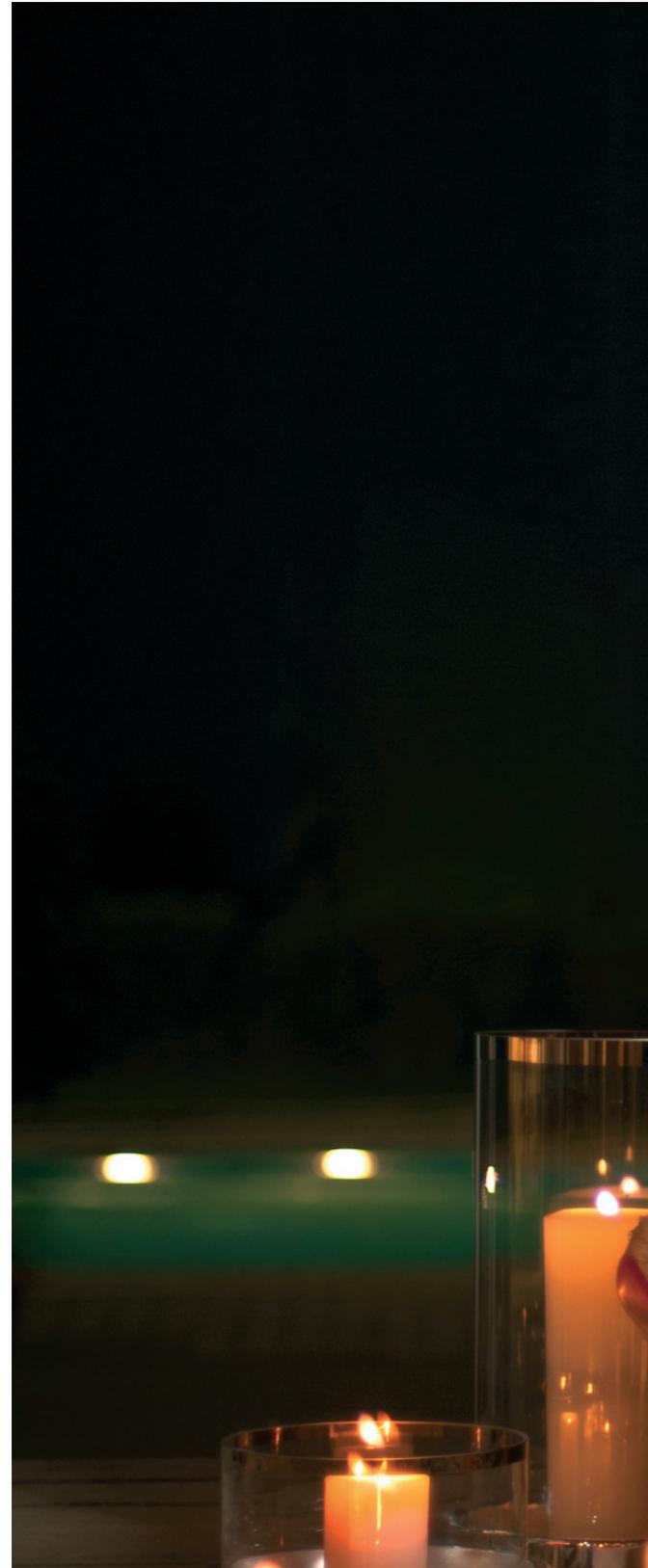
La styliste qui séduit les Koweïtiennes

Koweït est-elle devenue la capitale des designers-modélistes tunisiens? Après Heythem Bouhamed (voir *Leaders* N° 7 - décembre 2011), c'est au tour de Jihen Ben Jazia Seblini d'éblouir le monde de la mode.



Rien pourtant ne prédestinait cette marketteuse à une carrière dans le stylisme modélisme. Titulaire d'un masters en Business Administration (Maastricht School of Management), elle avait débuté dans des agences de publicité en Tunisie, dès 1999, avant de rejoindre la toute première équipe de Tunisiana lors de son lancement en 2002. Dix ans après, elle a décidé de donner libre cours à son talent créatif, fondant sa propre marque : Atyplik. Suivant son mari au gré de son affectation à Koweït City, elle y ouvre son atelier.

En fait, Jihen a toujours été passionnée par les belles choses de la haute couture en passant par l'artisanat de son pays natal. En 2012, elle choisit de quitter le monde de l'entreprise pour se consacrer à sa passion. Atyplik, une ■■■





■■■ ligne de kaftans et accessoires, atterrit directement sur les blogs des fashionistas et des shoppers avertis et acquiert une notoriété mondiale dans le milieu. Jihène prépare en ce moment le lancement de sa collection de prêt-à-porter, inspirée du riche héritage du Golfe arabe et de l'Afrique du Nord. Elle combine des tissus somptueux, des coupes avant-gardistes et la romance intemporelle des Mille et Une Nuits. Le résultat: des conceptions élégantes, uniques pour une reine du désert moderne et raffinée. ■



Avec NAJAH[®]+

lui Bâtir aujourd'hui le Succès de demain :

- une bourse ou un capital lorsqu'il aura atteint l'âge pour s'installer dans la vie active en disposant des ressources financières nécessaires ;
- une rente en cas de survenance d'aléas de la vie.



**“Demain, mes rêves
se réaliseront”**

N° Bleu **82 100 500**

20 millimes/mn depuis un téléphone Fixe
40 millimes/mn depuis un téléphone Mobile

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION
Filiale de la COMAR

 **ARISTON**

Nos idées. Votre maison.

FUTURA

C'EST LE TEMPS
DE CHANGER ET D'INNOVER



L'INNOVATION QUI FAIT LA DIFFÉRENCE.



La technologie de pointe **ECO TECH** des nouvelles machines à laver FUTURA permet de faire une économie d'énergie et d'obtenir : l'énergie classe A+++.
Cela signifie que les nouvelles machines à laver sont non seulement efficaces sur la saleté, mais préservent aussi l'environnement technologique.
Grâce au cycle ECO, dont les machines à laver FUTURA sont équipées, vous pouvez économiser plus de 50% de l'énergie normalement utilisée dans un cycle standard.



Le Cycle Anti-Allergie est basé sur deux phases : le chauffage de l'eau, au début du lavage et le maintien de la température à 60°, afin d'éliminer des mites de poussière et de pollen.



Le cycle traitement antitâche permet d'enlever les 20 tâches les plus difficiles.

Une haute température permet d'enlever les tâches, mais risque d'abîmer en même temps les couleurs. Avec ce cycle, il n'est pas nécessaire de dépasser les 40° C pour enlever les 20 tâches les plus difficiles (comme fruits, sang, chocolat, herbe, feutre).

Sans traitement avant lavage, l'association du mouvement du tambour, de la fonction bio phase à 40° C (qui enlève les tâches rebelles), du lavage à 43° C permet de maintenir la température constante et ainsi éliminer les tâches les plus difficiles.



3 GARANTIE
ANS

 **N° Vert 80 100 500**

Radios privées

Comment éviter l'anarchie ?

Leur nombre s'accroît au fil des mois, dans une totale anarchie. Sur des toits de maisons, ici et là dans la capitale et dans les régions, des antennes se hérissent et des stations radio commencent à émettre, sans la moindre autorisation... En attendant leur régularisation.

Au dernier recensement, elles sont 13 stations à se lancer sur les ondes, squattant les fréquences. Seules trois parmi elles avaient obtenu en 2011 l'accord de principe de l'INRIC (présidée par Kamel Laabidi) sous réserve de recueillir les autorisations techniques nécessaires. La Banque Centrale n'a autorisé aucun transfert d'argent. Les services de douane ne mentionnent aucune importation légale de leurs équipements.

Le Centre d'études et de recherches des télécommunications (CERT) n'a validé ni le matériel de leurs studios ni leurs émetteurs. L'Agence nationale des fréquences (ANF) ne leur a pas affecté

de fréquences. Et pourtant, elles existent et émettent. Si l'installation des studios n'est pas la plus difficile à faire, celle des émetteurs et la détection précise des fréquences disponibles sont l'œuvre de grands spécialistes qui ne courent pas les rues en Tunisie. Et pourtant, elles émettent. Quelles sont leurs sources de financement et quel est leur modèle économique? Le ministre des Technologies de l'information et de la Communication, Mongi Marzoug, ne veut pas y fourrer le nez. Les finances et le contenu, ce n'est pas de son ressort. Il ne veut considérer que l'aspect purement technique de la question, tout en s'intéressant cependant au rôle central

que doit jouer l'Office national de la télédiffusion pour le développement de ce secteur.

«A la HAICA, les autorisations, à nous la technique»

La légalité, rappelle-t-il, relève des attributions de la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA), seule habilitée à octroyer les autorisations et à se prononcer sur le contenu en cas de nécessité. Mais la technique pour ce qui est des fréquences, des équipements et de la diffusion, c'est du ressort des organismes relevant de son département.

«Nous avons attendu avec impatience la naissance de la HAICA, dit-il à Leaders, pour mettre fin à cette situation. L'objectif est d'inviter les stations radio qui ne sont pas en conformité avec la réglementation à régulariser rapidement leur situation et clarifier la démarche pour celles qui comptent se lancer. La HAICA a lancé un avis dans ce sens fixant au 10 septembre dernier l'échéance pour le dépôt des demandes de régularisation et nous attendons donc ce qu'il en sera.»

S'il laisse à la HAICA la responsabilité de l'autorisation, le ministre conserve son double rôle effectif : d'abord exercer son autorité en matière de certification des équipements (CERT), d'attribution des fréquences (ANF) et de monopole de l'Etat en matière de radio et de télédiffusion, mais aussi consolider l'ONT. Cet office qui aligne plus de 40 centres de transmission dont 17 établis sur des montagnes et emploie ■■■





Un Nouvel art de vivre ? Allez-y, plongez...



- * Piscine privée
- * Piscine publique
- * Rénovation des piscines
- * Vente et installation SPA

- * Structure en Béton Armé
- * Filtration sans Local Technique
- * Toutes Formes, toutes Dimensions



N'hésitez pas à demander une visite technique sans aucun engagement de votre part.

28, Av. Abdelaziz AL Saoud Manar II 2092
Tél.: 71.875.299 / 71.875.298 - Fax: 71.875.297
Email: desjoyaux.tn@topnet.tn
www.desjoyaux.com

Distributeur exclusif en Tunisie



■■■ plus de 600 personnes dont 47% de cadres, doit compter sur ses propres ressources pour fonctionner. Ses recettes proviennent essentiellement des frais de diffusion recueillis auprès des stations radio et des chaînes TV, publiques et ou privées.

Des moyens détournés

Malgré la performance de son infrastructure technologique, la qualité de ses services et la garantie d'une diffusion sans interruption, sauf exception, il fait face aujourd'hui à une rude concurrence. D'abord, celle de ces radios qui installent et utilisent leurs propres émetteurs en toute infraction vis-à-vis de la loi. Mais aussi de celle des chaînes TV, non autorisées jusque-là, qui recourent à des retransmissions par FTP à travers le réseau informatique des opérateurs de télécommunications, pour les émissions qui ne sont pas en direct. Quand il s'agit de retransmissions en direct, elles utilisent des stations mobiles en SNG souvent installées sur des véhicules et pointant directement vers des satellites. Officiellement, seul l'ONT dispose de ces stations SNG qu'elle met en location, sachant que des autorisations provisoires peuvent être accordées à des chaînes TV étrangères qui envoient leurs équipes en reportage en Tunisie pour couvrir certains événements. Mais depuis la révolution, deux phénomènes ont été observés en la matière. D'abord, les autorisations provisoires accordées se sont ■■■

35 radios en Tunisie : quelle jungle !

Elles sont pas moins de 35 stations radiophoniques à émettre actuellement en Tunisie, sous divers statuts, entre total respect de la réglementation en vigueur et grande liberté. Vous en connaissez, outre les stations publiques, nationales et régionales, les plus célèbres parmi les radios privées, mais il y a tout le reste. En fait, elles appartiennent à trois grandes catégories. On dénombre:

- 22 stations dûment en règle, 10 publiques et 12 privées, qui émettent à travers l'Office national de la télédiffusion,
- 3 stations privées qui ont obtenu l'accord de l'INRIC, au lendemain de la révolution, mais pas l'autorisation technique et utilisent leurs propres émetteurs,
- 10 stations qui n'ont aucune autorisation et émettent directement par leurs propres moyens.

Stations dûment en règle

Publiques

1. Radio nationale
2. Radio Tunis Chaîne internationale (RTCI)
3. Radio Jeunes
4. Radio Culturelle
5. Zitouna FM
6. Radio Sfax
7. Radio Monastir
8. Radio Le Kef
9. Radio Gafsa
10. Radio Tataouine.

Privées

1. Mosaïque FM
2. Shems FM
3. Express FM
4. Kalima FM
5. Ibtisama FM
6. Oxygène FM, Menzel Bourguiba
7. Cap FM, Cap Bon
8. Jawhara FM, Sousse
9. Sabra FM, Kairouan
10. Chaambi FM, Kasserine
11. Oasis FM, Gabès
12. Ulysse FM, Médenine

Stations radiophoniques ayant obtenu l'accord de l'INRIC mais pas encore l'autorisation technique

1. Radio 6, Tunis
2. El Karama FM, Tunis
3. El Manajem, Gafsa

Stations radiophoniques émettant sans autorisation

1. Al Horria, Tunis
2. MFM, Mahdia et Sousse
3. Nour, Mahdia
4. 3R, Regueb
5. Msaken, Msaken
6. Jektis, Médenine
7. Amazigh, Matmata
8. Essaraha, Tunis
9. Femme, le Grand Tunis, le Cap Bon et Zaghouan
10. El Jerid, Tozeur.





■■■ éternisées depuis maintenant bientôt trois ans. Mais aussi des stations ont été introduites, on ne sait comment, sans la moindre autorisation, ni le moindre contrôle technique de conformité et émettent en toute illégalité.

Préserver le modèle économique et créer une Media City

La charge financière n'obère pas uniquement l'ONT, mais aussi les stations radio et télé, y compris celles qui sont autorisées. Les tarifs pratiqués sont calculés sur la base des coûts effectifs qui sont bien élevés. En gros, il faut compter près de 100 000 DT par an de frais de diffusion. Si certaines radios peuvent se le permettre, la grande majorité ne peut l'honorer et le taux de recouvrement s'avère très bas. La modestie des ressources publicitaires escomptées devient problématique pour elles et nombre de stations tirent la langue, risquant de mettre la clé sous le paillason.

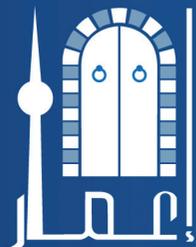
L'aide de l'Etat s'est alors imposée sous forme de prise en charge par le budget public, à titre provisoire, sur une période de trois ans (2014-2016) d'une partie des coûts de diffusion. C'est ainsi qu'ils seront réduits de 65% en 2014, 45% en 2015 et 25% en 2016, la différence devant être réglée à l'ONT par l'Etat. Plus précisément, la base de calcul de la nouvelle grille tarifaire tiendra compte de la population couverte et du taux de concurrence des autres stations radio. Une station radio à Gafsa ne doit pas payer le même tarif que celle qui est à Tunis ou à Sousse.

Aussi, une station couvrant le Grand Tunis où émettent d'autres radios n'aura pas à supporter seule le plein tarif, même aménagée, un partage équitable est nécessaire. C'est tout un modèle économique à ne pas casser et qui doit soutenir le développement des médias, affirment à *Leaders* les spécialistes.

La Tunisie aurait dû disposer depuis des années d'une véritable Media City, abritant studios de radios et de télévisions et centres techniques de diffusion. Eparpiller

aujourd'hui les efforts, laisser chacun agir à sa guise est non seulement coûteux mais ne profite guère au secteur. Pour l'histoire, première chaîne arabe par satellite, MBC devait émettre à partir de Tunis et toutes les études étaient finalisées, mais on a préféré la laisser filer. Etape par étape, il va falloir reprendre le dossier en main, en commençant par amener les radios et télévisions qui ne sont pas en conformité à régulariser leur situation, renforcer le dispositif technique et envisager sérieusement la création de cette Media City avec le concours du secteur privé. ■





Breeze Residence

Have Only Positive Expectations

Hammamet - Mrezgua
En face du Club Aldiana



S+1, S+2, S+3
& commerces

pulpe



La Société Tuniso-Koweitienne d'el Emar

Immeuble CTKD, Lotissement Al Nakhil, Cité les pins, les berges du Lac II (près de l'ambassade de Canada)

Pour toute information, veuillez nous contacter au 94 885 794 / 98 255 725 / 71 967 123

www.stke-emar.com



Hôtel Paris

Votre nouvelle adresse à Tunis

Juste en face de l'Institut arabe des chefs d'entreprise (IACE), au cœur des Berges du Lac, l'Hôtel Paris ouvre ses portes pour vous accueillir dans un cadre luxueux et raffiné. Pour vos séjours, vos séminaires et vos agapes gourmandes, un cadre séduisant pour satisfaire toutes vos exigences.

Confort et harmonie

L'Hôtel Paris est idéalement situé aux Berges du Lac de Tunis, prestigieux quartier des affaires, à moins de 10 minutes de l'Aéroport International de Tunis Carthage, du centre-ville et des villes historiques et culturelles de Carthage et Sidi Bou Saïd.

Des chambres raffinées pour un séjour prestigieux

L'Hôtel Paris compte 70 chambres insonorisées et climatisées, dont 5 suites. Spacieuses et lumineuses, alliant le style «Art Déco» au design contemporain, elles vous accueillent dans une ambiance particulièrement chic et élégante.

Les meubles aux lignes épurées, les tons chauds des murs tapissés et les salles de bains en marbre apportent une touche de luxe raffinée. Conçues conformément aux normes internationales, nos chambres et suites offrent des facilités spécialement adaptées aux besoins de vos clients:

- Bureau de travail
- Connexion fibre optique
- Wifi
- Literie grand confort
- Coffre-fort individuel électronique
- Télévision IP et écran LCD
- Portes en bois massif & insonorisées
- Minibar

Commodités & Services

- Business Center : emails, photocopies et fax
- Connexion Wifi haut débit dans tout l'hôtel
- Salle de Sport
- Service de Change
- Service de Voiturier
- Baby-sitting sur demande

Les Rendez-vous Gourmands

• Restaurant Longchamp

Le restaurant «Longchamp» sera le lieu idéal pour les gourmets pressés.

Sa formule buffet convient parfaitement pour le petit déjeuner et le déjeuner. Le Chef vous proposera sa formule à la carte pour le dîner. Le restaurant «Longchamp» dispose de sa propre véranda, un espace agréable pour profiter des beaux jours, à l'abri de toute nuisance.

• Le Patio

Baigné d'une douce lumière grâce à son impressionnante verrière, Le Patio vous offre son ambiance «jardin d'hiver» pour siroter une boisson ou déguster un plat.

Le bruissement léger et continu du mur d'eau vous accueille au salon, agrémenté d'une fenêtre virtuelle.





• Le Salon

Un espace convivial, intime et feutré, idéal pour se détendre et apaiser votre soif ou un petit creux à tout moment de la journée.

• Bar Mezzanine

Prenez de la hauteur pour déguster votre boisson préférée.

Espace Séminaires

L'hôtel de luxe Paris vous offre un cadre exceptionnel pour vos séminaires, conférences ou cérémonies aux Berges du Lac.

Élégance & Fonctionnalité

Gérées par une équipe de professionnels, les 5 salles de réunion de la Mezzanine jouissent d'une décoration élégante et disposent des équipements les plus modernes, internet haut débit, fibre optique, vidéo-projection, sonorisation intégrée. Elles bénéficient, toutes, de la lumière du jour.

La salle plénière modulable d'une capacité de 300 personnes permettra d'accommoder aussi bien vos séminaires que vos dîners-gala.

Hôtel Paris

Rue du Lac Tarkana

Les Berges du Lac

1053 Tunis – Tunisie

Tél. : +216 71 107 500

Fax : +216 71 960 706

www.hotelparistunis.com



Victor Sebag

Un photographe dans le siècle

Témoin au quotidien, tout au long du siècle écoulé, «des ruptures de l'histoire» en Tunisie, Victor Sebag, appareil photo en main, fixera des moments, des scènes et des personnages inoubliables.

Introduit depuis son jeune âge, grâce à sa famille, dans le sérail beylical de Tunis et, partant, dans le Tout Tunis, il nous léguera un patrimoine inestimable qui a failli disparaître à jamais. Après son départ à Paris, à l'âge de 80 ans, un vol par effraction de son ancienne galerie d'exposition laissée à Tunis, survenu en 1995, mettra en péril une des photothèques les plus précieuses. Apprenant la triste nouvelle, Victor Sebag «*va s'enfermer dans un mutisme total, ne parlant à personne, même pas à sa famille*», nous apprend son fils Gérard, ancien rédacteur en chef à France 2. Heureusement que, comme par miracle, une partie de son œuvre est découverte dans des caisses à Paris.

Ainsi commence l'histoire de ce merveilleux livre, édité par Cérès en novembre 2010 et dont la sortie a été occultée par le déclenchement de la révolution. On découvre le grand photographe que Victor Sebag a été et on revoit à travers ses photos des pans de la Tunisie durant le XX^e siècle. Un vrai régal. L'introduction, par Gérard Sebag, si bien romancée, plante parfaitement le décor.

L'éditeur, Karim Ben Smail, qui a eu l'initiative d'éditer ce livre, écrit en guise d'introduction : «*L'histoire débute à la manière des contes de fées*». Nous



■ **Charles de Gaulle à la table de Lamine Bey, Le Bardo, 1945**
De Gaulle porte en collier le plus grand ordre de Ahd el Amen (Pacte fondamental), Lamine Bey, fait Compagnon de la libération, arbore la Croix de Lorraine. Il n'y a pas d'ordre de préséance, la table dressée sobrement dans la salle du Pacha, tranches de pain à même la nappe, est coprésidée par le monarque et le chef du gouvernement provisoire. De Gaulle avait déjà reçu Lamine en France, il lui donnait du Sidi (Monseigneur) et aura beaucoup fait pour le légitimer.



sommes en 1910, Mohamed Naceur Bey, 15e bey husseinite, offre au jeune Victor Sebagn pour son treizième anniversaire un appareil photo. Dès lors, son destin est scellé : Sebagn sera



TUNISIE 1910|1960
VICTOR SEBAG | UN PHOTOGRAPHE DANS LE SIÈCLE

cérès éditions

photographe. Plus rien n'échappera à son regard : la rue, la cour, le ciel, la mer et le désert. Devant son objectif défilent les beys, les aristocrates, les marginaux, les militants, les laïcs et les religieux ; se croisent les Tunisiens, les Français, les Italiens et tous les autres. Il fixera en image les palais du Bardo et la Kasbah, Moncef Bey à La Marsa, de Gaulle au Belvédère, Saint-Exupéry à Laouina, Chafia Rochdi à Carthage, Joséphine Baker à Dougga et les fileuses anonymes de Tozeur.

Dès les années 1910 et jusqu'au lendemain de l'indépendance, journaliste et reporter photographe, Sebagn sera, tout au long du siècle, ■■■

■ **Procès des syndicalistes, Tunis, 1925**
La grève est déclenchée au domaine colonial de Potinville et à l'usine Thermes à Hammam-Lif. Une campagne de presse virulente est menée par Curtelin, président du conseil d'administration de l'usine et de La Dépêche tunisienne. La Résidence générale accuse communistes et syndicalistes de complot contre la sûreté de l'Etat. Jean-Paul Finidori (deuxième assis à gauche), accusé numéro un, dirige la Fédération communiste et le journal L'Avenir social, Mohamed Ali El-Hammi (troisième à gauche), accusé numéro deux, véritable meneur du mouvement ouvrier, est le fondateur du premier syndicat autonome tunisien, la CGTT. Ils sont six accusés défendus par six grands avocats, les Tunisiens Farhat, Djemâil, Safi et les socialistes français, Castro, Foissin, Duran-Angliviel. El-Hammi et Finidori écopèrent de dix ans de bannissement.



■■■ le témoin capital des grands moments de la vie sociale, politique et artistique tunisienne. Dernier directeur du journal tunisien *Le Petit Matin*, les plus grandes agences européennes et américaines le sollicitent. Il est le correspondant du *New York Times*, de *L'Excelsior*, de *Wide World Photos*, de *L'Afrique du Nord illustrée*. Ce livre est une véritable redécouverte. Après avoir été largement diffusée auprès de ses

contemporains, son œuvre aujourd'hui méconnue, nous est enfin restituée. Ces pages offrent, pour la première fois, une splendide sélection de 230 photographies qui sont autant des œuvres d'art que des contributions majeures à la mémoire visuelle tunisienne du XXe siècle.
Tunisie 1910 / 1960
Victor Sebag, un photographe dans le siècle
 Introduction de Gérard Sebag
 Cérès Edition, 201, 254 p. 65 DT ■

■ **Ahmed Bey et la Cour sur les Escaliers des Lions, Le Bardo**

Une scène officielle qui se renouvelle à l'occasion des fêtes de l'Aïd. Sebag y plaçait régulièrement sa chambre et son trépied pour immortaliser les princes, les membres du gouvernement, les grands muftis malékites et hanéfites, les cadis, imams et cheikhs de la Grande Mosquée Zitouna, le Grand Rabbïn et les représentants de la communauté juive, Touansa et Grana, les caïds et khalifats des régions. Le lendemain de l'Aïd Essaghir, le bey reçoit les consuls, les hauts fonctionnaires de la Résidence de France et, séparément, une délégation composée des épouses des notables et dignitaires européens en fonction à Tunis. Ici, Ahmed Bey II va bientôt se diriger vers la mosquée incluse dans l'enceinte du palais. A sa droite, Béchir Bey, le prince héritier (1941), à sa gauche, Hédi Lakhoua, le Grand vizir, derrière eux, Moncef et Lamine Bey. Ils sont 102 dans l'image dont deux Européennes, en haut à gauche derrière la balustrade, l'une en chapeau noir, l'autre en turban blanc; journalistes américaines ou curieuses de passage auxquelles on aura souhaité la bienvenue.

أحسن آفكار مع إيطالكار!



ITALCAR
Représentation de matériel de transport

IVECO

Mégrine : Zone Industrielle, 7 Avenue de Paris, 2033 Ben Arous - Tél.: 71 297 072 / Fax : 71 297 177 - **Nabeul** : Cap Bon Motor's : Avenue du Maghreb Arabe, 8000 Nabeul Tél.: 72 272 702 - 72 272 708 / Fax : 72 272 699 - **Sousse** : Société Nimr : 251, Route de Tunis, 4011 Hamman Sousse - Tél.: 73 364 088 / Fax : 73 364 089
Sfax : Sfax Motors : 1, Rue Jamel Eddine Al Afghani, Zone Industrielle Poudrière, 3002 Sfax - Tél.: 74 287 381 - 74 287 382 / Fax : 74 287 375 - **Gabès** : Thabti Autos Services : Avenue Aboul Kacem Chebbi, 6011 Gabès - Tél.: 75 293 205 / Fax : 75 293 225 - **Djerba** : Djerba Tourism Services : Km 2, Route Hourmet Souk, 4116 Djerba Midoun Tél.: 75 764 550 - 75 764 551 / Fax : 75 764 552 - **Bizerterte** : SPEED CAR, Route Ain Mariem, 7000 Bizerterte - Tél. : 72 429 744 / Fax : 72 429 377 - **Kairouan** : GHARBI D'EQUIPEMENT GENERAL, Avenue de l'environnement 3100 kairouan - Tél. : 77 304 453 / 77 300 575 / Fax : 77 304 453 - **Gafsa** : AUTO SUD, Cité El Menzeh Gafsa Aéroport 2151- Tél. : 76 217 632 / Fax : 76 217 016 **E-mail** : iveco@italcar-sa.com

GlobalNet, toutes nos solutions Business au bout du fil*



Gnet Business, Le partenaire idéal pour vos projets internet

- Accès haut débit professionnels : Fibre optique, LS, SDSL, ADSL.
- Solutions d'interconnexions managées : VPN, MPLS.
- Cloud Computing : hébergement de serveurs physiques et virtuels.
- Infrastructure IT as a Service (IaaS) : Serveurs hautement disponibles à la carte, instance Firewall intranet et internet.
- Vidéo as a Service (VaaS) : vidéo surveillance, live streaming.

* Appelez le **70 132 142** pour bénéficier de nos solutions Business à des prix exclusifs.
Une équipe dédiée Entreprise vous accompagnera dans le choix de la solution la mieux adaptée à vos besoins et à votre activité.



■ Les trois cheikhs, Le Bardo, 1942

De gauche à droite, les cheikhs Mustapha Mohsen, Mahmoud Mohsen et Fadhel Ben Achour. Les beys husseinites vouaient une grande vénération à la famille Mohsen, une branche des Chérifs, syndics et représentants reconnus de Al al Baït, les descendants du Prophète Muhammad. La famille est depuis longtemps et encore aujourd'hui à la tête de l'imamat de la Grande Mosquée Zitouna.



■ Chafia Rochdi au luth, Carthage, 1946

Alias Zakya Marrakchi, appréciée à Sfax, sa ville natale, dès sa prime jeunesse, monte à Tunis à l'âge de 19 ans pour conquérir le public de Bab Souika. Reine de la nuit, elle est vite reconnue, participe à la fondation de la Rachidia, fonde sa propre troupe de théâtre, anime les soirées beylicales et devient une dame du monde. Femme émancipée, «Nana», comme on la surnommait, défraye la chronique, se marie dix fois, mais Tunis, à peine scandalisée, fredonnera inlassablement : Chiri habbitak (Chérie, je t'ai aimée!).



■ Abdelaziz Laroui, Tunis, 1945

Bien avant de devenir le chroniqueur radio le plus captivant, Laroui fut le premier bourlingueur tunisien. Du temps où le pays n'attirait qu'une poignée de touristes et quelques célèbres globe-trotters, Laroui a sillonné le pays durant plus d'une dizaine d'années récoltant une précieuse matière pour ses h'keyet, les contes qui feront sa célébrité. Fondateur du journal Le Croissant tunisien, vite suspendu, il intégrera la rédaction d'Ennahdha, le quotidien de Kastali puis le Petit Matin où il se liera d'amitié avec Sebag. Ici, micro en main, haut-parleurs sur le toit d'une Dodge affichant la cocarde de la Résidence de France, il appelle à une exposition sur «L'Effort français» au Centre français d'information, actuelle Galerie de l'information, avenue H. Bourguiba.

La Tunisie sous-marine

L'autre pays méconnu

Que de trésors méconnus. De la mer, nous ne connaissons surtout que les plages, les premières vagues et le poisson. Quant aux autres richesses de ses fonds et profondeurs, nous n'en avons que de vagues images.



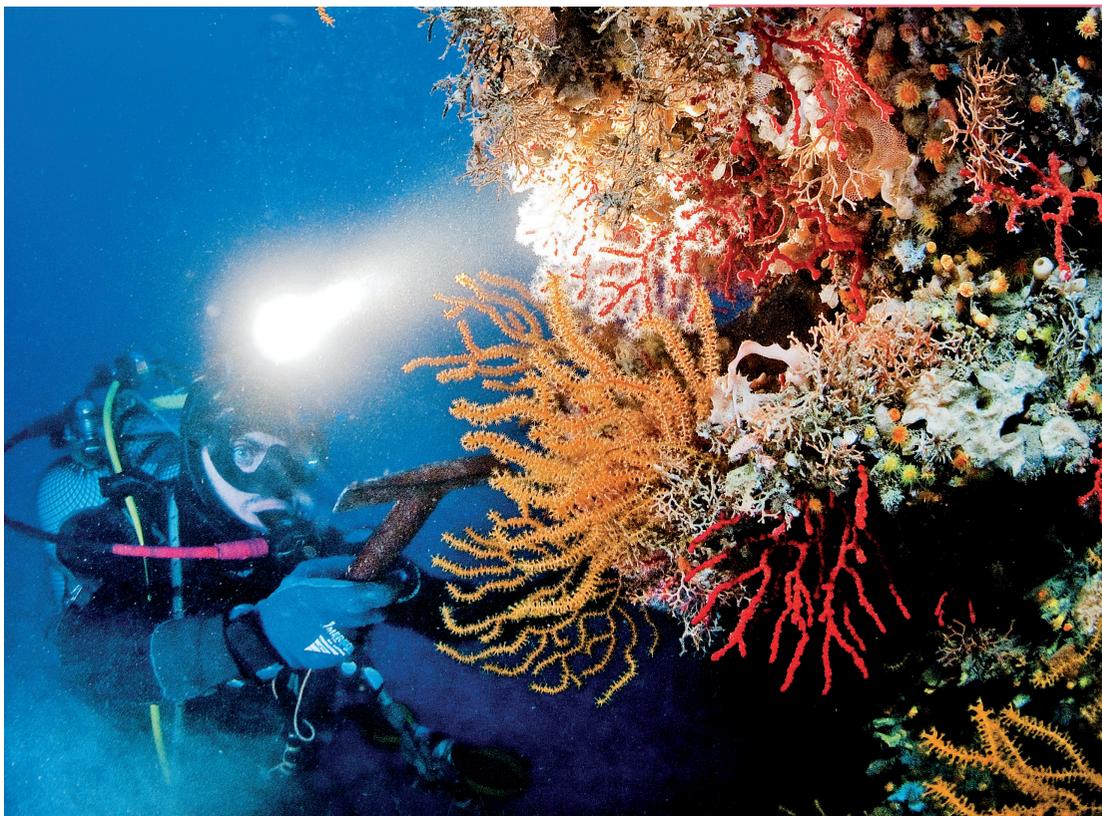
Pourtant, la Tunisie, au cœur de la Méditerranée, aligne une longue histoire maritime et couve de vrais trésors. Il a fallu toute la passion et le talent de deux jeunes plongeurs, Selim Baccar et François Brun, pour nous immerger dans cet univers merveilleux. Leur ouvrage *La Tunisie sous-marine, histoire, sites et traditions*, qui vient de paraître aux éditions Lalla Hadria, est un magnifique guide initiatique. Sur 260 pages, textes, photos pour la plupart inédites, cartes et documents précieux vous font

aimer cette autre Tunisie. La première partie est nécessaire pour mieux comprendre les autres chapitres. Elle nous rappelle notre histoire maritime puis nous présente les premiers plongeurs et, d'une manière plus large, un aperçu sur les activités des premiers clubs de plongée et des fédérations spécialisées. Puis, on entre dans le vif du sujet en découvrant chacune des quatre grandes régions maritimes : la Côte du corail, le Cap Bon, le Sahel et le Golfe de Gabès. Une mention spéciale est cependant réservée à la grotte d'Ain Dhab, une des plus belles grottes en partie immergée d'Afrique du Nord. Chaque site est présenté en détail, comme c'est le cas de l'archipel de la Galite, des îles Cani, le Banc West, ne serait-ce que pour la Côte du Corail.

On apprend aussi beaucoup sur le corail rouge, mais aussi noir ou blanc. A partir du Cap Bon, on commence à faire connaissance avec les épaves larguées au fond de la mer tout au long du large jusqu'à la région sahélienne et qui balisent chacune à sa manière l'histoire des guerres récentes lorsqu'il ne s'agit pas de fatidique accident. ■■■







■■■ Puis on arrive aux îles Kerkennah, à l'orée du golfe de Gabès. Les auteurs ne s'intéressent pas uniquement à la faune et la flore, mais remontent à la surface pour décrire les insulaires, leur mode de vie et leurs techniques de pêche. Ils en feront de même pour l'île de Djerba, avant de présenter les rochers de Taguerness et, un peu plus loin, la cité engloutie de Bou Grara, sans oublier d'accorder une bonne place à la pêche aux éponges.

Les annexes sont utiles : carte des divers sites, repères historiques et chronologiques, listing des épaves répertoriées, adresses utiles, liste des clubs de plongée, bibliographie et sites web. Clou de

Plongeurs et auteurs, passionnément



Sélim Baccar, né en 1975 à Tunis, découvre la plongée dès son jeune âge en 1982 sur les côtes d'Hammamet. Corailleur de métier, il est moniteur CMAS 2 étoiles, PADI MSDT, SSI Advanced Open Water et EFR premiers soins et secourisme. Selim a effectué l'essentiel de sa formation en Californie. Plongeur très expérimenté, il a plongé aux quatre coins du monde : les mers du nord des Etats-Unis, l'Asie du sud-est, le golfe du Mexique, la Méditerranée et la mer Rouge. Grand amateur de la plongée profonde et de la photo sous-marine, Selim est aussi instructeur Nitrox et Trimix avec TDI et la CMAS. Il a participé à plusieurs documentaires sous-marins avec la BBC, Planète Thalassa, Discovery Channel ainsi que divers magazines de plongée français, britanniques et allemands. Pendant sa carrière, il a travaillé comme plongeur professionnel pour l'Institut naval des Etats-Unis, où il a aussi effectué ses études supérieures et obtenu un MBA. Depuis, Sélim consacre la majorité de son temps libre à la recherche et à l'identification d'épaves de la Seconde Guerre mondiale.

ces annexes, une liste des noms des poissons, en français, en arabe tunisien et selon le nom scientifique.

A la richesse du contenu et à sa qualité, on réalise l'ampleur de l'effort fourni par toute l'équipe éditoriale conduite par Nicolas Fauqué pour réussir à la fois un ouvrage qui raconte une passion et restitue un patrimoine. Un ouvrage qui fera aimer aux Tunisiens l'autre partie de leur pays et leur donnera envie d'y plonger.

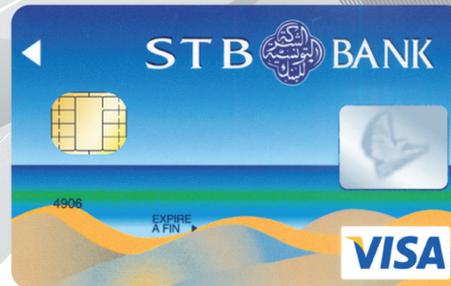
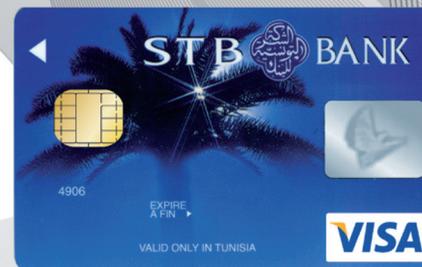
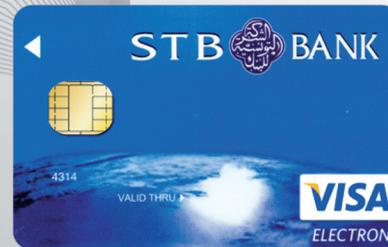
*La Tunisie sous-marine
Histoire, sites et traditions*

De Selim Baccar et François Brun
Lalla Hadria Editions, 2013, 260 p.
69 DT ■



François Brun, né en 1955, il découvre la pêche sous-marine pendant son enfance en Tunisie où il explore en particulier l'île de Djerba, en compagnie de son père, professeur de philosophie au lycée Carnot de Tunis. De retour en France, il commence la plongée en scaphandre puis passe ses monitorats dès 1979 et enseigne la plongée au sein de la Fédération française d'études et sports sous-marins (FFESSM). Il commence la plongée aux mélanges en 1997 et publie, deux ans plus tard, un premier livre sur les techniques de plongée sur épaves. À partir de 2001, il collabore au magazine *Océans* puis écrit actuellement dans les magazines *Octopus* et *Plongéemag* et donne aussi de nombreuses conférences. En 2005, il est le principal organisateur du record du monde de plongée en scaphandre de Pascal Bernabé à -330 mètres. Puis il publie avec ce dernier *Le Guide de la plongée Tek* (2008 et 2011) aux éditions Gap traduit en russe et en allemand. Il vient de publier (juin 2013) un nouveau livre sur la Côte Vermeille Catalane (son lieu de résidence en France). ■





À chacun
sa carte

STB  BANK

La Banque de Référence



Mahmoud Khrouf

Un pionnier du journalisme

On ne découvre jamais assez le parcours de ces écrivains, poètes et journalistes tunisiens qui ont marqué le siècle dernier, surtout à l'intérieur du pays. Mahmoud Khrouf (1907 -1973) est l'un d'eux.



Qui à Sfax et dans le Sud tunisien, mais aussi parmi les lecteurs des journaux paraissant à Tunis, ne le connaissait pas. Ses articles enflammés contre l'occupant français, ses analyses du système éducatif, des soins de santé et des conditions de vie de la population, meublaient les journaux de l'époque. Il y publiait également des évocations historiques relatives à Sfax, sa grande mosquée, ses savants et son patrimoine, élargissant sa sphère à d'autres villes du Sud.

Enseignant, puis notaire, il avait toujours gardé sa fibre journalistique et patriotique. C'est en hommage à sa mémoire que les Editions Alaeddine consacrent à Mahmoud Khrouf un livre particulièrement intéressant, signé par Chibani Benbelguith (professeur universitaire) et Mohamed Habib Sellami (ancien inspecteur de l'enseignement secondaire et écrivain). Les co-auteurs ont eu l'heureuse initiative de ne pas se limiter à rédiger la biographie et de compiler des textes de son œuvre, mais de retracer le contexte général ■■■



GREY

إربح صحتك مع صافية



■ Commission d'éducation à l'École littéraire. Assis de droite à gauche Mohamed Cheikh Rouhou, Haj Hamda Sheikh Rouhou directeur de l'école, Ibrahim Chaabouni, Ahmed Chaari. Debout de droite à gauche Hassouna Maazoun Mahmoud Khrouf, Mahmoud Ghorbel et Hamed Chaabouni

■■■ dans lequel évoluait Mahmoud Khrouf. On y découvre le parcours d'un enfant issu d'une famille respectable de Sfax qui monte à la Zitouna y poursuivre ses études et découvre alors toute l'ambiance bouillonnante de la capitale. Il fera connaissance des oulémas de la grande mosquée, mais aussi des poètes et écrivains de Taht Essour et autres journalistes. Le pli est pris, de retour dans sa ville natale, il se

déploiera à animer les cercles culturels et donnera alors libre cours à ses talents d'enseignant et de journaliste.

La lecture de toutes ces évocations et de ses différents articles publiés, chroniques radiophoniques et conférences données prend alors une valeur instructive pour mieux comprendre un pan important de notre histoire contemporaine. Le sociologue et l'historien y trouvent une bonne matière et le simple

lecteur, un réel plaisir. Les albums photos et les documents mis en annexe retiennent l'attention. Il faut dire que les coauteurs ont fourni un effort méritoire pour agencer sous une plume raffinée les éléments de cet ouvrage et le rendre si agréable à lire.

Mahmoud Khrouf
Un pionnier de la presse tunisienne
 Editions Alaeddine, Sfax, 2013,
 172 p. 7D500 ■



■ En action. Avec Bourguiba & Hédi Chaker

Démarrage des cours

07 OCTOBRE
2013

المدرسة العليا الخاصة لتكنولوجيات المعلوماتية وإدارة المؤسسات
ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE



UNIVERSITE
TIME
HIGHER SCHOOL



MASTERS PROFESSIONNELS
(LMD)
2 ANS

1 / FINANCE INTERNATIONALE :

Marchés des changes internationaux, Marchés de capitaux, Stratégie de couverture

2 / AUDIT FINANCE :

Diagnostic, Audit, Prévision, Redressement,... Risk management

3 / CONTRÔLE DE GESTION ET SYSTÈME D'INFORMATION :

Audits approfondis et Proposition des solutions.

4 / MANAGEMENT DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE ET ACHATS :

Transit, Transport, Logistique, Approvisionnement et Achats

5 / MANAGEMENT DE RESSOURCES HUMAINES :

Conduire des audits sociaux et des projets en MRH

6 / MARKETING ET FORCE DE VENTE À L'INTERNATIONAL :

Transferts des technologies, des marques et du savoir faire

7 / SÉCURITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES ET DES RÉSEAUX :

Systèmes Hétérogènes, Migration des logiciels et des BDD

8 / INGÉNIERIE DE LOGICIEL :



C2I, OS2 -LPI2, CISCO, CCNA1, 2,3 et 4, W2008,...



9 / INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE APPLIQUÉE :



Stratégie d'influence et du lobbying + Veille Economique



Prééminence

Tout livre à lire est un livre à vivre. Celui que nous offrent aujourd'hui les Editions Sindbad/Actes Sud est à vivre et à revivre tant il est instructif. Il s'agit en effet d'un recueil d'historiettes, d'anecdotes et autres bons mots de la littérature arabe datant du Siècle d'or, choisis, traduits et annotés par Jean-Jacques Schmidt.

Il faut dire que cet arabisant revient sur des terrains familiers. Il a déjà publié cette année *Le Livre de l'humour arabe* (Actes Sud; Babel n° 1167). Il a aussi à son actif plusieurs ouvrages portant sur la civilisation et la littérature arabes, dont *Dictionnaire technologique français-arabe* (Maison du dictionnaire, 1986), *Le Grand Livre des proverbes arabes* (Presses du Châtelet, 2001), *L'Arabe sans peine* (Assimil, 2006) et *Le français pour les arabophones* (Assimil, 2011).

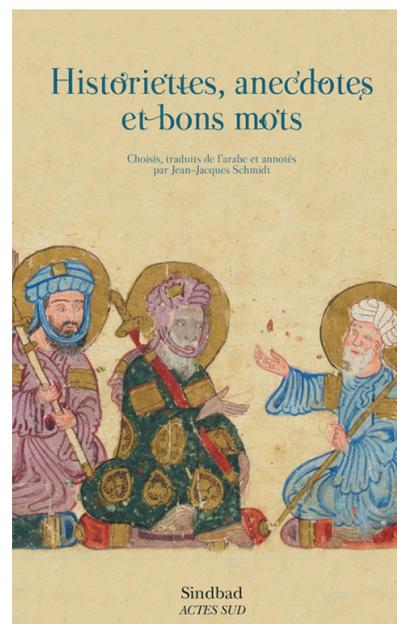
Sa nouvelle compilation a pourtant de quoi surprendre. Réfléchir sur la littérature arabe médiévale à l'heure où tout, ou presque, relève de l'urgence, à l'heure où la pensée n'est que modalité de l'action, peut étonner ; mais pour l'auteur, c'est un sujet de prédilection. Parce qu'elle couvre l'une des plus fécondes périodes de la littérature arabe mais où les cours des califes omeyyades et abbassides étaient devenues des lieux de débauche et de libertinage, ce serait une erreur de penser qu'il ne s'agit que d'une œuvre offrant au lecteur uniquement un moment de divertissement ou de dépaysement.

Certes, comme souvent dans la tradition littéraire arabe, le 'jidd' (sérieux) y côtoie le 'hazl' (plaisant), mais comme ces historiettes, ces

anecdotes et ces bons mots sont écrits à l'intention d'une société médiévale confrontée à une poussée de plus en plus grande de l'individualisme, ils reflètent la psyché collective. Par leur ton parfois mordant, ils constituent un moyen d'expression susceptible de dispenser conseils et critiques à l'intention aussi bien des gouvernants que des gouvernés : «*On raconte qu'Abû Ja'far al-Mansûr était assis. Des mouches se posèrent sur lui. Il les chassa. Excédé et à bout de force, il demanda : «Voyez qui est à la porte!-Muqâtil ibn Sulaymân. - Amenez-le-moi !»* Quand celui-ci fut entré, le calife lui dit : «*Sais-tu pourquoi Dieu le Très-Haut a créé les mouches ?- Oui: pour que, par elles, Il apprenne l'humilité même aux plus grands tyrans !*» (p.19) Comme on le devine, dans cette compilation, les bons mots reviennent surtout aux poètes. Ceux du célèbre Abû Nuwas en particulier sont souvent plaisants : «*Abu Nuwas, ce maître en impiété, était entré dans une vigne. Ayant aperçu une grappe de raisin vert, il se tourna dans la direction de La Mecque et dit : "Mon Dieu ! Noircis sa face, coupe-lui la gorge et abreuve-moi de son sang"* ». (p.69)

Ou encore :

Un homme vint, un jour, voir Abû Nuwas et lui demanda : «*Qu'est-ce*



qui est préférable : marcher devant un convoi funèbre ou derrière lui ?» Abû Nuwas répondit : «*L'important est que tu ne sois pas dans le cercueil. Pour le reste...*» (p.57)

Parce qu'ils sont d'une grande variété, portant sur toutes les couches sociales, illustrations vivantes du quotidien, ces historiettes, anecdotes et bons mots sont supposés être véridiques. Certes, leur authentification est parfois attestée dès le début par un personnage ayant bel et bien existé, que Jean-Jacques Schmidt prend soin de présenter succinctement en fin de volume. Mais, en fin de compte, peu importe qu'ils soient vrais ou faux! C'est au lecteur de les comprendre comme il l'entend, sachant qu'ils ne font que souligner la prééminence, à cette époque, à la fois du sens moral et du culte du plaisir dans les modalités du comportement humain.

Rafik Darragi

Historiettes, anecdotes et bons mots
Choisis, traduits de l'arabe et
annotés par Jean-Jacques Schmidt,
Sindbad/Actes Sud, 186 pages.

Kaddour Srarfi (1913-1973) Le chantre du moderato cantabile



Est-ce que Pelé était meilleur que Maradona ?

Ou bien l'inverse ? A vrai dire cette question ne trouvera jamais la réponse qui contentera les fans du Brésilien ou de l'Argentin. Pour ma part, je me contenterai de dire que j'aime ces deux mégastars. Point à la ligne...

Si j'ai parlé de ces deux footballeurs, c'est bien parce que j'ai l'intention de traiter dans ces pages deux cas similaires, mais dans un domaine totalement différent. Celui de la Musique, et du violon en particulier! En effet, notre bonne vieille Tunisie a enfanté au début du

siècle écoulé deux jeunes artistes, épris du même instrument, c'est-à-dire le violon. Ce bijou qui, s'il est bien «caressé», peut vous plonger dans un sublime nirvana. Ces deux jeunes artistes ne sont

départ, a eu le mérite de tout apprendre sur des bases scientifiques - si j'ose dire. Ainsi, il a pu se familiariser avec l'harmonie, le contrepoint, le solfège, la direction d'orchestre, grâce aux grands maîtres étrangers de l'époque. Sur ce plan donc, Kaddour a plusieurs longueurs d'avance sur Ridha. D'ailleurs, c'est son frère cadet, le luthiste Mohamed Kalāï qui était chargé «d'écrire» les partitions des compositions de l'aîné. Ainsi que la plupart des artistes de Lafayette, contre espèces sonnantes et trébuchantes, évidemment...

A présent, reste le volet de «l'exécution». Ridha était réputé pour sa préférence du temps allegro. Alors que Kaddour penchait davantage pour le moderato qui engendre le vague à l'âme, comme il peut passer sans transition aux délices de la douceur de vivre.

Dans son genre, Ridha était le roi indiscutable. Tandis que dans le sien, Kaddour était l'empereur devant qui toutes les formations s'inclinent.

Mieux, ou pire, c'est selon, Ridha était du genre bohème. Qui s'entêtait à vivre à cent à l'heure, sans garde-fou et sans penser au lendemain... Tout à fait le contraire

de Kaddour le sage, le pondéré et le prévoyant.

Kaddour s'est marié une première fois avec une Américaine venue d'Hollywood pour se familiariser avec la musique tunisienne. C'était à l'orée des années cinquante, et en 1952 il a été invité par le professeur Mohieddine Bach Terzi à Alger pour diriger l'orchestre de l'Opéra de la capitale algérienne. Et c'est loin de Tunis que naquirent Aïda et Henda. Mais son épouse est emportée par un terrible mal, et il se remarie avec une Algérienne qui élèvera avec amour les deux orphelines et lui donnera deux garçons et trois filles. Dont la remarquable Amina qui est depuis des décennies la digne ambassadrice de la musique tunisienne.

Après Alger, Kaddour ira à Tripoli pour former l'orchestre de la radio libyenne et le mettre sur les rails. Kaddour Srarfi a été un géant formé à la Rachidia et qui a su transmettre son savoir avec un doigté à nul autre pareil.

De l'homme que j'ai connu — de loin me dois — je d'avouer —, je me rappelle que je l'appartenais à un «iceberg». Par rapport à l'«ouragan» Ridha Kalāï. En effet, je ne l'ai jamais vu en colère dans les coulisses. Ni contre les organisateurs d'un gala, ni contre l'un de ses musiciens. On m'a dit sous le signe de la confiance qu'il se contentait de lancer en sourdine un «salopard» désapprouvateur à celui qui dérangeait sa légendaire quiétude. Et pas plus !

Né en 1913 à Tunis, Kaddour Srarfi nous a quittés en 1977, toujours à Tunis à l'âge de 64 ans. Mais le violon porte toujours le deuil de cet homme illustre. Qu'il repose en paix! ■

Stoura

autres que les regrettés Kaddour Srarfi et Ridha Kalāï. Deux Tunisois qui ont eu la chance de voir le jour dans un milieu familial composé de mélomanes de haute volée. Cela a donc favorisé leur apprentissage du métier qui sera le leur. Toutefois, Kaddour, dès le



شمس FM

تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت
95.7 FM

قفصة

88.7 FM

صفاقس
96.2 FM

الوطن القبلي
106.5 FM

القيروان
107.0 FM

المنستير
90.6 FM

سوسة
93.7 FM



Albert Jacquard

Le savant, l'humaniste et le fidèle défenseur du peuple palestinien

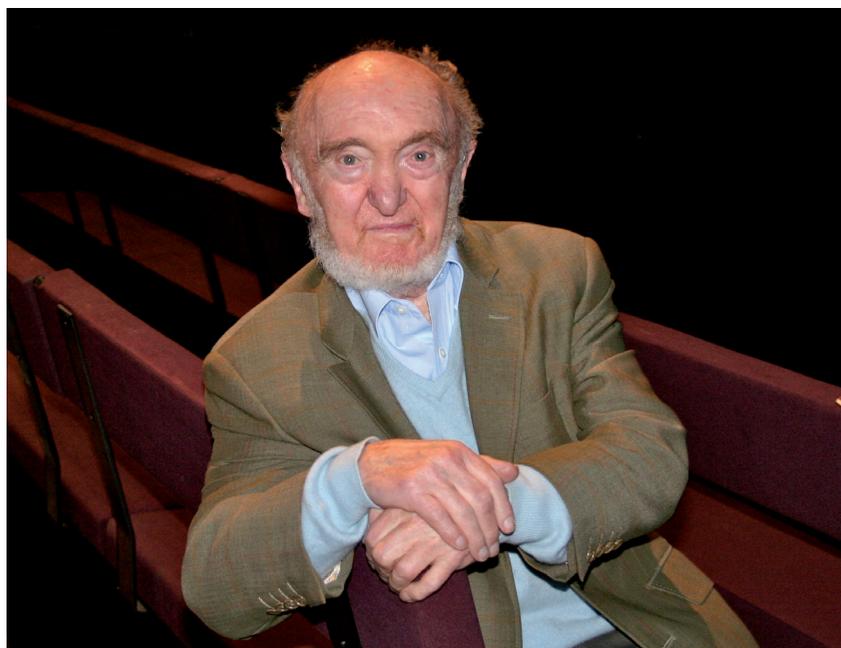
Le généticien Albert Jacquard, disparu le 11 septembre 2013 à Paris, à près de 88 ans, n'est pas un inconnu pour les Tunisiens et pour la communauté scientifique de notre pays. Il a été professeur associé à l'Université de Genève et professeur titulaire à l'Université Paris VI.

Il a aussi exercé comme expert à l'OMS. Il fut «un intellectuel au parcours extraordinaire à la fois sur le plan scientifique, philosophique ou social», d'après son ami Georges Séguy, ancien responsable du syndicat CGT.

Il était d'abord un humaniste qui, à la fin de sa vie, professait : «Devenir soi nécessite un détour par les autres».

Il a écrit de passionnants ouvrages tels *Eloge de la différence*, *Petite philosophie à l'usage des non-philosophes*, *A toi qui n'es pas encore né(e) - Lettre de ton arrière-grand-père sur le monde qui t'attend...*

Antiraciste militant, ce polytechnicien — qui a étudié la génétique aux Etats-Unis à l'âge de 40 ans — est issu d'une famille catholique stricte de Lyon qui l'a élevé,



regrette-t-il, «dans la soumission et le conformisme». Dans un entretien à un magazine, il se désolait : «... En 1961, je vivais près de l'endroit où des Algériens ont été jetés dans la Seine. Lorsque je l'ai appris, le lendemain, j'ai eu honte. J'aurais pu prendre position, mais je n'ai pas bougé. Je suis resté du côté des salauds, ceux qui laissent faire, pendant deux décennies encore.» Homme d'action, il a tenu à contredire cette éducation individualiste et renfermée sur elle-même. C'était un grand scientifique doublé d'un homme d'action. Il se plaisait à dire : «Agin, c'est plonger, faire basculer un absolu, se comprendre mortel et donner sa chance à la vie. Donner, qu'il est beau, qu'il est difficile de donner! Les chemins de la réflexion, douloureux méandres, ne sont que jeux inutiles si, de balise en balise, ils n'aboutissent pas à la bifurcation du passage à l'acte». Il était de tous les combats pour l'humain. Il me rappelle ce mot du grand poète russe Maïakovski : «Rien de ce qui est humain ne m'est étranger».

Il a été la cible du Front national pour avoir dit que si les hommes sont tous différents — génétiquement parlant — aucune de ces différences ne permet de dire qu'un groupe humain se croit supérieur. Fils d'un directeur à la Banque de France, il a été d'un appui capital pour l'association DAL (Droit au logement). Lors d'une manifestation en faveur du logement pour les travailleurs africains à Paris, la police a brutalement chargé les militants du DAL et en a arrêté un certain nombre. Il a dit à la police : «Moi aussi, j'ai participé à la manifestation, vous devez m'arrêter.» Au commissariat, on s'est rendu compte qu'il s'agissait du Professeur Jacquard et on lui dit : «Professeur, vous êtes libre». Il a

Jawhara



الموجة التي تربحنا

pulpe



102.5 MHz

Sousse, Hammamet
Sud de Nabeul et Zaghouan

104.4 MHz

Kairouan, Sidi Bouzid
Kasserine, Seliana et Sfax

89.4 MHz

Monastir et Mahdia

Téléchargez l'application JawharaFM !



facebook

Suivez-nous sur notre page officiel:
www.facebook.com/Radio.JawharaFM

www.jawharafm.net

répondu aux policiers: «Non, je ne sortirai pas d'ici tant que tous mes compagnons ne seront pas relâchés».

La défense de la nature et de l'environnement le préoccupait et il s'est battu contre la détérioration du cadre de vie par l'invasion tous azimuts de panneaux publicitaires. C'est ainsi qu'en 2005, Albert Jacquard est devenu membre d'honneur de l'association Paysages de France. Il a fait partie du Tribunal Russell pour la Palestine aux côtés de l'éminent professeur de linguistique juif américain Noam Chomsky du MIT à Boston ou du Prix Nobel de littérature (1998), le Portugais José Saramago. Ce tribunal, créé en 2009, avait pour vocation de «mobiliser les opinions publiques pour que les Nations unies et les États membres prennent les mesures indispensables pour mettre fin à l'impunité de l'État d'Israël et pour aboutir à un règlement juste et durable de ce conflit».

En 2002, le professeur Jacquard avait participé à un voyage de soutien aux Palestiniens et à Yasser Arafat, à Ramallah, une mission conduite par la Confédération paysanne française avec José Bové, pour dénoncer «la terreur du gouvernement Sharon» et pour exiger «l'envoi d'une force européenne de protection du peuple palestinien, la rupture de l'accord commercial entre l'Union européenne et Israël». Militant pour la paix, il était contre l'énergie nucléaire aussi bien civile que militaire et avait publié, en 2012, avec le regretté Stéphane Hessel, un ouvrage: *Exigez ! Un désarmement nucléaire total* chez Stock à Paris. Seule la maladie l'a empêché de s'exprimer pour la paix en Syrie dans les colonnes du journal *L'Humanité*. On notera que ce journal a organisé récemment une réédition de sa très célèbre fête annuelle à la Courneuve près de Paris, fête qui mêle harmonieusement culture, musique et militantisme. La question syrienne ainsi que de nombreux débats traitant de la Palestine sont au programme.

Une grande soirée a été même prévue en faveur de la libération des détenus palestiniens et de Marwan Barghouti (en présence de Fadwa Barghouti, son épouse).■

Mohamed Larbi Bouguerra



Je souhaite m'abonner 1 an à Leaders

- Tunis 30 D.T Europe 40 € Moyen-Orient 39 €
 Maghreb 29 € USA 40 \$ Canada 50 \$ canadiens
 Reste du Monde 50 \$

Virement au CBB : TN59 08 008 0006710012740 71

J'indique mes coordonnées

Raison sociale :
 Nom et prénom :
 Adresse :
 Ville :
 Code Postal :
 Pays :
 Tel. :
 Fax :
 GSM :
 Adresse mail :

Je joins mon règlement par

- Chèque bancaire
 Virement
 Mandat postal

Date et signature



Simple et rapide, Abonnez-vous par téléphone en appelant le **71 232 111**

A compléter et à retourner à PR Factory, Ennour Building, Cité des Sciences, BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333, abonnement@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn



La Tunisie à travers la carte postale







Par Hédi Béhi

Le lâche soulagement

Eurêka ! Alors que les difficultés s'accumulent, que la colère gronde, Ennahdha a adopté une nouvelle ligne de défense, une parade imparable, pense-t-elle, pour clouer le bec à ses contempteurs. Relativiser, en est le maître-mot. Il vous dispense de toute autocritique, forcément humiliante. La situation intérieure est difficile, mais jugée à l'aune de celle des autres pays du «printemps arabe» (Egypte, Libye, Syrie), la Tunisie apparaît à son avantage, comme un havre de paix et un parangon de stabilité. Quant aux difficultés rencontrées, elles s'inscrivent dans l'ordre naturel des choses.

Pour convaincre les incrédules, on relativise à tour de bras. Le terrorisme ? Un phénomène mondial dont la Tunisie n'a pas le monopole. Le document fuité du ministère de l'Intérieur ? Même les grandes puissances n'en sont pas épargnées, Cf. Wikileaks. L'instabilité politique ? C'est le lot de toutes les transitions démocratiques. Le retard mis dans la rédaction de la constitution ? Sous Bourguiba, ils ont mis trois ans pour rédiger la constitution de 1959. La résurgence de certaines maladies éradiquées avant la révolution, comme la rage, le paludisme ou le typhus (le comble dans le pays d'adoption de Charles Nicolle qui a eu le prix Nobel de médecine en 1928 précisément pour ses travaux sur le typhus!).

En réalité, elles ne l'ont jamais été, mais la presse, à la solde du pouvoir, n'en parlait jamais. Grâce à cette arme, il sera bien difficile de mettre en défaut Ennahdha, pensait-on. Sauf que la crédibilité de ce parti est fortement entamée, surtout depuis les assassinats de deux dirigeants de l'opposition. Le parti islamiste n'a pas su mettre à profit l'état de grâce dont bénéficient généralement les nouveaux gouvernants. Mal préparé à gouverner, il a quand même tenu à diriger la deuxième phase de transition, considérant qu'il n'avait pas le droit de se dérober à ce qu'il considérait comme une manifestation de la volonté divine : «*On était prêts à nous contenter d'une simple boutique pour exposer notre marchandise, Dieu nous a offert tout le souk* », déclarait récemment Rached Ghannouchi. Mal

lui en a pris. Le gouvernement d'Ennahdha a mené une politique du bord du gouffre en multipliant les maladresses, traité avec arrogance ses adversaires qualifiés dédaigneusement de 0,0%, en référence à leurs scores aux élections. Il a fait preuve d'une naïveté incroyable envers les salafistes, fermé les yeux et même encouragé leurs «campements» qui se sont révélés être de véritables camps d'entraînement militaires, encouragé l'envoi de Tunisiens en Syrie pour y servir de chair à canon, mal géré l'économie du pays, vidé les caisses de l'Etat, recruté à tour de bras dans la fonction publique, alors que celle-ci avait besoin de dégraissage, érodé le pouvoir d'achat des citoyens, laminé la classe moyenne, multiplié les bourdes en matière de politique étrangère, en s'empressant de rompre avec la Syrie, mettant ainsi en danger la vie de milliers de Tunisiens et en s'ingérant dans les affaires intérieures de l'Egypte. Pour beaucoup moins que cela, les gouvernements démissionnent dans les pays démocratiques.

En fait, nous assistons à une reproduction à l'identique du scénario égyptien. Dans les deux cas, on constate chez les gouvernants, en s'accrochant notamment au pouvoir au nom de la légitimité, la même persévérance dans l'erreur, la même fuite en avant, la même déréalisation, la même incapacité à résoudre les problèmes et à répondre aux aspirations des Tunisiens.

Jean Cocteau disait: «*Le tact dans l'audace est de savoir jusqu'où il ne faut pas aller trop loin* ». Au cours de ces deux années de pouvoir, Ennahdha a manqué de tout : de tact, d'audace, mais aussi de lucidité, de générosité et de ce sentiment qui se perd malheureusement de nos jours: le patriotisme. Il a tergiversé, rusé pour garder le pouvoir, mener en bateau l'opposition pendant des mois pour gagner du temps et n'a pas su jusqu'où il ne fallait pas aller trop loin. Il a eu la chance d'avoir en face de lui «des mains tremblantes», accrochées à ses lèvres afin de l'entendre prononcer les mots fatidiques: «*nous acceptons la feuille de route*» et pousser un ouf de soulagement, le lâche soulagement. ■

H.B.